

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT	02	EDUCATION	07	SOCIAL	11
INFRASTRUCTURE	04	SANTE PUBLIQUE	04	RURAL	15
ADMINISTRATION	22	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	07	ENERGIE	01

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2059

22 Mai 2020

22 May 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE**# RESUME DES CONSULTATIONS**

1	Reference	006/AONO/HGY/CIPM/20 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/ AONO/ HGY/ CIPM/20 DU 08 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCEPOUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES A L'UNITE D'HEMODIALYSE DE L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDÉFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ- EXERCICE 2020 -
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-06-2020
2	Reference	N°06BIS/A0N0-PU/RN/D42/C.F/SG/ST/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	N°06BIS/A0N0-PU/RN/D42/C.F/SG/ST/CIPM/2020 DU11/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KARBA (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE FIGUIL
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	01-06-2020
3	Reference	007/AAONO/CRB/CIPM/BEC/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°007/AAONO/CRB/CIPM/BEC/2020 DU 04/05/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DERÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DE CERTAINES DES ÉCOLESPUBLIQUES DE LA COMMUNE DE REY BOUBA(KONGRONG, OURO MAYO ET BÉRÉ),DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : FONDS PROPRE/EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-05-2020
4	Reference	008/AAONO/CRB/CIPM /2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AAONO/CRB/CIPM /2020 DU05/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONCEAUX SUR L'AXEBALKWA- DOKEROL 1,COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY,REGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	29-05-2020
5	Reference	009/AAONO/CRB/CIPM /2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AAONO/CRB/CIPM /2020 DU05/05/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLEMBIDENG-ATEKI SUR 4 KM, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DUMAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	28-05-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	010/AAONO/CRB/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/CRB/CIPM/2020 DU 05/05/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE MBIDENG-BOLIEL(AVEC OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT), COMMUNE DE REY-BOUBA, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	28-05-2020

7	Reference	011/AONO/CRB/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 011/AONO/CRB/CIPM/2020 DU 06/05/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT À USAGE DE CSL DE BADJARI, COMMUNE DE REY-BOUBA, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-05-2020

8	Reference	005/AONO/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBARESSOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-06-2020

9	Reference	006/AONO/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE MBARESSOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-06-2020

10	Reference	007/AONO/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE GBPS GROUPE 2 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-06-2020

11	Reference	008/AONO/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CARREFOURS ET PLACES URBAINES A EBOUM 1 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,FINANCEMENT : BIP MINH DU EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-05-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	008/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2020 DU 19 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE (MATÉRIEL TOPOGRAPHIE ET INFORMATIQUE) À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE YAOUNDÉFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	12-06-2020
13	Reference	009/AONO/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE NLONGO'O DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,FINANCEMENT : BIP MINSANTE EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	08-06-2020
14	Reference	002/AONO/C-ATOK/SG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/C-ATOK/SG/CIPM-2020 GU 05/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-05-2020
15	Reference	010/AONO/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 FORAGES AU QUARTIER EKEL-KO'OO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	08-06-2020
16	Reference	003/AONO/C.ATOK/SG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-ATOK/SG/CIPM/2020 DU 05/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE DE LA PLACE DESFETES DANS LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST(EN PROCÉDURE D'URGENCE)LOT UNIQUE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-06-2020
17	Reference	011/AONO/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AXES ROUTIERS : TRONCON ROUTES FOYER CULTUREL-CHEFFERIE MOUANDJA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,FINANCEMENT : BIP MINH DU EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	08-06-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	012/AONO/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR MARGO VOYAGE-DISPENSAIRE LONKO'O ET BRETelles DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO. REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2020.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	08-06-2020

19	Reference	001/AONO/C/PJA/CIPM/2020 du 18/05/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C/PJA/CIPM/2020 DU 18/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX ENTRE LE DOMICILE DU COMMANDANT NGOUFAN ET CELUI DE MONSIEUR MOUBUTU) DANS LA COMMUNE DE NJOMBE -PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-06-2020

20	Reference	002/AONO/C/PJA/CIPM/2020 du 18/05/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C/PJA/CIPM/2020 DU 18/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DRAIN- AU LIEU DIT NDOKO (MONSIEUR TAKOUGOUM VERS LA CHEFFERIE AMOUATABA) DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	10-06-2020

21	Reference	003/AONO/C/PJA/CIPM/2020 du 18/05/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C/PJA/CIPM/2020 DU 18/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MULTISPORT, DERRIERE LE LYCEE BILINGUE DE NJOMBE DANS LA COMMUNE DE PENJA ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA. DEPARTEMENT DU MOU GO REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-06-2020

22	Reference	002/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CM- BIBEY/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CM- BIBEY/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-06-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

23

 Reference [03/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-B IBEY/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE. N° 03/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-B IBEY/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE 50KVA, DANS LA VILLE DE BIBEY, COMMUNE DE BIBEY, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 19-06-2020

24

 Reference [004/AONO/C/PJA/CIPM/2020 du 18/05/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/C/PJA/CIPM/2020 DU 18/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE BILLNGUE DE DE MOULINKAM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBEPENJA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 10-06-2020

25

 Reference [06/20/AONO/CIPM/CARPA](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/20/AONO/CIPM/CARPA DU 19 MAI 2020 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR LE CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA) DES POLICES D'ASSURANCES AU TITRE DE L'EXERCICE 2021. FINANCEMENT : BUDGET DU CARPA, EXERCICE 2021.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 24-06-2020

26

 Reference [07/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM /2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM /2020 DU 19 / 05 /2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDJORÉ DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 09-06-2020

27

 Reference [N°07bis/AONO-PU/RN/D42/C.GDER/SCPM/CIPM-CF/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°07BISAONO-PU/RN/D42/C.GDER/SCPM/CIPM-CF/2020 DU 08 05 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU FORAGE ÉQUIPÉ DES PMH À KAKALA DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2020

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 12-05-2020

28

 Reference [014/AONO/PU/OBC/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/PU/OBC/CIPM/2020 PASSÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU RUBAN ADHÉSIF DE SÉCURITÉ DES EXAMENS DE LA SESSION 2021 À L'OFFICE DU BACCALauréat DU CAMEROUN.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 16-06-2020



RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference	002bis/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002.BIS/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 22/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BETH DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. FINANCEMENT : BIP MINEDUB RESSOURCES TRANSFEREES A LA COMMUNE D'AKOEMAN, EXERCICE 2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-06-2020

30	Reference	001/AONO/ASCNPD/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ASCNPD/CIPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR LE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-06-2020

31	Reference	002/AONO/ASCNPD/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR L'ENTRETIEN DES BATIMENTS DES SERVICES CENTRAUX A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-06-2020

32	Reference	001/DC/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN TABLE BANC (180) BUREAUX MAITRES (06) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MARESSOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-06-2020

33	Reference	002/DC/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE N'ONKO'O ET AU CSI D'EKANG MBENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-06-2020

34	Reference	003/DC/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR LA FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRE OU PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2020
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-06-2020

RESUME DES CONSULTATIONS**35**Reference [004/DC/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DE L'EDUCATION INCLUSIVE A L'ECOLE PUBLIQUE EP GROUPE 3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I, EPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 04-06-2020

36Reference [57/ADC/MINTP/CIMP-SPIAG/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°57/ADC/MINTP/CIMP-SPIAG/2020 DU 15 MAI 2020 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINTP, EXERCICE 2020IMPUTATION : 54 36 470 04 390000 6161.DANS LE CADRE DE L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION RELATIVE À LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 23-06-2020

37Reference [N°001/AC/ MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/CIPM-HS/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/ MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/CIPM-HS/2020DU 18 MAI 2020 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'ELINGA, COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA.FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-06-2020

38Reference [003/ACDC/DC/CD/CIPM/2020 DU 18/05/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/ACDC/DC/CD/CIPM/2020 DU 18/05/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIVE A LA REHABILITATION DE LA TOITURE ET DU FAUX PLAFOND DE LA SAR/SM DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARIAUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE DIBOMBARIFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 18-06-2020

39Reference [005/DC/CD/CIPM/2020 DU 18/05//2020](#) [Lire](#)

Titre/objet

DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/CD/CIPM/2020 DU 18/05//2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIVE A LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE EN TABLES BANCS (180), TABLES DE MAÎTRE (6) ET CHAISES DE MAÎTRE (6) A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BWADIBO AUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE DIBOMBARIFINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 18-06-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	3203/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 3203/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 11 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATRIIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006BIS/20/AONO/SDCC/CIPM DU31/03/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DEDIX(10) VEHICULES LEGERS DE TYPE PICK UP 4X4 SIMPLE CABINE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

41	Reference	N°20/00044/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE/RADIO/PRESSE N°20/00044/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

42	Reference	N°001/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/05/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/05/2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSUE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/ 2020 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VÉHICULES PICK-UP DIESEL DOUBLE CABINES.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

43	Reference	05/C/CMJO/SG/CIPM/2020 DU 13/05/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 05/C/CMJO/SG/CIPM/2020 DU 13/05/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/ AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NAMBA, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

44	Reference	N°02/IRAD/DG/DAAF/SDAG/05/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°02/IRAD/DG/DAAF/SDAG/05/2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSUE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2020 DU 19/03/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

45	Reference	06/C/CMJO/SG/CIPM/2020 DU 13/05/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 06/C/CMJO/SG/CIPM/2020 DU 13/05/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/ AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MOUMEKENG, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

46	<p>Reference COMMUNIQUE Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/INS/CIPM/2020 DU 21 FEVRIER 2020.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

47	<p>Reference COMMUNIQUE N° 004/CNCC/DG/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 004/CNCC/DG/2020 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°06/LC/CNCC/CIPM/2018 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNCC/CIPM/2018 DU 18 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE PESEE DANS LA ZONE PORTUAIRE DE DOUALA POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

48	<p>Reference 04/C/CMJO/SG/CIPM/2020 DU 13/05/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 04/C/CMJO/SG/CIPM/2020 DU 13/05/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/ AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DIX BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN PROCEDURE D'URGENCE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

49	<p>Reference n°007/C/CMTA/SG/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°007/C/CMTA/SG/2020 DU 18 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTATDE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 DU 20/04/2020 POUR L'EQUIPEMENT DE 142 TABLES-BANCS ET 06 BUREAUX DES MAITRES A L'EP D'EBANGAL DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

50	<p>Reference n°008/C/CMTA/SG/2020 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°008/C/CMTA/SG/2020 DU 18 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTATDE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 DU 20/04/2020 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE ET SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DESTINES AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

51	<p>Reference 3203/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 3203/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 11 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006BIS/20/AONO/SDCC/CIPM DU31/03/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DEDIX(10) VEHICULES LEGERS DE TYPE PICK UP 4X4 SIMPLE CABINE A LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	04/D/CMJO/SG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 04/D/CMJO/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
53	Reference	05/D/CMJO/SG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 05/D/CMJO/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
54	Reference	06/D/CMJO/SG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 06/D/CMJO/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
55	Reference	3202/20/DG/DAG/DAVIP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N° 3202/20/DG/DAG/DAMP/SMP DU 11 MAI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006BIS/20/AONO/SDCC/CIPM DU 31/03/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIX (10) VEHICULES LEGERS DE TYPE PICK UP 4X4 SIMPLE CABINE A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
56	Reference	3494/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N°3494/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 18 MAI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/20/AONO/SDCC/CIPM DU 24/03/20 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
57	Reference	3490/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire
	Titre/objet	DECISION N° 3490/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 18 MAI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX LOTS 2 ET 3 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°023 /20/AOIO/SDCC/CIPM DU 31/03/2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS D'EQUIPEMENTS DE PESAGE ET ACCESSOIRES DES PONTS BASCULES A LA SODECOTON
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference N°001/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/05/2020 Lire Titre/objet DECISION N°001/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/05/2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSUE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/ 2020 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VÉHICULES PICK-UP DIESEL DOUBLE CABINES. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

59	Reference N°02/IRAD/DG/DAAF/SDAG/05/2020 Lire Titre/objet DECISION N°02/IRAD/DG/DAAF/SDAG/05/2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSUE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2020 DU 19/03/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

60	Reference N°00001233/INS/DG/DAF/SDBM/SMA/NNCP Lire Titre/objet DÉCISION N°00001233/INS/DG/DAF/SDBM/SMA/NNCP DU 14 MAI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/INS/CIPM/2020 DU 21/02/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LE CADRE DU PROJET MICS À L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) EXERCICE 2020 ; Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

61	Reference 3483/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire Titre/objet DECISION N°3483/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 18 MAI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°09/20/DCO/SDCC/CIPM DU 24/03/2020 POUR LA FOURNITURE DE 500 TONNES DE CALCAIRE A LA SODECOTON Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

62	Reference N°007/DM/RC/DHS/CMTA/SG/20 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°007/DM/RC/DHS/CMTA/SG/20PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 DU 20/04/2020 POUR L'ÉQUIPEMENT DE 142 TABLES-BANCS ET 06 BUREAUX DES MAÎTRES À L'EP D'EBANGAL DANS LA COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

63	Reference N°008/DM/RC/DHS/CMTA/SG/20 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°008/DM/RC/DHS/CMTA/SG/20PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 DU 20/04/2020 RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DESTINÉS AUX ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MINTA , DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

64	<p>Reference 3498/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°3498/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 18 MAI 2020 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°017/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/03/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CENT SOIXANTE (160) CONTENEURS POUR LE TRANSPORT DUCOTON GRAINEA LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

65	<p>Reference 3486/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 3486/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 18 MAI 2020 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/20/AONO/SDCC/CIPM DU 09/04/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 675 000 CARTONS D'EMBALLAGE DIAMAOR ALA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

66	<p>Reference DECISION N°004/CNCC/DG/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°004/CNCC/DG/2020 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE N°06/LC/CNCC/CIPM/2018 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNCC/CIPM/2018 DU 18 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN CENTRE DE PESEE DANS LA ZONE PORTUAIRE DE DOUALA POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

67	<p>Reference 3437/20/DG/DAG/DAMP/SMP Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF I N°3437/20/DG/DAG/DAMP/SMP DU 15 MAI 2020 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES ENTENATIONAL OUVERT N° 027/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/04/2020</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

68	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIFAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2020 DU 27/04/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

69	<p>Reference ADDITIF N° 13 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 13 /AD/C.NTK/CIPM/2020 DU 09 AVRIL 2020RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 08 /AONO/MINDDEVEL/DMI/CIPM-NTK/2020 DU 08 AVRIL 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ET POSE D'UN TRANSFORMATEUR DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NITOUKOU COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

70	<p>Reference ADDITIF N°007/A/AONO/CAD4/CIPIM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°007/A/AONO/CAD4/CIPIM/2020 L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAD4/CIPIM/2020 DU 20 AVRIL 2020 POUR L'EXÉCUTION DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE SODIKO-RURAL DE BONABÉRI-DOUALA. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVE", AUTORITÉ CONTRACTANTE, COMMUNIQUE AUX POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES AU PROJET SUS- RAPPELÉ, QU'EN RAISON DE LA JOURNÉE DE JEUDI 21 MAI 2020 FÉRIÉE,</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

71	<p>Reference ADDITIF N°001/A/2020 DU 19 MAI 2020 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°001/A/2020 DU 19 MAI 2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/20 DU 21 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE,</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

72	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/CIPM /2020 DU 27/04/2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE OTELE-NKOTSIRI-NKOLOKEDE DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

73	<p>Reference ADDITIF N° __14 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° __14_/AD/C.NTK/CIPM/2020 DU 09 AVRIL 2020 RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°_07_/AONR/MINDDEVEL/DMI/CIPM-NTK/2020 DU 08/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ÉLABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME DE LA COMMUNE DE NITOUKOU DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

74	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°006/AR/J12/SAEF/2020 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°006/AR/J12/SAEF/2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/J12/SAEF/CDPM/2020 DU 21/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE NKOLMENYENGUE (LOT 1) ET LE RENFORCEMENT DU RÉSEAU EN TRIPHASE D'OKOA-MARIA (LOT 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO – RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

75	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°005/AR/J12/SAEF/2020 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°005/AR/J12/SAEF/2020RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/J12/SAEF/CDPM/2020 DU 21/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) AU PETIT SÉMINAIRE SAINT JOSEPH D'AKONO PHASE 01 (LOT 1) ET LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPE DE PMH A NKOLEMOMODO (LOT 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

76	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°007/AR/J12/SAEF/2020 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°007/AR/J12/SAEF/2020RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/J12/SAEF/CDPM/2020 DU 21/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE PISTES AGRICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

77	<p>Reference ADDITIF RECTIFICATIF N°008/AR/J12/SAEF/2020 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°008/AR/J12/SAEF/2020RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/J12/SAEF/CDPM/2020 DU 21/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

78	<p>Reference ADDITIF N01/CCIM/SG/CJCM/CEA Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N01/CCIM/SG/CJCM/CEA DU 14/05/2020 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/CCIMA/CIPM/2020 DU 27/04/2020 RELATIF A L'ACQUISITION DE VEHICULES POUR LE COMPTE DE LA CCIMA ET LE CENTRE D'INCUBATION</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

79	<p>Reference ADDITIF N° 001 A/S 072/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 072/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 DU 14/04/2020 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALALE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA COMMUNIQUE :LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIE :</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

80	<p>Reference 01 Lire</p> <p>Titre/objet RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/CNBI/BIP/2020 DU 14 AVRIL 2020POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'HYDRAULIQUE RURALE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

81	Reference 02 Lire Titre/objet RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM/CNBI/BIP/2020 DU 14 AVRIL 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOUMNYÉBÉL ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ÉCOLE MATERNELLE D'OMOG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE.AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

82	Reference ADDITIF N°002/CAEDII/SG/SAPM/2020 Lire Titre/objet ADDITIF N°002/CAEDII/SG/SAPM/2020 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 /AONO/CAED II/ CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MALIMBA URBAIN DANS LA COMMUNE D'EDEA II DEPARTEMENT DE LA SANAGA -MARITIME, REGION DU LITTORAL LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDÉA II, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CAED II/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 RELATIF À L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MALIMBA URBAIN DANS LA COMMUNE D'EDEA II DEPARTEMENT DE LA SANAGA -MARITIME, REGION DU LITTORAL QUE LE DIT APPEL D'OFFRE EST MODIFIÉ COMME SUIV : Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

83	Reference ADDITIF N°001 /CAEDII/SG/SAPM/2020 Lire Titre/objet ADDITIF N°001 /CAEDII/SG/SAPM/2020 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/CAED II/ CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR-MAIRIE EDEA II-SOUS PREFECTURE EDEA II EN MOYENNE TENSION (LOT 1) ET L'ELECTRIFICATION EN MT (2,5 KM) ET BT (2,5 KM) SUR LE LINEAIRE CHEFFERIE POUTLOLOMA I-PONT POUTLOLOMA –CARREFOUR BONI MATANDO-ECOLE PUBLIQUE (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDÉA II, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAED II/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR-MAIRIE EDEA II-SOUS PREFECTURE EDEA II EN MOYENNE TENSION (LOT 1) ET L'ELECTRIFICATION EN MT (2,5 KM) ET BT (2,5 KM) SUR LE LINEAIRE CHEFFERIE POUTLOLOMA I-PONT POUTLOLOMA –CARREFOUR BONI MATANDO-ECOLE PUBLIQUE (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL QUE LE DIT APPEL D'OFFRE EST MODIFIÉ COMME SUIV : Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

84	Reference ADDITIF N° 01/AONO/CHC/HILTON/DG/2020 Lire Titre/objet ADDITIF N° 01/AONO/CHC/HILTON/DG/2020 DU 18.05.2020PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS ELEMENTS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 07/05/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE RENOVATION DU BAR PANORAMIQUE DU HILTON YAOUNDE CHC Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

85	Reference 01 Lire Titre/objet RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/CNBI/BIP/2020 DU 14 AVRIL 2020POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'HYDRAULIQUE RURALE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

86	<p>Reference N°00008/DM/CAY2/SG/SMP/2020 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°00008/DM/CAY2/SG/SMP/2020 DU 15 MAI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 27 MARS 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS, AXES STRUCTURANTS ET PLACES URBAINES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II (QUARTIER NKOMKANA I).</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
87	<p>Reference ADDITIF Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N° 009/AER/DG/DARH/SDA/SM/2020 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2020 DU 21/04/2020, POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VÉHICULES REPARTIS EN DEUX LOTS : LOT 01 : DEUX (02) VÉHICULES STATION WAGON 4X4 ; LOT 02 : DEUX (02) VÉHICULES BERLINES, À L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
88	<p>Reference ADDITIF N°003 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/C-NKMT/CIPM/2020 DU 15/04/2020 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE L'AXE YOB – NKOLVENG DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O-RÉGION DU CENTRE-FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020 ADDITIF N°003</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
89	<p>Reference ADDITIF N°003/CAEDII/SG/SAPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°003 /CAEDII/SG/SAPM/2020 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MANGOMBE DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDÉA II, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAED II/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MANGOMBE DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL QUE LE DIT APPEL D'OFFRE EST MODIFIÉ COMME SUIV :</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
90	<p>Reference ADDITIF N°004 /CAEDII/SG/SAPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°004 /CAEDII/SG/SAPM/2020 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTIS EN 2 LOTS : LOT 1: ESPLANADE MAIRIE LOT 2: BERGES DE LA SANAGA ; AMONT DU BRAS MORT LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDÉA II, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CAED II/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTIS EN 2 LOTS : LOT 1: ESPLANADE MAIRIE ; LOT 2: BERGES DE LA SANAGA ; AMONT DU BRAS MORT QUE LE DIT APPEL D'OFFRE EST MODIFIÉ COMME SUIV :</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>

RESUME DES CONSULTATIONS

91	Reference	ADDITIF N°004 /CAEDII/SG/SAPM/2020 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°006 /CAEDII/SG/SAPM/2020 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDÉA II, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CAED II/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL QUE LE DIT APPEL D'OFFRE EST MODIFIÉ COMME SUIT :
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

92	Reference	N°00012/DM/CAY2/SG/SMP/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°00012/DM/CAY2/SG/SMP/2020 DU 15 MAI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/DC/CAY2/CIPM/SMP/20 DU 14 AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II.
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

93	Reference	03/IRAD/DG/DAAF/SDAG/05/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE ISSUE DE L'AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2020 DU 08 AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX SÉCHOIRS MOBILES À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'IRAD.
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

94	Reference	N°08/DM/C/MBA/SG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°08/DM/C/MBA/SG/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/ DC/CMBNA/SG/CIPM/2020 DU 16/04/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BADISSA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A

95	Reference	ADDITIF N°005 /CAEDII/SG/SAPM/2020 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°005 /CAEDII/SG/SAPM/2020 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. REPARTI EN DEUX LOTS : LOT 1 : MALIMBA URBAIN : CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH LOT 2: EKITE I : CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDÉA II, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CAED II/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. RÉPARTI EN DEUX LOTS : LOT 1 : MALIMBA URBAIN : CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH ; LOT 2: EKITE I : CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH QUE LE DIT APPEL D'OFFRE EST MODIFIÉ COMME SUIT :
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

96	Reference	ADDITIF N° 003 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-NKMT/CIPM/2020 DU 15/04/2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE NKOLMETET PAR TRENTÉ (30) LAMPADAIRES SOLAIRES, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O-RÉGION DU CENTRE-FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINDDEVEL.ADDITIF N°003
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
97	Reference	03/IRAD/DG/DAAF/SDAG/05/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULLATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2020 DU 06/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DANS LES ANTENNES DE NGATTI ET ENDOM.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
98	Reference	02/IRAD/DG/DAAF/SDAG/05/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULLATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2020 DU 06/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN POUR LE TRI ET LA MISE EN PLACE EN SAC DES SEMENCES À L'ANTENNE DE BIBEMI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
99	Reference	01/IRAD/DG/DAAF/SDAG/05/2020 Lire
	Titre/objet	PORTANT ANNULLATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM /2020 DU 06/05/2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VÉHICULES PICK-UP DIESEL DOUBLE CABINES À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'IRAD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
100	Reference	007/D/C/AKO/SG/ Lire
	Titre/objet	DÉCLARANT INFRUCTUEUX LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BETH DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°002.BIS/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 25/03/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

HOPITAL GENERAL DE YAOUNDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/ AONO/ HGY/ CIPM/20 DU 08 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES A L'UNITE D'HEMODIALYSE DE L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDÉ FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE YAOUNDÉ- EXERCICE 2020 -

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
61 03 70

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Yaoundé lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture de consommables à l'Unité d'Hémodialyse de l'Hôpital Général de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations relatives au présent appel d'offres consistent en :

- la fourniture de kits de dialyse
- la fourniture de pièces d'usure destinées au plateau technique d'hémodialyse d l'Hôpital Général de Yaoundé.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est réparti par lot ainsi qu'il suit :

Lot	Montant
Lot 1	215 000 000 (Deux cent quinze millions)
Lot 2	215 000 000 (Deux cent quinze millions)

4. Allotissement

Les fournitures sont réparties en deux (02) lots de la manière suivante :

LOT 1

N° d'ordre	Désignation	Quantité
1	Kit de base n° 1 pour une séance de dialyse	1500
2	Kit de base n° 2 pour une séance de dialyse	2700
3	Kit de base n° 3 pour une séance de dialyse	100
4	Ensemble de consommables au choix à chaque séance de dialyse	1
5	Ensemble de consommables pour plusieurs séances de dialyse	1

LOT 2



N° d'ordre	Désignation	Quantité
1	Kit de base n° 1 pour une séance de dialyse	1500
2	Kit de base n° 2 pour une séance de dialyse	2700
3	Kit de base n° 3 pour une séance de dialyse	100
4	Ensemble de consommables au choix à chaque séance de dialyse	1
5	Ensemble de consommables pour plusieurs séances de dialyse	1

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises installées au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Yaoundé de l'exercice 2020 sur la ligne budgétaire n° 61 03 70.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives, Techniques et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, fax : 22 21 20 15, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives, Techniques et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, fax : 22 21 20 15, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 150 000 (Cent cinquante mille) francs CFA au Compte Spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert auprès des agences BICEC.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives, Techniques et Financières de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, fax : 22 21 20 15, dès publication du présent avis au plus tard le 25 juin 2020 à 13 heures précises sous pli fermé. Au-delà de cette heure aucune offre ne sera acceptée.

Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée ni retirée et devra porter la mention:

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006 / AONO/ HGY / CIPM/20 du 08 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES A L'UNITE D'HEMODIALYSE DE L'HÔPITAL GENERAL DE YAOUNDE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison pour chacun des lots est de 90 (quatre vingt dix) jours à compter de la date notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances, valable pendant 120 (cent vingt) jours à compter de la date limite de dépôt des offres et d'un montant par lot de :

Lot 1 : 4 200 000 (quatre millions deux cent mille) francs CFA

Lot 2 : 4 200 000 (quatre millions deux cent mille) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être produites au plus tard (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, Notamment si la soumission est établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de l'Etat. Le Ministère en Charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le 25 juin 2020 à 14 heures par la Commission des Marchés de l'Hôpital Général de Yaoundé dans la Salle des Réunions de la Direction Générale de l'Hôpital Général de Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après épuisement du délai de rattrapage de 48 heures;
2. Documents falsifiés ou fausses déclarations;
3. Absence de caution de soumission
4. Absence d'un engagement à respecter le délai minimal de douze (12) mois de péremption à partir de la date de livraison;
5. Non validation à 100 % des spécifications demandées ;
6. Absence d'un engagement à livrer sans exception tous les produits attendus du Maître d'Ouvrage ;
7. N'avoir pas un marché en cours ou non réalisé avec l'Hôpital Général de Yaoundé dans la fourniture des consommables ;
8. Absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché durant les trois (03) dernières années ;
9. N'avoir pas satisfait à au moins trois (03) des quatre (04) critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

1. Présentation de l'offre (Conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans l'ordre de priorité) ;
2. Expérience du soumissionnaire dans des prestations similaires ;
3. Délai de livraison des commandes ;
4. Preuves d'acceptation des conditions du marché.

L'offre du soumissionnaire doit satisfaire à au moins trois (3) des quatre (4) critères essentiels.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée techniquement qualifiée et dont l'offre financière sera la plus avantageuse.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat de la Division Administrative de l'Hôpital Général de Yaoundé, Tél : 22 20 39 53, Fax 22 21 20 15.

DJIEN



COMMUNE DE FIGUIL

N°06BIS/A0N0-PU/RN/D42/C.F/SG/ST/CIPM/2020 DU11/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE KARBA (LOT 2) DANS LA COMMUNE DE FIGUIL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
54 15 197 01 641508 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Figuil, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les Travaux de Construction d'un Bloc de Deux Salles de Classe à l'Ecole Publique de KARBA (Lot 2).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- ^ Travaux Préparatoires-Etudes,
- ^ Terrassements,
- ^ Fondations,
- ^ Maçonnerie - Elévation,
- ^ Charpente - Couverture,
- ^ Menuiserie métallique,
- ^ Menuiserie bols,
- ^ Plomberie sanitaire,
- ^ Electricité,
- ^ Peinture,
- ^ VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **17 000 000(Dix sept millions) francs CFA**

4. Allotissement

ND

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais Installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget MINEDUB de l'exercice 2020 sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après :

N* LOT	Désignation du projet	Financement	Imputation
--------	-----------------------	-------------	------------

Lot N°2	Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de KARBA dans la Commune de FIGUIL	MINEDUB	54 15 197 01 641508 2222
---------	---	---------	-----------------------------

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone : 222 39 70 17 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil, Téléphone 22239 70 17 des publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de ladite commune contre versement d'une somme non remboursable de **25 000 (Vingt cinq mille) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune de FIGUIL.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Figuil au plus tard le 1er/06/2020 à 10 heures et devra porter la mention:
« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°06BIS7AO\0-P11/RN/D42/C-F/SG/ST/CIPM/2020 du 11/05/2020 pour les Travaux de Consltation d'un bloc de Deux Salles de Classe à l'ecole Publique de KAIGAMA (Lot 2) dans la Commune de Figuil LOT N°2

10. Delai de Livraison

le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvragé pour là réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **Trois (03) mois maximum.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce12 du DAO, d'un montant conformément au tableau ci-après et Valable pendant trente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres :

N° lot	Désignation du projet	Cautionnement provisoire
Lot N°2	Travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de KARBA dans la Commune de FIGUIL	340 000 (Trois cent quarante mille) francs CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **1er Juin 2020 à 11 heures au plus tard** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Figuil.
Seuls Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative requise après un délai de 48 heures accordée à l'ouverture des plis,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence de la caution de soumission,
- Note technique au moins égale à 70%,
- Offre financière incomplète ;
- Non-conformité du modèle de soumission au DAG ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été **évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par **leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Figuil.

FIGUIL le 11 Mai 2020

Le MAIRE

MANA MESSINGUE

COMMUNE DE REY BOUBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AAONO/CRB/CIPM/BEC/2020 DU 04/05/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DE CERTAINES DES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE REY BOUBA (KONGRONG, OURO MAYO ET BÉRÉ), DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : FONDS PROPRE/EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de l'exercice 2020, le Maire de la Commune de Rey-Bouba, (Autorité Contractante), lance un Appel d'offres National Ouvert **pour l'exécution des travaux de Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe de certaines des écoles publiques de la commune de Rey Bouba (Kongrong, Ouro Mayo et Béré)**, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux Préliminaires
- Maçonnerie - Elévation
- Charpente-Couverture
- Menuiserie Métallique
- Revêtement-Peinture
- Electricité

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt millions (20 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions **à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par **les fonds propres de la Commune de Rey-Bouba de l'exercice 2020.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables dans **les services de la Commune de Rey-Bouba (Tél : 696 538 033)** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Rey-Bouba dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Rey-Bouba d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) Francs CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax. Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra être déposée à la Commune de Rey-Bouba **au plus tard le 27/05/2020 à 14h00, heure locale**. Elle devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AAONO/CRB/CIPM/BEC/2020 DU 04/05/2020
Pour l'exécution des travaux de Réhabilitation d'un bloc de deux salles de classe de certaines
des écoles publiques de la commune de Rey Bouba (Kongrong, Ouro Mayo et Béré),
Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En Procédure d'Urgence)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Quatre cent mille (400 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 27/05/2020 à 15h00**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence de la caution de soumission;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif (après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés);
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% (Oui), sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non

2	Le chiffre d'affaires	Oui/Non
3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4	Les références de l'entrepreneur	Oui/Non
5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non
7	La capacité financière	Oui/Non

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui sera qualifiée pour la suite de la procédure.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée **la moins disante** et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Rey-Bouba ou auprès de la Délégation Départementale des Domaines, du Cadastre et des Affaires Foncières du Mayo-Rey à Tcholliré.

REY-BOUBA le 4 Mai 2020

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE REY BOUBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AAONO/CRB/CIPM /2020 DU05/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONCEAUX SUR L'AXEBALKWA- DOKEROL 1, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget, le Maire de la Commune de Rey-Bouba (Autorité Contractant), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert **pour les travaux de construction des ponceaux sur l'axe Baikwa- Dokérol 1** , Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au cadre du détail quantitatif. Ces prestations sont décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP).

- > **TRAVAUX PREPARATOIRES;**
- > **PREPARATION;**
- > **TRAVAUX GENERAUX ;**
- > **OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT ;**
- > **LABELLISATION.**

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel dudit marché est de **Trente millions (30 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte **aux Entreprises droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans les domaines des Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet au présent Avis d'Appel d'Offres.**

Les entreprises intéressées par le présent Avis d'Appel d'Offres sont invitées à fournir dans leur offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP/MINADER, Exercice 2020.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables **à la Commune de Rey-Bouba** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quarante Mille (40 000) francs CFA à la recette municipale.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies** marquées comme tels, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous plis fermé, auprès de la Commune de Rey-Bouba **au plus tard le 28/05/2020 à 14 heures précises, heure locale** et devra porter la mention :

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AAONO/CRB/CIPM/2020 DU 05/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PONCEAUX SUR L'AXE BAIKWA- DOKEROL 1, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par l'Autorité Contractante est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO d'un montant de **Six Cent Mille (600 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur compétent. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres ou encore ne respectant pas les modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée purement et simplement irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une (01) phase le 28/05/2020 à 15 heures précises dans la salle abritant la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Rey-Bouba, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après:

- Absence de la caution de soumission;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif (après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés);
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% (Oui), sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Le chiffre d'affaires	Oui/Non

3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4	Les références de l'entrepreneur	Oui/Non
5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non
7	La capacité financière	Oui/Non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des OUI seront éligibles à l'analyse financière ; Les erreurs de calcul seront corrigées. La comparaison des offres retenues s'effectuera sur la base du prix toutes taxes comprises (TTC) en prenant en compte toutes les rubriques du bordereau des prix et les corrections éventuelles.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Rey-Bouba. (Autorité Contractante), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la moins disante** et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la **Commune de Rey-Bouba ou auprès du Délégué Départemental de l'Agriculture et du Développement Rural du Mayo-Rey à Tcholliré** dès publication du présent avis.

REY-BOUBA le 5 Mai 2020

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE REY BOUBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AAONO/CRB/CIPM /2020 DU05/05/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLEMBIDENG-ATEKI SUR 4 KM, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DUMAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget, le Maire de la Commune de Rey-Bouba (Autorité Contractant), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert **pour les travaux d'ouverture de la piste agricole Mbideng-Ateki sur 4Km, Commune de Rey-Bouba**, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au cadre du détail quantitatif. Ces prestations sont décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP).

- > **TRAVAUX PREPARATOIRES;**
- > **ASSAINISSEMENT;**
- > **TERRASSEMENTS;**
- > **OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT ;**
- > **LABELLISATION.**

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel dudit marché est de **Trente millions (30 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte **aux Entreprises droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans les domaines des Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.**

Les entreprises intéressées par le présent Avis d'Appel d'Offres sont invitées à fournir dans leur offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objectif de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP/MINADER, Exercice 2020.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la **Commune de Rey-Bouba** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quarante Mille (40 000) francs CFA à la recette municipale.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies** marqués comme tels, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée contre sous plis fermé, auprès de la Commune de Rey-Bouba **au plus tard le 28/05/2020 à 14 heures précises, heure locale** et devra porter la mention ;

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°N°009/AAONO/CRB/CIPM /2020 DU
05/05/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLIE ,
MBIDENG-ATEKI SUR 4 KM, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU
MAYO-REY, REGION DU NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par l'Autorité Contractante est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO d'un montant de **Six Cent Mille (600 000) francs CFA**. Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur compétent. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. **Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres ou encore ne respectant pas les modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré purement et simplement irrecevable.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une (01) phase le 28/05/2020 à 15 heures précises dans la salle abritant la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Rey-Bouba, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence de la caution de soumission;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif (après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés);
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% (Oui), sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Le chiffre d'affaires	Oui/Non

3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4	Les références de l'entrepreneur	Oui/Non
5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non
7	La capacité financière	Oui/Non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des OUI seront éligibles à l'analyse financière ; Les erreurs de caicui seront corrigées. La comparaison des offres retenues s'effectuera sur la base du prix toutes taxes comprises (TTC) en prenant en compte toutes les rubriques du bordereau des prix et ies corrections éventuelles.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Rey-Bouba, (Autorité Contractante), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la moins disante** et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à **la Commune de Rey-Bouba ou auprès du Délégué Départemental de l'Agriculture et du Développement Rural du Mayo-Rey à Tcholliré** dès publication du présent avis.

REY-BOUBA le 5 Mai 2020

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE REY BOUBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/CRB/CIPIVI /2020 DU05/05/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE MBIDENG-BOLIEL(AVEC OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT), COMMUNE DE REY-BOUBA,DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget, le Maire de la Commune de Rey-Bouba (Autorité Contractant), lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert **pour les travaux d'ouverture de la route Mbideng- Boliel (avec ouvrage de franchissement)**, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au cadre du détail quantitatif. Ces prestations sont décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP).

- > **TRAVAUX PRELIMINAIRES;**
- > **TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE;**
- > **OUVRAGES DE FRANCHISSEMENT ;**

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel dudit marché est de **Vingt-sept millions sept cent mille (27 700 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans les domaines des Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

Les entreprises intéressées par le présent Avis d'Appel d'Offres sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objectif de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **BIP/MINTP, Exercice 2020.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la **Commune de Rey-Bouba** dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Quarante Mille (40 000) francs CFA à la recette municipale.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies** marquées comme tels, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée contre sous plis fermé, auprès de la Commune de Rey-Bouba **au plus tard le 28/05/2020 à 14heures précises, heure locale** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AAONO/CRB/CIPIVI /2020 DU
05/05/2020 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE MBIDENG-BOLIEL
(AVEC OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT), COMMUNE DE REY-BOUBA,
DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (En procédure d'Urgence).
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par l'Autorité Contractante est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO d'un montant de **Cinq cent cinquante-quatre mille (554 000) francs CFA**. Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur compétent. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. **Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres ou encore ne respectant pas les modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée purement et simplement irrecevable.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une (01) phase le 28/05/2020 à 15 heures précises dans la salle abritant la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Rey-Bouba, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après:

- Absence de la caution de soumission;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif (après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés);
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée; - Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% (Oui), sera jugée mauvaise et exclue du classement ; - Absence d'un prix unitaire quantifié ; - Non-conformité du modèle de soumission.

CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Le chiffre d'affaires	Oui/Non
3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4		

Les références de l'entrepreneur



Oui/Non



5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non
7	La capacité financière	Oui/Non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des OUI seront éligibles à l'analyse financière ;
Les erreurs de calcul seront corrigées. La comparaison des offres retenues s'effectuera sur la base du prix toutes taxes comprises (TTC) en prenant en compte toutes les rubriques du bordereau des prix et les corrections éventuelles.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Rey-Bouba (Autorité Contractante), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la moins disante** et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus **à la Commune de Rey-Bouba ou auprès du Délégué Départemental des Travaux Publics du Mayo-Rey à Tcholliré** dès publication du présent avis.

REY-BOUBA le 5 Mai 2020

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE REY BOUBA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 011/AONO/CRB/CIPM/2020 DU 06/05/2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT À USAGE DE CSL DE BADJARI, COMMUNE DE REY-BOUBA, DÉPARTEMENT DU MAYO-REY, RÉGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, le Maire de la Commune de Rey-Bouba, lance un Appel d'offres National Ouvert pour **l'exécution des travaux de construction d'un Bâtiment à usage de CSI de BADJARI**, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Etudes et installation de chantier ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Béton armé en élévation ;
- Maçonnerie et ravalement ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie bois ;
- Menuiserie métallique ;
- Revêtement ;
- Plomberie sanitaire ;
- Equipement sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Assainissement.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cinquante millions (50.0000.000) de francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions **à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.**

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par **la Dotation Générale en Investissement**, sur la ligne d'imputation budgétaire n° _____

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables dans les **services de la Commune de Rey-Bouba** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Rey-Bouba dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Rey-Bouba d'une somme non remboursable de **soixante-dix mille (70.000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra être déposée à la Commune de Rey-Bouba **au plus tard le 29/05/2020 à 14h00 heures, heure locale**. Elle devra porter la mention :

**Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°011/AONO/CRB/CIPIVt/2020 du 06/05/2020 pour
l'exécution des travaux de construction d'un Bâtiment à usage de CSI de BADJARI, Commune
de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord.
(En procédure d'urgence)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, **d'un montant d'Un million (1.000.000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 29/05/2020 à 15h00 heures** par la Commission Interne de Passation de Rey-Bouba dans la salle de la réunion de la Commune, seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence de la caution de soumission;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif (après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés);
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à 70% (Oui), sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Le chiffre d'affaires	Oui/Non
3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4	Les références de l'entrepreneur	Oui/Non
5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non
7	La capacité financière	Oui/Non

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui sera qualifiée pour la suite de la procédure.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée **la moins disante** et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Rey-Bouba.**

REY-BOUBA le 6 Mai 2020

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBARESSOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 641437 2222

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba ter Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les **travaux de construction de trois blocs de deux salles de classe à l'école publique de Mbaressoumtou dans la Commune d' Arrondissement de Nkongsamba 1er.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les travaux construction de trois blocs de deux salles de classe à l'école publique de Mbaressoumtou dans la Commune d' Arrondissement de Nkongsamba 1er,

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	travaux de construction de trois blocs de deux salles de classe à l'école publique de baressoumtou dans la Commune d' Arrondissement de Nkongsamba 1er	Mbaressoumtoum	Nkongsamba 1er	commune de d'arrondissement de Nkongsamba 1er

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES ;
- TERRASSEMENT ;
- FONDATIONS ;
- MAÇONNERIE — ELEVATION
- CHARPENTE — COUVERTURE ; PLAFOND;
- MENUISERIE METALLIQUE
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;
- V.R.D

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux petites et moyennes Entreprises de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement



Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020 du MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL. en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	construction de trois blocs de deux salles de classe à l'école publique de Mbaessoumtou dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er,	54 000 000 (Cinquante-quatre millions) F.CFA	54 27 351 01 641437 2222

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Compétents.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, dès l'heure de l'ouverture de la Recette Municipale de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt-dix mille (90 000) F.CFA**. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale. Téléphone.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être remis en un seul pli rattachés et scellés, sous pli fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er au plus tard le **05/06/2020 à 12 heures** (heure locale).

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDE
N°005/AONO/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBAESSOUMTOU
ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, DEPARTEMENT DU M'PONGOU
Financement : BIP MINDDEVEL Exercice 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours à compter de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un tiers indépendant, chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 080 000 (Un million huit cent mille) francs CFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu dans les Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de :
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quelque soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de :
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique „ organisation, méthodologie et planning
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba Ier, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire (à prix anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble des conditions de la demande de cotation.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba Ier.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation en cas de soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel d'urgence) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE MBARESSOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINNDEVEL EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 641437 2222 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er. un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour **les travaux de Construction d'un bloc maternel à l'école maternelle de Mbaressoumtou dans la Commune de Nkongsamba 1er**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent **les Travaux construction d'un bloc maternel à l'école maternelle de Mbaressoumtou dans la commune de Nkongsamba 1er**

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	Travaux construction d'un bloc maternel à l'école maternelle de Mbaressoumtou dans la commune de Nkongsamba 1er	Mbaressoumtou	Nkongsamba 1er	commune de d'arrondissement de Nkongsamba 1er

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre. composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment. les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES
- TERRASSEMENT ;
- FONDATIONS ;
- MAÇONNERIE -- ELEVATION ;
- CHARPENTE -- COUVERTURE ; PLAFOND;
- MENUISERIE METALLIQUE ;
- MENUISERIE BOIS ;
- PLOMBERIE SANITAIRE;
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ET REVETEMENT ;
- V.R.D

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux petites et moyennes Entreprises de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019 du MINDDEVEL, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	Travaux construction d'un bloc maternel à l'école maternelle de Mbaessoumtou dans la commune de Nkongsamba 1er	25 000 000 (Vingt cinq millions) FCFA	54 27 351 01 641437 2222 821

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, dès l'heure de l'ouverture de la Recette Municipale de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de **quarante cinq millions** FCFA. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, doit être remis, récépissé sous plis fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **05/06/2020, à 12 heures** (heure locale).

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCE

**N°006/AONO/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATEL
D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er**

Financement : BIP MINDDEVEL Exercice 2019

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLE

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours à compter de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par le chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 500 000 (Cinq cent mille) francs CFA. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu dans les Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de :
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de déclarer l'offre non conforme ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, r
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba Ier, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire (prix anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble des conditions de la demande de cotation.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba Ier.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation en cas de soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel d'urgence) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE GBPS GROUPE 2 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 641437 2221

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, **POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE GBPS GROUPE 2** dans la commune de Nkongsamba 1er, arrondissement de Nkongsamba 1er.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent les **TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE GBPS GROUPE 2**, Arrondissement de Nkongsamba 1er.

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE GBPS GROUPE 2 , Arrondissement de Nkongsamba 1er.	EBOUM 1	Nkongsamba 1er	commune de d'arrondissement de Nkongsamba 1er

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre. composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis **quantitatif** et estimatif, comprenant notamment. les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES
- TERRASSEMENT ;
- FONDATIONS ;
- MAÇONNERIE -- ELEVATION ;
- CHARPENTE -- COUVERTURE ; PLAFOND;
- MENUISERIE METALLIQUE ;
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;
- V.R.D

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019 du

JDM n° 2059 du 22 Mai 2020

Page 56 sur 276

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

26/05/2020



MINDDEVEL, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE GBPS GROUPE 2 dans la commune de Nkongsamba 1er	9 350 000 (Neuf millions trois cent cinquante mille) FCFA	54 27 351 01 641437 2221

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, dès la Recette Municipale de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) FCFA. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, sera remis en un pli rattaché et scellé, récépissé sous plis fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **04/06/2020, à 12 heures** (heure locale).

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PLEIN PUBLI »
007/AONO/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE DEUX SALLES DE CLASSE GBPS GROUPE 2
ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, DEPARTEMENT DU MOUNGO
Financement : BIP MINDDEVEL Exercice 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours à compter de la date de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un tiers indépendant, agréé par le chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 187 000 (Cent quatre-vingt sept mille) francs CFA. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions de soumission, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conforme. Les pièces administratives particulières de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 04/06/2020 à 12 heures, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de :
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de déclarer l'offre non conforme ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, r
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba Ier, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire (prix anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble des conditions de la demande de cotation.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba Ier.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation en cas de soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel d'urgence) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CARREFOURS ET PLACES URBAINES A EBOUM 1 DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINH DU EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 38 497 02 641437 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CARREFOURS ET PLACES URBAINES A EBOUM 1 dans la commune de Nkongsamba 1er,**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CARREFOURS ET PLACES URBAINES A EBOUM 1 dans la commune de Nkongsamba 1er, arrondissement de Nkongsamba 1er.**

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CARREFOURS ET PLACES URBAINES A EBOUM 1 dans la commune de Nkongsamba 1er,	EBOULM 1	Nkongsamba 1er	commune de d'arrondissement de Nkongsamba 1er

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre, composés

des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PRELIMINAIRES
- Aménagements des ouvrages en béton et mobiliers
- Aménagements espace verts

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019 du MINDDEVEL, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CARREFOURS ET PLACES URBAINES A EBOUM 1 dans la commune de Nkongsamba 1er,	21 000 000 (Vingt un millions) FCFA	54 38 497 02 641437 2250

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, dès la Recette Municipale de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être remis scellé et récépissé sous pli fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **05/06/2020, à 12 heures** (heure locale).

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCE

N°008/AONO/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES CARREFOURS ET PLACES URBAINES A EBOUM 1, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Financement : BIP MINH DU Exercice 2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours à compter de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère de l'Économie (quatre cent vingt mille) francs CFA.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu aux Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.
Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de :
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de déclarer l'offre non conforme ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, ronds et décimaux ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba Ier, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire (prix anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble des conditions de la demande de cotation.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba Ier.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation de tout soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel d'urgence) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°008/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2020 DU 19 MAI 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL
PÉDAGOGIQUE (MATÉRIEL TOPOGRAPHIE ET INFORMATIQUE) À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
DES TRAVAUX PUBLICS DE YAOUNDÉ FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP
EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'ENSTP lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la sélection d'une entreprise devant fournir le matériel pédagogique (matériel topographique et informatique) à ***l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé***.

2. Consistance des prestations

Les fournitures, objet du présent Appel d'offres comprennent les équipements du dortoir prévu au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- Fourniture du matériel de topographie ;
- Fourniture du matériel informatique.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de :

- **Lot 1 : 20.000.000 (vingt millions) Francs CFA ;**
- **Lot 2 : 10.000.000 (dix millions) Francs CFA ;**
- **Lot 3 : 20.000.000 (vingt millions) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les équipements sont subdivisés en trois(03) lots ci-après définis :

- Lot 1 : le matériel de topographie ;
- Lot 2 : acquisition des onduleurs ;
- Lot 3 : acquisition des ordinateurs de bureau.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, ayant des compétences dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2020.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP à Yaoundé ou au secrétariat du maître d'ouvrage délégué (CMTP de Garoua), BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maître d'Ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **12 Juin 2020 à 12heures précises**, heure locale et devront porter la mention:

« **Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/MINTP/CPM-ENSTP/2020 du 19 Mai 2020 pour la fourniture du matériel pédagogique (matériel topographie et informatique) à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant répartie comme suit :

- **Lot 1 : 400. 000 (quatre cent mille) Francs CFA ;**

- **Lot 2 : 200. 000 (deux cent mille) Francs CFA ;**

- **Lot 3 : 400. 000 (quatre cent mille) Francs CFA.**

Toutes établies par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces du DAO, valable pendant 30(trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **12 Juin 2020, à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ENSTP dans la salle de lecture de la bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission,
- b) Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- d) Dossier technique incomplet ;
- e) Dossier financier incomplet ;
- f) Absence de prospectus précis des équipements à fournir ;
- g) Absence de fiche technique du matériel ;
- h) Absence d'autorisation du fabricant établi au nom du soumissionnaire ;
- i) Non-conformité aux spécifications techniques de la fourniture ;
- j) Non satisfaction de 80% des critères essentiels ;
- k) Figurer sur la liste des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP.

Principaux critères essentiels :

N°	Activité
A)	Présentation
B)	Références dans les prestations similaires
C)	Délai de garantie
D)	Planning et délai de livraison

Le non-respect d'au moins 80% des rubriques entraîne l'élimination de l'offre pour l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

- Numéro vert de la CONAC :

En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel: 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

YAOUNDE le 18 Mai 2020

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE NLONGO'O DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINSANTE EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 40 530 07 641437 2231 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, **POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE NLONGO'O dans la commune de Nkongsamba 1er,**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent **LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE NLONGO'O dans la commune de Nkongsamba 1er, .**

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE NLONGO'O , arrondissement de Nkongsamba 1er.	NLONGO'O	Nkongsamba 1er	commune de d'arrondissement de Nkongsamba 1er

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- TRAVAUX PREPARATOIRES - ETUDES ;
- TERRASSEMENT ;
- FONDATIONS ;
- MAÇONNERIE — ELEVATION
- CHARPENTE — COUVERTURE ; PLAFOND;
- MENUISERIE METALLIQUE
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;
- V.R.D

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020 du MINSANTE, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE NLONKO'O , arrondissement de Nkongsamba 1er.	10 700 000 (dix millions sept cent mille) FCFA	54 40 530 07 641437 2231 611

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, dès la Recette Municipale de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) FCFA**. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être remis, sous pli fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **08/06/2020, à 12 heures** (heure locale).

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCE

N°009/AONO/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI DE NLONKO'O DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU MOUKOKO
Financement : BIP MINSANTE Exercice 2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours à compter de la date de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par le Maître d'Ouvrage, en vertu de l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions de soumission. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions de soumission, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conforme. Les pièces administratives doivent être produites avant le jour de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu dans les Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de :
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de déclarer l'offre non conforme ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, r
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
- ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
- iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba Ier, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire (prix anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble des conditions de la demande de cotation.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba Ier.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation en cas de soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel d'urgence) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

COMMUNE D'ATOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-ATOK/SG/CIPM-2020 GU 05/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ATOK, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (EN PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
27 351 01 64 120 5 2811

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ATOK, Autorité Contractante, lance un appel Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de certaines infrastructures publiques dans la commune d'atok, département du haut-nyong, Région de l'Est, allotis ainsi qu'i

N° LOT	DESIGNATION	IMPUTATION	MONTANT
1	Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes (CMPJ) à ATOK -première phase	26 347 06 64 120 5 2811	60 000 000
2	Centre de Kantè Intégré [CSII à ZOGUELA	27 351 01 64 120 5 2811	50 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux a réalisés portes sur :

- Lot 100 ; Travaux Préparatoires
- Lot 200: Terrassements
- Lot 300: Fondation
- Lot 400 : Maçonneries Et Elévator)
- Lot 500 : La Charpente- La Couverture Et Plafond
- Lot 600 ; Les menuiseries bois
- Lot 700 : Les menuiseries métalliques
- Lot 800 : L'électricité
- Lot 900 : La peinture
- Lot 1000 :LesVRD
- Lot 1100 : Plomberie Sanitaire-Revêtement (pour les lots 3 et 4

3. Cout Prévisionnel

60 000 000 POUR LOT 1 ET 50 000 000 POUR LOT 2

4. Allotissement

Dans le cadre du présent appel d'offres, un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire Camerounais

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d Investissement Public. EXERCICE 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d Appel d'Offres peut être consulté gratuitement a la Commune d'ATOK. dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale d'ATOK

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d Appel d'Offres peut être retire gratuitement a la Commune d'ATOK. dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale d'ATOK

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies niarqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d ATOK. au plus tard le 04/06/2020.a 11 heures précises et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 002/AONO/CATOK/CIPM/2020 Du) 05/05/2020
POUR LA CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES PUBLIQUES DANS LA
COMMUNE D'ATOK DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST
(Préciser le(s) lot (s) sollicité (s))
"A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Delai de Livraison

Les travaux a réalisés portes sur :

- Lot 100 ; Travaux Préparatoires
- Lot 200: Terrassements
- Lot 300: Fondation
- Lot 400 : Maçonneries Et Elévator)
- Lot 500 : La Charpente- La Couverture Et Plafond
- Lot 600 ; Les menuiseries bois
- Lot 700 : Les menuiseries métalliques
- Lot 800 : L'électricité
- Lot 900 : La peinture
- Lot 1000 :LesVRD
- Lot 1100 : Plomberie Sanitaire-Revêtement (pour les lots 3 et 4

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1%' ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1" ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune d'ATOK le 04/06/2020 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune d'ATOK. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires;

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de AS heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission.

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
 - 2) N avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
 - 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;
- c.
- 1) Omission du prix d une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
 - 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 1^A.3 du RPAO
- Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

- 1- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 2- Personnel d'encadrement;
- 3- Moyens matériels :

Références:

- 5- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) sur les trois (03) dernières années ;
 - 6- Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité(s) devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.
 - 7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;
 - 8- Compréhension du projet (Sous-Détail des Prix Unitaires)
- Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins A6 «oui» sur 65) seront examinées

15. Attribution

Le Marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre :

1. Administrative sera jugée conforme ;
2. technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
3. financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'ATOK, aux numéros de téléphones : 696 78 37 64/ 674 12 84 58/.

ATOK le 5 Mai 2020

Le MAIRE

BAL. Jean Yves

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 FORAGES AU QUARTIER EKEL-KO'OO DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINEE EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 32 423 03 641437 2246

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance un Appel d'Offre' National Ouvert en procédure d'urgence, pour les **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 FORAGES AU QUARTIER EKEL-KOTO** dans la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, Arrondissement de Nkongsamba 1er.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 FORAGES AU QUARTIER EKEL-KO'0 dans la commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, arrondissement de Nkongsamba 1er.

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 FORAGES AU QUARTIER EKEL-KO'O, arrondissement de Nkongsamba 1er.	EKEL KO'O	Nkongsamba 1er	commune de d'arrondissement de Nkongsamba 1er

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019 du MINDDEVEL, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 FORAGES AU QUARTIER EKEL-KO'O, arrondissement de Nkongsamba 1er.	17 000 000 (dix sept millions) FCFA	53 27 351 01 64 14 37 22 22 850

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, dès la Recette Municipale de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de vingt cinq mille (25 000) FCFA. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone et Adresse Email.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être remis scellé et récépissé sous plis fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **08/05/2020, à 12 heures** (heure locale).

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDE

N°010/AONO/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 FORAGES AU QUARTIER DE NGONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, DEPARTEMENT DU MOUNGO
Financement : BIP MINEE Exercice 2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours à compter de la date de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

n/a

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un professionnel agréé par le chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 340 000 (trois cent quarante mille) francs CFA. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions exigibles, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiée conforme. Les pièces doivent être déposées au plus tard le 08/05/2020 à 12 heures (heure locale) au Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le 08/05/2020 à 14 heures (heure locale) à la Recette Municipale des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de :
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de :
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de :
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, r
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
 - ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
 - iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
 - iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;
- Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

13. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba Ier, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant fait l'offre la plus anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble des clauses du marché.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba Ier.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel) ont été mis en place.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après :

COMMUNE D'ATOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/C-ATOK/SG/CIPM/2020DU 05/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE DE LA PLACE DESFETES DANS LA COMMUNE D'ATOK, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST(EN PROCÉDURE D'URGENCE)LOT UNIQUE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de son Budget d'Investissement Public pour le compte de l'exercice budgétaire 2020, le Ministre de la Décentralisation et du Développement Local a fait une dotation à la Commune d'Atok, destinée au financement des travaux de construction de la tribune de la place de fêtes dans ladite Commune. A cet effet, le Maire de la Coirimune d'Atok, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection d'une entreprise devant exécuter lesdits travaux

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

Lot 100: FONDATIONS

Lot 200: ELEVATION

Lot 300: CARPERPENTE, COUVERTURE ET ETANCHEITE

Lot400; REVETEMENT

Lot 500 : PEINTURE

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est 13 500 000

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais et installées au Cameroun

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère de la Santé Publique, BIP 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie d'Atok (Secrétariat général" Tél : 696 78 37 64).

8. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès

de la Mairie d'Atok (Secrétariat général) sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie d'ATOK (Secrétariat général) au plus tard le 04/06/2020 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/C-ATOK/SG/CIPM-2020 DU 05 05 2020 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA TRIBUNE DE LA PLACE DES FETES DANS LA COMMUNE DE ATOK,
DEPARTEMENT
DU HAUT-NYONG (en procédure d'urgence), lot unique.
Financement : BUDGET MINDEVEL 2020
A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Délai de Livraison

4 MOIS

11. Cautionnement Provisoire

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessus, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les

soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif..

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet. Sous-préfet....). conformément aux

stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment

l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura

lieu le 04/06/2020 à 13 Heures par la Commission Interne de Passation des Marchés sis dans les services de la maire d'Aok

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

1ere Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);

• 2 eme étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

- 3 eme étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée

(même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Eliminatoires ;

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non-conforme ;

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité d'un composant de l'offre financière définit à l'article 14 alinéa 3 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux, le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées. Critères

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités

techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie d'Atok (secrétariat général). Tel: 696 78 37 64

ATOK le 5 Mai 2020

Le MAIRE

BAL. Jean Yves

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°011/AONO/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AXES ROUTIERS : TRONCON ROUTES FOYER CULTUREL-CHEFFERIE MOUANDJA DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1ER, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,FINANCEMENT : BIP MINH DU EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
 54 38 497 02 641437 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les **RAVAUX D'AMENAGEMENT DES AXES ROUTIERS : TRONCON ROUTES FOYER CULTUREL-CHEFFERIE MOUANDJA** dans la commune de Nkongsamba 1er, arrondissement de Nkongsamba 1er.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent **TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AXES ROUTIERS : TRONCON ROUTES FOYER CULTUREL-CHEFFERIE MOUANDJA** dans la commune de Nkongsamba 1er, arrondissement de Nkongsamba 1er.

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AXES ROUTIERS : TRONCON ROUTES FOYER CULTUREL-CHEFFERIE MOUANDJA la commune de Nkongsamba 1er, arrondissement de Nkongsamba 1er.	MOUANDJA	Nkongsamba 1er	commune de d'arrondissement de Nkongsamba 1er

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre, composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment, les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

- INSTALLATIONS ;
- TERRASSEMENT - CHAUSSEE
- DRAINAGE ET ASSAINISSEMENT ;

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019 du MINH DU, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AXES ROUTIERS : TRONCON ROUTES FOYER CULTUREL-CHEFFERIE MOUANDJA la commune de Nkongsamba 1er, arrondissement de Nkongsamba 1er.	40 000 000 (quarante millions) FCFA	54 38 497 02 641437 2250

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, dès la Recette Municipale de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de soixante mille (60 000) FCFA. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être remis, scellé et récépissé sous pli fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **08/06/2020, à 12 heures** (heure locale).

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCE

N°011/AONO/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES AXES ROUTIERS : TRONCON ROUTES MOUANDJA D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er
 Financement : BIP MINHDU Exercice 2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLE

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours à compter de la date de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par un tiers agréé par le chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 800 000 (huit cent quarante mille) francs CFA. A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des cautions, les dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu dans les Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de déclarer l'offre non conforme ;
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, ronds et décimaux ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
 - ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
 - iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
 - iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;
- Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba Ier, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire ayant fait l'offre la plus anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble des clauses du marché.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba Ier.
Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap) Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°012/AONO/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR MARGO VOYAGE-DISPENSAIRE LONKO'O ET BRETelles DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA LER, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA LER, DEPARTEMENT DU MOUNGO. REGION DU LITTORAL, FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2020.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 36 468 01 641437 2250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1er, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les **TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR MARGO VOYAGE-DISPENSAIRE LONKO'O ET BRETelles DANS LA COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, DEPARTEMENT DU MOUNGO. REGION DU LITTORAL,**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent **LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR MARGO VOYAGE-DISPENSAIRE LONKO'O ET BRETelles** dans la commune de Nkongsamba 1er, Arrondissement de Nkongsamba 1er.

N°	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration bénéficiaire
Unique	LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR MARGO VOYAGE-DISPENSAIRE LONKO'O ET BRETelles dans la commune de Nkongsamba 1er, arrondissement de Nkongsamba 1er.	NLONKO'O	Nkongsamba 1er	commune de d'arrondissement de Nkongsamba 1er

Ceux-ci sont constitués essentiellement des travaux du gros oeuvre et ceux du second oeuvre. composés des natures et quantités décrites dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, comprenant notamment. les rubriques ci-après :

Les travaux comprennent :

Les travaux comprennent :

- INSTALLATIONS
- TERRASSEMENT - CHAUME ;
- DRAINAGE ET ASSAINISSEMENT :

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, justifiant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020 du MINTP, en Ressources transférée, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR MARGO VOYAGE-DISPENSAIRE LONKO'O ET BRETELLES dans la commune de Nkongsamba 1er, arrondissement de Nkongsamba 1er.	27 700 000 (Vingt sept millions sept cent mille) FCFA	54 36 468 01 641437 2250

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, dès la Recette Municipale de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de quarante cinq millions. Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être remis, scellé et récépissé sous plis fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **08/06/2020, à 12 heures** (heure locale).

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDE
N° 012/AONO/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE
COMMUNE DE NKONGSAMBA 1er, ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1er, DEPARTEMENT DE NKONGSAMBA 1er
Financement : BIP MINTP Exercice 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 120 jours à compter de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par le chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 554 000 (cinq cent cinquante quatre mille)
A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu dans les Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de :
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- d) Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de :
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
- f) Offre Technique incomplète pour absence de:
 - rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, r
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères Essentiels :

- i) Références de l'Entreprise ;
 - ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
 - iii) Expérience du personnel d'encadrement ;
 - iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;
- Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

12. Attribution

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Nkongsamba Ier, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre (prix unitaire) est anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble des critères d'évaluation.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba Ier.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel) ont été mis en place.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après :

COMMUNE DE PENJA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C/PJA/CIPM/2020 DU 18/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
CANIVEAUX ENTRE LE DOMICILE DU COMMANDANT NGOUFAN ET CELUI DE MONSIEUR MOUBUTU)
DANS LA COMMUNE DE NJOMBE -PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MLNDDEVEL de l'exercice 2020, le Maire de la Commune de Penja. Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour les **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CANIVEAUX (ENTRE LE DOMICILE DU COMMANDANT NGOUFAN ET CELUI DE MONSIEUR MOLBUTU) DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent:

- NETTOYAGE ET TERRASSEMENT ;
- DRAINAGE ASSAINISSEMENT.
- DEPLACEMENT RESEAU CDE

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toute Entreprise de droit Camerounais, jouissant des capacités administratives, techniques et financières requises pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINDDVEL). Exercice 2020, en ressources transférées, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	
Unique	Construction des caniveaux (entre le domicile du Commandant Ngoufan et celui de Monsieur Moubutu) dans la Commune de Penja, Arrondissement de Njombe Penja.	16 950 0

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Affaires Générales de la Commune de PENJA, dès publication du **Trente mille (30 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de PENJA.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels au plus tard le **10/06/2020 à 12 HEURES** (heure limite) et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C/PJA/CIPM/2020 du 18/05/2020
DOMICILE DU COMMANDANT NGOUFAN ET CELUI DE MONSIEUR MOUBUTU) DANS LA COMMUNE DE N'GOUA**

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de 120 jours à compter de la date de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances, d'un montant de **Trois cent trente neuf mille (339 000) Francs CFA**, valable pendant toute la durée de l'exécution des travaux.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes conformes à l'Annexe 1 de l'Appel d'Offres.

Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/06/2020 à 13 HEURES** et se fera en séance publique.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission
- b) Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception
- c) Non-conformité dans un délai de **-t8** heures après le dépôt des offres d'au moins une des pièces du dossier administratif :
- d) Fausse déclaration. ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit
- e) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
 - Offre Technique incomplète pour absence de rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
 - Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'appel d'Offres ;
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » :
- h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- i) Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - Une soumission
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres. rempli
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;
- j) Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

13.2. Critères Essentiels

i) Références de l'Entreprise ;

ii) Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

iii) Expérience du personnel d'encadrement ;

iv) Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja. Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'offre sera la plus avantageuse après vérification et correction uniquement.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise de l'offre.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, à la Mairie de Penja, Services des Marchés Publics.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

COMMUNE DE PENJA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/C/PJA/CIPM/2020 DU 18/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DRAIN- AU
LIEU DIT NDOKO (MONSIEUR TAKOUGOUM VERS LA CHEFFERIE AMOATABA) DANS LA COMMUNE
DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBE PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU
LITTORAL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 64'442 2247 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MINDDEVEL de l'exercice 2020, le Maire de la Commune de Penja. Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour les **travaux de construction d'un drain au lieu dit Ndoko (Monsieur Takougoum vers la Chefferie Mouataba) dans la Commune de Penja. Arrondissement de Njombe Penja, Département du Moungo, Région du Littoral.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent:

- INSTALLATIONS ;
- TERRASSEMENT ET CONSTRUCTION DES OUVRAGES DE SOUTÈNEMENT;
- DRAINAGE ET ASSAINISSEMENT ;
- DEPLACEMENT RESEAUX.

3. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux.

5. Financement

Les travaux objet du pré -sent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'In. estissement Public (BIP MINDDVEL). Exercice 2020, en ressources transférées. suivant le tableau ci-après

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	travaux de construction d'un drain au lieu dit Ndoko (Monsieur Takougoum vers la Chefferie Mouataba) dans la Commune de Penja. Arrondissement de Njombe Penja, Département du Moungo, Région du Littoral.	30 500 000 (Trente millions cinq cent mille) FCFA	54 27 351 01 64'442 2247 821

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Affaires Gé

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Affaires Générales de la Commune de PENJA, dès publication **cinquante cinq mille (55 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Commune de PENJA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme au plus tard le **10/06/2020 à 12 HEURES** (heure limite) et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/C/PJA/CIPM/2020 du 18/05/2020 (MONSIEUR TAKOUGOUM VERS LA CHEFFERIE AMOUATABA) DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE PENJA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang figurant la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Six cent dix mille (610 000) Francs CFA**, valable pendant trente jours.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes aux pièces d'Offres.

Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/06/2020 à 13 HEURES** et se fera en séance publique. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence dans un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'examen ;
3. Non-conformité dans un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
4. Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de déclarer l'offre non conforme ;
5. Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
6. Offre Technique incomplète pour absence de :

- rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

1. Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
2. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
3. Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, r
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;
 - Le sous-détail des prix unitaires ;

1. Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères essentiels

1. Situation financière ;
2. Expérience ;
3. Personnels
4. Matériels.

Chaque offre pour être déclaré conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins 80% des critères essentiels conformément à la grille de notation des offres technique

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt- dix (90) jours à compter de la date fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, à la Mairie de Penja, Services des Marchés Publics.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel d'Offres) ont été mis en place. Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après :

COMMUNE DE PENJA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/C/PJA/CIPM/2020 DU 18/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
COMPLEXE MULTISPORT, DERRIERE LE LYCEE BILINGUE DE NJOMBE DANS LA COMMUNE DE PENJA
ARRONDISSEMENT DE NJOMBE-PENJA. DEPARTEMENT DU MOU GO REGION DU LITTORAL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 641442 2223 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MNDDEVEL de l'exercice 2020, le Maire de la Commune de Penja. Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un Complexe Multisport, derrière le Lycee Bilingue de Njombe dans la Commune de Penja, Arrondissement de Njombe-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent:

- TRAVAUX PREPARATOIRES-ETUDES;
- TERRASSEMENT ;
- FONDATION ;
- ELECTRICITE ;
- MATERIALISATION DES AIRES DE JEUX ; EQUIPEMEN

3. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINDDVEL). Exercice 2020, en ressources transférées. suivant le tableau ci-après

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	Travaux de construction d'un Complexe Multisport, derrière le Lycee Bilingue de Njombe dans la Commune de Penja, Arrondissement de Njombe-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral.	35 000 000 (Trente cinq millions) FCFA	54 27 351 01 641442 2223 821

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, dès la
Recette Municipale de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de soixante cinq millions.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Adresse Email.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme original au plus tard le **10/06/2020 à 10 HEURES** (heure limite) et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C/PJA/CIPM/2020 du 18/05/2020
DERRIERE LE LYCEE BILINGUE DE NJOMBE DANS LA COMMUNE DE PENJA ARRONDISSEMENT DE NKOSSONG**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang figurant sur la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **sept cent mille (700 000) Francs CFA**, valable pendant trente jours (30 jours).

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes d'Offres.

Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/06/2020 à 13 HEURES** et se fera en séance publique. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence dans un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'ex
3. Non-conformité dans un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif
4. Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent l
5. Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
6. Offre Technique incomplète pour absence de:

- rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières a
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

1. Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
2. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
3. Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

- Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, r
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;

1. Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.
- 2.

Critères essentiels

1. Situation financière ;
2. Expérience ;
3. Personnels
4. Matériels.

Chaque offre pour être déclaré conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères

éliminatoires et obtenu au moins de 23 oui/28 au moins 80% des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalués conformémen

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, te
vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt- dix (90) jours à compter de la date fixée

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, à la Mairie de Penja, Services des
Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap
Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-apr

COMMUNE DE BIBEY

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CM- BIBEY/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'exercice budgétaire 2020, le **MAIRE DE LA COMMUNE DE BIBEY**, Autorité Contractante, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la construction de cinq (05) forages équipés de pompe à motricité humaine dans certaines localités de la Commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre.

Les travaux sont regroupés en **un seul lot** suivant le tableau ci-après :

Lot	Nbre de forage	projet	Localité	Montant Prévisionnel (Francs CFA)	Caution	Achat quittance	Financement	Maître d'Ouvrage
1	1	Construction forage équipé de PMH	MBANGNHYE	8 500 000	840 000	75 000	BIP MINNEE	Maire
	2	Construction forage équipé de PMH	ETOLBOT	8 000 000			BIP MINADER	Maire
	3	Construction forage équipé de PMH A	ENDOE	8 500 000			BIP MINEE	Maire
	4	Construction forage équipé de PMH	TOBE	8 500 000			BIP MINEE	Maire
	5	Construction forage équipé de PMH	BIBEA	8 500 000			BIP MINEE	Maire
	TOTAL						42 000 000	

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes pour chaque forage :

- Les études géophysiques et d'implantation des forages ;
- L'implantation des forages ;
- L'installation du chantier, y compris l'amenée et repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;
- Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;
- Le développement, le pompage et les essais de débits ;
- Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle,
- La murette de clôture en agglos de 15 x 20 x 40 crépis et portillon.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises, inscrits sur la liste relative à la **lettre circulaire N°007/LC/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/CE1 du 27 février 2015** relative aux nouvelles modalités de la foration.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations autorisant à retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leurs dossiers.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés pour un coût estimatif total de quarante deux millions (42 000 000) de Francs CFA par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 dont les numéros des lignes d'imputation et les actes d'engagements suivants :

Lot	Nbre de forage	projet	Localité	Montant Prévisionnel (Francs CFA)	Caution	Achat quittance	Financement	Maître d'Ouvrage
1	1	Construction forage équipé de PMH	MBANGNHYE	8 500 000	840 000	75 000	BIP MINNEE	Maire
	2	Construction forage équipé de PMH	ETOLBOT	8 000 000			BIP MINADER	Maire
	3	Construction forage équipé de PMH A	ENDOE	8 500 000			BIP MINNEE	Maire
	4	Construction forage équipé de PMH	TOBE	8 500 000			BIP MINNEE	Maire
	5	Construction forage équipé de PMH	BIBEA	8 500 000			BIP MINNEE	Maire
	TOTAL						42 000 000	

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de BIBEY** dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Mairie de BIBEY** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante quinze mille (75 000) pour le lot en FCFA**, payable auprès de la **Recette Municipale de la commune de BIBEY** par le présent dossier, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés au à la Mairie de BIBEY contre récépissé, au plus tard **le 19 JUIN 2020 à 12 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°02/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CM-BIBEY/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020.

EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE CINQ (05) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE »

« **A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** ».

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage ou son représentant pour la réalisation des travaux est de trois (06) mois calendaires. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de 840 000 (Huit cent quarante mille) francs CFA établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et certaines compagnies d'assurances agréées dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, suivant le montant contenu dans le tableau ci-après :

Lot	Nbre de forage	projet	Localité	Montant Prévisionnel (Francs CFA)	Caution	Achat quittance	Financement	M d'O

1	1	Construction forage équipé de PMH	MBANGNHYE	8 500 000	840 000	75 000	BIP MINNEE	M
	2	Construction forage équipé de PMH	ETOLBOT	8 000 000			BIP MINADER	M
	3	Construction forage équipé de PMH A	ENDOE	8 500 000			BIP MINEE	M
	4	Construction forage équipé de PMH	TOBE	8 500 000			BIP MINEE	M
	5	Construction forage équipé de PMH	BIBEA	8 500 000			BIP MINEE	M
	TOTAL						42 000 000	

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valide au jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 19 JUIN 2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CPM) dans la salle des actes de la Mairie de BIBEY. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de caractère douteux**) ;
- c) Pièces non conformes **sous réserve des dispositions de la circulaire N°002/CAB/PM du 31 janvier 2011 portant sur le système de passation** ;
- d) Non possession en propre d'un appareil de sondage (Résistivimètre) ;
- e) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- f) Non possession en propre d'un atelier de forage ;
- g) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- h) Non satisfaction, au moins, de **80% des critères essentiels** ;
- i) Offre financière incomplète ;
- j) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- k) Absence d'un sous-détail de prix ;
- l) Absence d'une situation financière équivalente au moins au tiers du montant de la soumission.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **29 critères** essentiels ci-dessous :

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- La méthodologie d'exécution sur **06 critères** ;
- Les références de l'entreprise sur **06 critères**.

12. Attribution

Le Maire la Commune de BIBEY, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée t
la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

**Par ailleurs, pour celles des entreprises ayant été attributaires des marchés de forage dans le Département de la
l'exercice 2019, elles devront avoir achevé au moins un (01) lot de leurs prestations. Pour celles des entreprises ay
forage au cours de l'exercice budgétaire 2018, elles devront avoir livré l'ensemble de leurs travaux.**

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès la C
**Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie télé
Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-
Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.**

COMMUNE DE BIBEY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE. N° 03/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-B IBEY/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE DE 50KVA, DANS LA VILLE DE BIBEY, COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 641153 2242

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2020, le Maire de la Commune de BIBEY, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du MINEE, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'une mini centrale solaire photovoltaïque de 50KVA dans la ville de BIBEY, Commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre. Pour une enveloppe prévisionnelle de 100 000 000 FCFA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- La construction du champ photovoltaïque ;
- Equipements du local technique ;
- Installation et mise en œuvre des équipements ;
- Génie civil ;
- Construction d'un réseau basse tension ;
- Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de **Cent millions(100 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public (**BIP**) du MINDDEVEL, des exercices 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire 54 27 351 01 641153 2242 **pour un montant prévisionnel de Centmillions (100 000 000) FCFA.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de Bibey, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de BIBEY, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable **deux cent millefrancs CFA (200 000 FCFA)**, payable à la Recette Municipale de la Commune de BIBEY.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au service des marchés du Maître d'Ouvrage, au plus tard **le 19 JUIN 2020 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°03 /AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/CIPM/2020 du 18 MAI 2020

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE DE 50KVA, DANS LA VILLE DE BIBEY, COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public, du MINDDEVELEXERCICE 2020

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO précisant le montant **de Deux millions (2 000 000) francs CFA** et valable pendant **trente(30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 19 JUIN 2020 à 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BIBEY dans la salle des Actes de la Mairie de BIBEY.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
5. La note technique inférieure à 70% de oui;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Présentation générale des offres..... oui/non
- 2 La capacité financière..... oui/non
3. Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires oui/non
4. L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels duchantier) ... oui/non
5. Les matériels essentiels (Petits outillage de chantier) oui/non
6. La présence de la méthodologie (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) oui/non
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe..... oui/non

NB :chaque critère sera validé après satisfaction de :
75% des oui pour les critères à 3/4 sous-critères ;
66% des oui pour les critères à 2/3 sous-critères ;
50% des oui pour les critères à 1/2 sous-critères ;

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de BIBEY. Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des Marchés Publics, bien vouloir contacter la CONAC aux numéros verts gratuitement suivant : 673 20 57 25 / 699 37 07 48

YAOUNDE le 18 Mai 2020

Le MAIRE

SAVOM Martin

COMMUNE DE PENJA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/C/PJA/CIPM/2020 DU 18/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX (02) SALLE DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE BILLNGUE DE DE MOULINKAM, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBEPENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 641442 2222 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MNDDEVEL de l'exercice 2020, le Maire de la Commune de Penja. Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence pour les **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLE DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE BILLNGUE DE DE MOULINKAM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBEPENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent:

- Les travaux préparatoires-Etudes ;
- Le terrassement ;
- Les fondations :
- La maçonnerie -- élévation ;
- La charpente – couverture
- La menuiserie Bois et métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- V.R.D;

3. Allotissement

Les travaux sont constitués en lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP MINDDVEL). Exercice 2020, en ressources transférées. suivant le tableau ci-après

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
Unique	TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DeX (02) SALLE DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE BILLNGUE DE DE MOULINKAM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJOMBEPENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL		

15 500 000 (Quinze millions cinq cent mille) FCFA	54 27 351 01 641442 2222 821
--	---------------------------------

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Techniques

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, dès l'heure d'ouverture de la
Recette Municipale de la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) CFA.
Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune autre mention.
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme copie.
au plus tard le **10/06/2020 à 13 HEURES** (heure limite) et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C/PJA/CIPM/2020 du 18/05/2020 »

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/C/PJA/CIPM/2020 du 18/05/2020
CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE BILLNGUE DE DE MOULINKAM, DANS L'ARRONDISSEMENT DE N. KONGSAMBA 1ER**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Quatre (04) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang
la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Trois cent dix mille (310 000) Francs CFA**, valable pendant trente jours

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes
d'Offres.

Elles doivent avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment
Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **10/06/2020 à 13 HEURES** et se fera en séance
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères

Critères éliminatoires :

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Absence dans un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'ex
3. Non-conformité dans un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif
4. Fausse déclaration, ou pièce falsifiée quel que soit le Dossier. À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent l
5. Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
6. Offre Technique incomplète pour absence de:

- rapport de visite de lieux ;
- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières a
- Un Conducteur de travaux ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;

1. Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
2. Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
3. Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:

- Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, r
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE);
 - Le sous-détail des prix unitaires ;

1. Non obtention d'au moins 23 Oui /28 soit au moins 80% des critères essentiels.

Critères essentiels

1. Situation financière ;
2. Expérience ;
3. Personnels
4. Matériels.

Chaque offre pour être déclaré conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères

éliminatoires et obtenu au moins de 23 oui/28 au moins 80% des critères essentiels énumérés ci-dessus, évalués conformémen

14. Attribution

Le Maire de la Commune de Penja, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, te
vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt- dix (90) jours à compter de la date fixé

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, à la Mairie de Penja, Services des
Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Ap
Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-apr

CONSEIL D'APPUI A LA REALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIATS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/20/AONO/CIPM/CARPA DU 19 MAI 2020 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR LE CONSEIL D'APPUI À LA RÉALISATION DES CONTRATS DE PARTENARIAT (CARPA) DES POLICES D'ASSURANCES AU TITRE DE L'EXERCICE 2021. FINANCEMENT : BUDGET DU CARPA, EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat (CARPA) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription annuelle des polices d'assurances auprès des compagnies d'assurances intéressées.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la souscription annuelle des polices d'assurance automobile et maladie.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux compagnies d'assurances de droit camerounais dûment agréées par le Ministre des Finances et la CIMA.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat (CARPA), exercice 2021.

Les prestations minimales attendues sont précisées dans les termes de référence.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Technique du CARPA, sis à Bastos, B.P. 33 745 Yaoundé tél. (237) 222 21 81 07, fax (237) 222 21 79 85, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le DAO établi en langue française ou anglaise peut être obtenu auprès du Secrétariat Technique du CARPA, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de 30.000 FCFA (trente mille) au titre des frais de dossier, au compte d'affectation spéciale des marchés n°335 988 pour la Régulation des Marchés Publics (ARMP) ouvert dans les agences BICEC.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Technique du CARPA, sis à Bastos, B.P. 33 745 Yaoundé, tél. (237) 222 21 81 07, fax : (237) 222 21 79 85, au plus tard **le 24 JUIN 2020 à 10 heures**, sous pli fermé. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/19/AONO/CIPM/CARPA DU 19 MAI 2020
POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR LE CARPA
DES POLICES D'ASSURANCES
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" »**

8. Delai de Livraison

- a) Le délai d'exécution du marché est d'un (01) an, allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.
b) La période de couverture de la présente prestation est établie du 1^{er} Janvier 2021 au 31 Décembre 2021.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives qui devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres et qui devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, une caution de soumission dont le montant est d'un million (1 000 000) FCFA. Cette caution a une durée de validité de de soixante jours à compter de la date de dépôt de l'offres libellé au nom du Président du CARPA.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours possible.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **24 JUIN 2020 à 11 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil d'Appui à la Réalisation des contrats de Partenariat (CARPA) à Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

L'ouverture des offres financières se fera à une date ultérieure.

11. Critères d'évaluation

● Critères éliminatoires

a) Dès la 1^{ère} phase d'évaluation

- Absence de l'attestation d'adhésion au code CIMA ;
- Npn conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives et/ou fiscales.

b) Après évaluation des offres techniques

- Note inférieure à soixante dix (70) points sur cent (100) ;
- Non respect des critères de solvabilité et de couverture des engagements réglementés;
- Non-conformité de l'offre financière à l'offre technique.

● Critères essentiels :

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points sur la base des critères essentiels tels que présentés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins soixante-dix (70) points sur cent (100) seront admises à l'analyse financière.

12. Attribution

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Technique du CARPA, sis à Bastos, B.P. 33 745 Yaoundé, tél. : 222 21 81 07, fax : 222 21 79 85,

YAOUNDE le 19 Mai 2020

Le PRÉSIDENT

BONDOMA YOKONO Dieudonné

COMMUNE DE MBANDJOCK

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM /2020
DU 19 / 05 /2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE
PUBLIQUE DE NDJORE DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA,
REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissement public pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2020, **le Maire de la Commune de Mbandjock**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des **travaux de réhabilitation des salles de classe à l'École Publique de Ndjoré** dans la Commune de **Mbandjock**, Département de la Haute -Sanaga.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc.

3. Allotissement

Le dossier est constitué d'un lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la décentralisation et du développement local, **Exercice 2020**, sur les lignes d'imputation budgétaire ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT(FCFA)	IMPUTATION
1	Réhabilitation des salles de classe à l'École Publique de Ndjoré	12 500 000	

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP)** sise à la **Mairie de Mbandjock**, téléphone 699 58 49 75 / 670 20 87 38, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la **Mairie de Mbandjock**, auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP)**, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **Vingt Cinq Mille (25 000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de Mbandjock**.

- Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- Ø L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- Ø L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- Ø L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP)** sise à la **Mairie de Mbandjock** au plus tard le **09 / 06 /2020 à 12 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/CIPM/2020 DU 19 / 05 /2020, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NDJORE DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LE HAUTE SANAGA.

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **Trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : **deux cent cinquante mille (250.000) Francs CFA** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être **impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront **obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres**.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des offres aura lieu **le 09/06/2020 à 13heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Mbandjock (**CIPM**), située au sein de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1^{ère} étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2^e étape** : Vérification technique des offres administrativement conformes.
- **3^e étape** : Vérification des offres financières des entreprises.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

- Critères éliminatoires

-Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes sous 48h, **sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics** ;
- b) Pièce falsifiée (**la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**).
- c) Absence de la caution de soumission.

-Offre technique

- a) Entreprise ayant abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du 25/01/17 du MINMAP) ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- d) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **11 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 critères** ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **03 critères** ;
- c) La méthodologie d'exécution sur **01 critère** ;
- d) La référence de l'entreprise sur **01 critère**.

14. Attribution

Le Maire de la Commune de MBANDJOCK, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **Quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la **Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP)** sise à la **Mairie de Mbandjock**.
Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au **Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics** avec copies au **Président de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC)** et au **Délégué Départemental des Marchés Publics de la Haute-Sanaga** aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 04 48 / 674 92 32 05.

YAOUNDE le 19 Mai 2020

Le MAIRE

MENGONG ONDOUA

COMMUNE DE GUIDER

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°07BISAONO-PU/RN/D42/C.GDER/SCPM/CIPM-CF/2020 DU 08 05 2020 POUR LES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DU FORAGE ÉQUIPÉ DES PMH À KAKALA DANS LA COMMUNE DE
GUIDER, DÉPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, RÉGION DU NORD FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL,
EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, exercice 2020, le Maire de la Commune de GUIDER, (Autorité Contractante), lance un Appel d'offres National Ouvert, en vue de l'exécution des travaux de construction du forage équipé des PMH à KAKALA dans la Commune de GUIDER, Département du Mayo-Louti, région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent ;

- Études ;
- Foration ;
- Équipement et développement à l'air lift ,
- Essai de pompage simplifié par la méthode CIEH ou toute autre méthode d'essai éprouvée ($Q > 0,7 \text{ m}^3/\text{h}$) ;
- Analyse et traitement de l'eau ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Construction de la margelle ;
- Réalisation de la dalle,
- Pose de pompe ;
- Équipement d'exhaure ;
- Désinfection des forages ;
- Labellisation ;
- Formation des comités de gestion

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **8 500 000 (Huit millions cinq cent) de Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises disposant d'une expérience dans le domaine de construction des ouvrages d'hydraulique villageoise.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020 MINDDEVEL

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux **heures ouvrables au service communal de passation des Marchés dès publication du présent avis.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables à la Commune de GUIDER dès publication du présent avis d'appel d'offres, contre présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **vingt mille (20 000) Francs CFA représentant les frais d'acquisition du DAO payable à la recette Municipale de Guider.**
Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.)

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au service Communal de Passation des Marchés de GUIDER, au plus tard le 24/04/2020 à 10 heures et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°07bis/AONO-PU/RN/D42 C-G SCPM/CIPM/2020 DU 08 /05/ 2020
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DES PMH A
KAKALA DANS LA COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI,
REGION DU NORD,
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre administrative la caution de soumission correspondant à la somme de **cent soixante-dix mille (170 000) Francs CFA**, établie par une Banque de premier ordre agréée ou un organisme par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.
Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ; conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés.
Elles devront obligatoirement être en cours de validité à la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre et organisme financier agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.
Elles doivent être datées de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.
Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps, le **02/06/ 2020 à 11 heures précises**, heure locale à la salle de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de GUIDER.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1	Dossier Administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées
3	Offre financière incomplète/absence d'un prix unitaire quantifié
4	Note technique à 70%
5	Absence de caution de soumission
6	Déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Les références de l'entreprise oui/non
- La note méthodologique planning d'exécution oui/non
- Les moyens en personnel d'encadrement de l'entreprise oui/non
- Les moyens en matériel et équipement indispensable de l'entreprise oui/non
- La capacité de financement (5 000 000 FCFA) oui/non

Seule l'offre financière, dont celle technique ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui, sera analysée.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation financière, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant les offres administrative, technique recevables et conformes pour l'essentiel dont l'offre financière **évaluée la moins disante.**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre **pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de GUIDER.

GUIDER le 8 Mai 2020

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/PU/OBC/CIPM/2020 PASSÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU RUBAN ADHÉSIF DE SÉCURITÉ DES EXAMENS DE LA SESSION 2021 À L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
3.3.1-04-7.3.0.0.0.1-6119.02

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert passé par la procédure d'urgence n°...../AONO/OBC/CIPM/2020 du.....pour la fourniture du ruban adhésif de sécurité à l'Office du Baccalauréat du Cameroun. Dans le cadre de la préparation des examens officiels de l'année 2021, l'Office du Baccalauréat du Cameroun envisage de procéder à l'acquisition de 95 040 m de ruban adhésif de sécurité soit 1 440 rouleaux de 66 m x 24 mm, épaisseur de 35 microns, imprimé OBC.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'Offres consistent en l'acquisition de 95 040 m de ruban adhésif de sécurité soit 1 440 rouleaux de 66 m x 24 mm, épaisseur de 35 microns, imprimé OBC.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations concernées, à l'issue des études préalables consolidées dans le budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, est de 25 000 000 (Vingt cinq millions) de francs CFA T.T.C.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises exerçant en République du Cameroun et justifiant des activités dans ce domaine.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2020, imputation 2020-3.3.1-04-7.3.0.0.0.1-6119.02.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures, heure locale, ouvrables à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904, Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67, Service des Affaires Financières et du Matériel.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904, Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67, Service des Affaires Financières et du Matériel, sur présentation d'un reçu de versement de la somme de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA non remboursable, effectué dans le « Compte Spécial CAS-ARMP » n°335988 ouvert à la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont un original et 06 (six) copies marquées comme tels. L'offre doit parvenir à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au plus tard **le 16 juin 2020 à 12 heures**. Elle devra porter la mention :

« **Appel d'Offres National Ouvert n°014/AONO/PU/OBC/CIPM/2020**

pour la fourniture du ruban adhésif de sécurité des examens de la session 2021 à l'Office du Baccalauréat du Cameroun.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Toute offre non produite en 07 (sept) exemplaires et non conforme aux prescriptions du présent Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à 15 (quinze) jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission provisoire, égale à 2% du coût prévisionnel soit un montant de 500 000 (Cinq cent mille) francs CFA, délivrée par une banque ou une compagnie d'Assurance agréées par le Ministère en charge des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de 03 (trois) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du Dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'Assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu dans les locaux de l'Office du Baccalauréat du Cameroun **le 16 juin 2020 à 13 heures précises, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés. Les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture et peuvent se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de l'une des pièces administratives 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence du sous-détail des prix unitaires ;
- Note technique inférieur à 80/100 (voir p. 20) ;
- Non-respect des caractéristiques techniques du matériel.

Critères essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du soumissionnaire (indiquer les prestations similaires déjà effectuées, avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière pages des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bons de livraison) ;
- Chiffre d'affaires des trois dernières années ;
- Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- Délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Contrat au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui ayant satisfait les obligations administrative et technique requises pour l'exécution de la prestation de façon satisfaisante, dispose également de l'offre financière la moins-disante en incluant le cas échéant les réductions proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au Service des Affaires Financières et du Matériel Tél : (237) 222 30 55 66/222 30 32 80 Fax : (237) 222 30 55 67, Email : officebaccam@obc.cm

Veillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués./.

YAOUNDE le 19 Mai 2020

Le DIRECTEUR

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNE D'AKOEMAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002.BIS/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 22/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BETH DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O. FINANCEMENT : BIP MINEDUB RESSOURCES TRANSFEREES A LA COMMUNE D'AKOEMAN, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Akoéman, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de BETH dans la Commune D'Akoéman, Département du Nyong et So'o.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- Travaux préparatoires ;
- Terrassements ;
- Fondations ;
- Maçonneries et élévation ;
- Charpente – Couverture Plafond ;
- Menuiseries bois et métalliques ;
- Electricité ;
- Peinture
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Les travaux Objet de cet Appel d'Offres porte sur un lot unique pour un coût prévisionnel de 16 000 000 f CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises ou groupement d'entreprise de droit Camerounais spécialisées dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEDUB de la République du Cameroun, ressources transférées à la Commune d'Akoéman Exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Les dossiers d'Appel d'Offres peuvent être consultés aux heures ouvrables à la Commune d'Akoéman, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Mairie de AKOEMAN sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'Akoéman d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt-mille)** Francs CFA représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offres rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) Original et six (06) Copies marqués comme telles devra parvenir au Service des Affaires Générales de la Commune d'Akoéman département du Nyong et So'o au plus tard le **22/06/2020 à 14 heures** locales et porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°002.BIS/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 du 22/06/2020 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de BETH dans la Commune d'Akoéman, Département du Nyong et So'o – Région du Centre -

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **quatre mois (4 mois)**.

10. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier rang agréé par le ministre en charge des Finances et d'un montant égal à **320 000 (trois cent vingt mille) francs CFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. En l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, l'offre sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune d'Akoeman le **22/06/2020 à 15 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires.

a) Dossier administratif

- ° Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 h (**sous réserve des dispositions de l'article 92 (alinéa9) du code des marchés**);
- ° Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

b) Offre technique

- ° Note technique inférieure à **70 %** ;
- ° Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- ° Absence de l'attestation de l'ordre pour les Ingénieurs de Génie Civil

c) Offre financière

- ° Offre financière incomplète
- ° Omission d'un prix quantifié du devis estimatif

- Critères de qualification.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Ø Le chiffre d'affaires (oui/non) ;
- Ø Les références de l'Entrepreneur (oui/non) ;
- Ø La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non) ;
- Ø L'expérience du personnel d'encadrement (oui/non) ;
- Ø L'organisation, la méthodologie d'exécution des travaux, le planning et la compréhension du projet (oui/non) ;
- Ø L'identification des impacts du projet sur l'environnement (oui/non) ;

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins – disante à condition que le coût du projet ne soit pas anormalement bas.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **soixante (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'Akoéman (Secrétariat Général), ou à la Délégation Départementale des Travaux Publics du Nyong et So'o.

- Contre toute corruption.

Pour toute tentative de corruption ou de mauvaise pratique, bien vouloir contacter la **CONAC** au numéro **VERT 1517**.

YAOUNDE le 22 Mai 2020

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ASCNPD/CIPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR LE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2020 348 01 340 000 670 060.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du projet cité en référence, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le gardiennage des services centraux dans la structure dont il a la charge.

2. Consistance des prestations

La prestation à produire dans le cadre du présent appel d'offres national ouvert est le gardiennage des services centraux.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **sept millions cinq cent mille (7.500.000) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations se feront en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux sociétés de gardiennage de droit camerounais ayant des expériences avérées dans le domaine de la sécurité.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'Investissement Public de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour le compte de l'exercice budgétaire 2020. Imputation : 2020 348 01 340 000 670 060.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés de l'ASCNPD, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de douze mille cinq cent (12 500) FCFA. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard **le 15 JUIN 2020 à 12 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ASCNPD/CIPM/2020 DU 19 MAI 2020
POUR LE GARDIENNAGE DES SERVICES CENTRAUX A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE
PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT
EN PROCEDURE D'URGENCE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu est de **douze (12) mois maximum**. Les prestations seront livrées au siège de l'ASCNPD.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **cent cinquante mille (150 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

- (1) Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.
- (2) Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus, portant le numéro et l'objet de l'appel d'offres, sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.
- (3) Les plis contenant les offres doivent être déposés contre récépissé au lieu indiqué dans l'avis d'appel d'offres.
- (4) Lors de leur réception, les plis sont revêtu d'un numéro d'ordre, de l'indication de la date, de l'heure de remise, et enregistrés dans l'ordre d'arrivée sur un registre spécial édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. Ils doivent rester scellés jusqu'au moment de leur ouverture.
- (5) L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une (01) heures après celle limite de réception des offres fixées dans le dossier d'appel d'offres.
- (6) Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures de dépôt sont irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 15 JUIN 2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions de l'Immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée (procuration signée par l'autorité compétente accompagnée d'une photocopie certifiée conforme du mandataire).

14. Critères d'évaluation

– Critères éliminatoires

- - absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce falsifiée(s) ;
- non-conformité d'une pièce administrative après 48 h accordées par la CIPM pour se conformer ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-satisfaction d'au moins 70% d'avis favorables pour les critères essentiels ;
- absence d'agrément conférant le droit d'exercice des activités de gardiennage délivré par l'autorité compétente.

– Critères essentiels

- présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur y compris dans les copies) ;
- au moins deux prestations similaires réalisées durant les trois dernières années par le soumissionnaire ;
- planning et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des conditions du marché (Copies du CCAP, TDR) complétées, paraphées à chaque page et signées et datée à la dernière page du projet de marché, avec la mention « lu et approuvé » ;
- présentation du personnel (CV + CNI) ;
- présentation du matériel pour la mission ;
- attestation de capacité financière d'au moins trois (03) millions délivrée par un établissement bancaire de premier ordre.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et ayant satisfait aux critères éliminatoires et à 70% aux critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 19 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/ASCNPD/CIPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR L'ENTRETIEN DES BATIMENTS DES SERVICES CENTRAUX A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENTEN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2020 348 01 340 000 612 122.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du projet cité en référence, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'entretien des bâtiments des services centraux dans la structure dont il a la charge.

2. Consistance des prestations

La prestation à produire dans le cadre du présent appel d'offres national ouvert est l'entretien des bâtiments des services centraux

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **neuf millions (9.000.000) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations se feront en un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux sociétés d'entretien des bâtiments de droit camerounais ayant des expériences avérées dans le domaine de l'entretien des bâtiments.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'Investissement Public de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour le compte de l'exercice budgétaire 2020. Imputation : 2020 348 01 340 000 612 122.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés de l'ASCNPD, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) FCFA. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard **le 15 juin 2020 à 12 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002_/AONO/ASCNPD/CIPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR L'ENTRETIEN DES BATIMENTS DES SERVICES CENTRAUX A L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCEDURE D'URGENCE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu est de **douze (12) mois maximum**. Les prestations seront livrées au siège de l'ASCNPD.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **cent quatre-vingt mille (180 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

- (1) Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellés.
- (2) Les plis visés à l'alinéa 1 ci-dessus, portant le numéro et l'objet de l'appel d'offres, sont adressés au Maître d'Ouvrage. Ils ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.
- (3) Les plis contenant les offres doivent être déposés contre récépissé au lieu indiqué dans l'avis d'appel d'offres.
- (4) Lors de leur réception, les plis sont revêtu d'un numéro d'ordre, de l'indication de la date, de l'heure de remise, et enregistrés dans l'ordre d'arrivée sur un registre spécial édité par l'organisme chargé de la régulation des marchés publics. Ils doivent rester scellés jusqu'au moment de leur ouverture.
- (5) L'ouverture de la séance de dépouillement doit se faire au plus tard une (01) heures après celle limite de réception des offres fixées dans le dossier d'appel d'offres.
- (6) Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures de dépôt sont irrecevables.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 15 juin 2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions de l'Immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée (procuration signée par l'autorité compétente accompagnée d'une photocopie certifiée conforme du mandataire).

14. Critères d'évaluation

– Critères éliminatoires

- absence de caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- fausse(s) déclaration(s) ou pièce falsifiée(s) ;
- non-conformité d'une pièce administrative après 48 h accordées par la CIPM pour se conformer ;
- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- non-satisfaction d'au moins 70% d'avis favorables pour les critères essentiels.

– Critères essentiels

- présentation générale de l'offre (reliure, pièces rangées dans l'ordre avec les intercalaires en couleur y compris dans les copies) ;
- au moins deux prestations similaires réalisées durant les trois dernières années par le soumissionnaire;
- planning et délai de livraison ;
- preuves d'acceptation des conditions du marché (Copies du CCAP, TDR) complétées, paraphées à chaque page et signées et datée à la dernière page du projet de marché, avec la mention « lu et approuvé » ;
- staff presentation (CV + NIC) ;
- presentation of the material of the mission ;
- attestation de capacité financière d'au moins quatre (04) millions délivrée par un établissement bancaire de premier ordre.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et ayant satisfait aux critères éliminatoires et à 70% aux critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 19 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN TABLE BANC (180) BUREAUX MAITRES (06) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBARESSOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 641437 2270

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du BIP, le Maire de la Commune de Nkongsamba 1^{er}, Autorité Contractante, lance pour le compte de, de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1^{er}, un Avis de consultation **POUR L'EQUIPEMENT EN TABLE BANC (180) BUREAUX MAITRES (06) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBARESSOUMTOU** dans la commune d'arrondissement de Nkongsamba I, département du Moungo, région du littoral

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation **POUR L'EQUIPEMENT EN TABLE BANC (180) BUREAUX MAITRES (06) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBARESSOUMTOU** dans la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1^{er}, tel que précisé dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Qinze-millions (15 000 000) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis de Demande de Cotation est ouverte à toute Entreprise de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières requises, disposant d'un agrément de livraison des produits et médicaux et pharmaceutiques pour la bonne réalisation des prestations qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par **le BIP MINDDEVEL 2020 en ressources transférées à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba I, suivant le tableau ci-après :**

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	POUR L'EQUIPEMENT EN TABLE BANC (180) BUREAUX MAITRES (06) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBARESSOUMTOUDANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I	6 150 000(Six millions cent cinquante mille) F.CFA	54 27 351 01 641437 2270

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté dès publication du présent avis à la **Commune d'Arrondissement de Nkongsamba I**, aux heures ouvrables.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique du Maire de la Commune de d'Arrondissement de Nkongsamba I, **Maître d'Ouvrage**, dès publication du présent Avis contre présentation de l'Original de la quittance de versement à la **Recette Municipale de la commune Nkongsamba I** d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de Demande de Cotation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **04/06/2020, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

« AVIS DE DEMANDE DE COTATION

N°001/DC/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN TABLE BANC (180) BUREAUX MAITRES (06) A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBARRESSOUMTOU DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Financement : BIP MINDDEVEL 2020

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est **de quarante cinq (45) jours**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC, d'un montant de **de Cent vingt trois mille (123 000) Francs CFA** valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **04/06/2020, à 13 Heures** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de **son** choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Usage de faux documents ou de documents scannés ;
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- Faire partie de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministère des Marchés Publics.

Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non):

- Références de l'Entreprise ;
- Caractéristiques techniques
- Proposition technique et planning de livraison ;
- Délai de livraison ;
- Présentation générale de l'Offre ;
- Preuves d'acceptation des clauses à caractère administratif et technique.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 80% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

13. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, la Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière évaluée est la moins disante après correction.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba 1^{er}.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NKONGSAMBA le 15 Mai 2020

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE NLONKO'O ET AU CSI D'EKANG MBENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 40 531 07 641437 2272 611

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du BIP, le Maire de la Commune de Nkongsamba 1^{er}, Autorité Contractante, lance pour le compte de, de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1^{ER}, un Avis de consultation **POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE NLONKO'O ET AU CSI D'EKANG MBENG** dans la commune d'arrondissement de Nkongsamba I, département du Moungo, région du littoral

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consiste en **L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE NLONKO'O ET AU CSI D'EKANG MBENG** dans la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1^{er}, tel que précisé dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Quinze- millions (15 000 000) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis de Demande de Cotation est ouverte à toute Entreprise de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières requises, disposant d'un agrément de livraison des produits et médicaux et pharmaceutiques pour la bonne réalisation des prestations qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par **le BIP MINSANTE 2020 en ressources transférées à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba I, suivant le tableau ci-après :**

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE NLONKO'O ET AU CSI D'EKANG MBENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I	Quinze- millions (15 000 000) F.CFA	54 40 531 07 641437 2272 611

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté dès publication du présent avis à la **Commune d'Arrondissement de Nkongsamba I**, aux heures ouvrables.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique du Maire de la Commune de d'Arrondissement de Nkongsamba I, **Maître d'Ouvrage**, dès publication du présent Avis contre présentation de l'Original de la quittance de versement à la **Recette Municipale de la commune Nkongsamba I** d'une somme non remboursable de **Vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de Demande de Cotation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **04/06/2020, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**« AVIS DE DEMANDE DE COTATION
N° 002/DC/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CSI DE
NLONKO'O ET AU CSI D'EKANG MBENG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
Financement : BIP MINSANTE 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est **de quarante cinq (45) jours**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC, d'un montant de **Trois cent mille (300 000) Francs CFA** valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

Techniques et Financières aura lieu le **04/06/2020, à 13 Heures** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Usage de faux documents ou de documents scannés ;
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- Faire partie de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministère des Marchés Publics.

Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non):

- Références de l'Entreprise ;
- Caractéristiques techniques
- Proposition technique et planning de livraison ;
- Délai de livraison ;
- Présentation générale de l'Offre ;
- Preuves d'acceptation des clauses à caractère administratif et technique.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 80% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

13. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, la Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière évaluée est la moins disante après correction.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba Ier.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NKONGSAMBA le 15 Mai 2020

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR LA FOURNTURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRE OU PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 15 197 02 64 1437 6114 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du **BIP**, le **Maire de la Commune de Nkongsamba I^r**, **Autorité Contractante**, lance pour le compte de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba I. un **Avis de consultation pour LA FOURNTURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRE OU PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I**

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent **LA FOURNTURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRE OU PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I** telque précisé dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est dede **6 555 000 (Six millions cinq cent cinquante-cinq mille) FCFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Avis de Demande de Cotation est ouverte à toute Entreprise de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières requises, disposant d'un agrément dans ce cas échéant.

5. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le **BIP MINEDUB 2020 en ressources transférées à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba I**, suivant le tableau ci-après :

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	LA FOURNTURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRE OU PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I	6 555 000 (Six millions cinq cent cinquante-cinq mille) FCFA.	54 15 197 02 64 1437 6114 821

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté dès publication du présent avis à la **Commune d'Arrondissement de Nkongsamba I**, aux heures ouvrables.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique du Maire de la Commune de d'Arrondissement de Nkongsamba I, **Maître d'Ouvrage**, dès publication du présent Avis contre présentation de l'Original de la quittance de versement à la **Recette Municipale de la commune Nkongsamba I** d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de Demande de Cotation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **04/06/2020, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**« AVIS DE DEMANDE DE COTATION
N° 003/DC/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 POUR LA FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRE OU
PAQUETS MINIMA DES ECOLES DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
Financement : BIP MINEDUB 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est **de TRENTE (30) jours**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC, d'un montant de **cent trente un mille cent (131 100) Francs CFA** valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **04/06/2020, à 13 Heures** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Usage de faux documents ou de documents scannés ;
- e) Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- f) Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- g) Faire partie de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministère des Marchés Publics.

Principaux critères de qualification:

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non):

- a) Références de l'Entreprise ;
- b) Caractéristiques techniques
- c) Proposition technique et planning de livraison ;
- d) Délai de livraison ;
- e) Présentation générale de l'Offre ;
- f) Preuves d'acceptation des clauses à caractère administratif et technique.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 80% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

13. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, la Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière évaluée est la moins disante après correction.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba Ier.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NKONGSAMBA le 15 Mai 2020

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

COMMUNE DE NKONGSAMBA 1ER

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CAN 1ER/CDPM/2020 DU 15/05/2020 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DE L'EDUCATION INCLUSIVE A L'ECOLE PUBLIQUE EP GROUPE 3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I, EPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 15 197 01 641437 2279

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du BIP, le Maire de la Commune de Nkongsamba 1^{er}, Autorité Contractante, lance pour le compte de, de la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1^{ER}, un Avis de consultation **POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DE L'EDUCATION INCLUSIVE A L'ECOLE PUBLIQUE EP GROUPE 3** dans la commune d'arrondissement de Nkongsamba I, département du Moungo, région du littoral

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consiste en **L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DE L'EDUCATION INCLUSIVE A L'ECOLE PUBLIQUE EP GROUPE 3** dans ia Commune d'Arrondissement de Nkongsamba 1, tel que précisé dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Cinq millions (5 000 000)F.CFA.**

4. Participation et origine

La participation au présent Avis de Demande de Cotation est ouverte à toute Entreprise de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières requises, disposant d'un agrément de livraison des produits et médicaux et pharmaceutiques pour la bonne réalisation des prestations qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par **le BIP MINEDUB 2020 en ressources transférées à la Commune d'Arrondissement de Nkongsamba I, suivant le tableau ci-après :**

N°	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
1	L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DE L'EDUCATION INCLUSIVE A L'ECOLE PUBLIQUE EP GROUPE 3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA I	Cinq millions (5 000 000) FCFA.	54 15 197 01 641437 2279

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté dès publication du présent avis à la **Commune d'Arrondissement de Nkongsamba I**, aux heures ouvrables.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au service technique du Maire de la Commune de d'Arrondissement de Nkongsamba I, **Maître d'Ouvrage**, dès publication du présent Avis contre présentation de l'Original de la quittance de versement à la **Recette Municipale de la commune Nkongsamba I** d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de Demande de Cotation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la commune d'arrondissement de Nkongsamba 1er, au plus tard le **04/06/2020, à 12 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

**« AVIS DE DEMANDE DE COTATION
N° 004/DC/CAN 1er/CDPM/2020 du 15/05/2020 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DE
L'EDUCATION INCLUSIVE A L'ECOLE PUBLIQUE EP GROUPE 3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NKONGSAMBA I, EPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.
Financement : BIP MINEDUB 2020
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est **de Soixante (60) jours**.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC, d'un montant de **cent mille (100 000) Francs CFA** valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **04/06/2020, à 13 Heures** précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) du Moungo, dans la salle de conférence de la Préfecture de Nkongsamba.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Usage de faux documents ou de documents scannés ;
- e) Omission d'un prix quantifié du devis estimatif ;
- f) Absence d'une pièce de l'offre financière ;
- g) Faire partie de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministère des Marchés Publics.

Principaux critères de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non):

- a) Références de l'Entreprise ;
- b) Caractéristiques techniques
- c) Proposition technique et planning de livraison ;
- d) Délai de livraison ;
- e) Présentation générale de l'Offre ;
- f) Preuves d'acceptation des clauses à caractère administratif et technique.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 80% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

13. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, la Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière évaluée est la moins disante après correction.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Nkongsamba Ier.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appels & SMS gratuits) peuvent être utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après : 673 205 725 & 699 370 748.

NKONGSAMBA le 15 Mai 2020

Le MAIRE

EL HADJ OUMAROU

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°57/ADC/MINTP/CIMP-SPIAG/2020 DU 15 MAI 2020 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINTP, EXERCICE 2020 IMPUTATION : 54 36 470 04 390000 6161. DANS LE CADRE DE L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UNE DEMANDE DE COTATION RELATIVE À LA RÉALISATION DE L'OPÉRATION SUS INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
54 36 470 04 390000 6161

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet la réalisation des prestations d'entretien des locaux des Services Centraux.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre de la lettre-commande, le prestataire devra :

- Balayer et laver des planchers ;
- Vidanger les poubelles et les déposer à la décharge publique ;
- Dépoussiérer les bureaux, les téléphones, le matériel informatique, les lampes de bureaux ;
- Désinfecter les poubelles hygiéniques ;
- Nettoyer et désinfection les cuvettes de W.C et les lavabos ;
- Entretenir les revêtements en faïence et carreaux ;
- Astiquer la robinetterie ;
- Essuyer les vitres, glaces et les appliques d'éclairage ;
- Enlever les toiles d'araignées ;
- Aspirer les moquettes ;
- Détartrer les cuvettes de W.C ;
- Nettoyer le dessus des armoires ;
- Balayer et ramasser les papiers et feuilles mortes sur les parkings et abords de l'immeuble ;
- Arroser des gazons et des massifs en saison sèche ;
- Tailler la régénération des arbres et arbustes en saison des pluies ;
- Distribuer les papiers hygiéniques ;
- Nettoyer et shampooiner les moquettes et les tapis ;
- Désinfecter les poignets des portes à l'alcool à brûler ;
- Produire des rapports d'activités mensuels pour chaque lot.

3. Cout Prévisionnel

, pour un coût prévisionnel total de **Quatre Vingt-Quatre Millions (84 000 000)** de francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, sont réparties en trois (03) lots ainsi qu'il suit :

N° lots	Région	Désignations	Budget Prévisionnel TTC	Délai (Mois)
Lot 1	Centre	Entretien des locaux du MINTP situés à l'Immeuble de l'Émergence	13 000 000	12
Lot 2		Entretien des locaux du MINTP situés à l'Immeuble de Bastos et celui de Messa	30 000 000	
Lot 3		Entretien des locaux du MINTP situés dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre (bâtiment DGTI/DGET, bâtiment DRC/DC, ancien bâtiment BAD/ bâtiment CDA nouveau bâtiment R+3 et bâtiment abritant de certain cadres des différents structures : DGTI, DGET, DRC).	41 000 000	
TOTAL			84 000 000	

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine de l'entretien des locaux.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget de fonctionnement du MINTP, Exercice 2020, **Imputation : 54 36 470 04 390000 6161**, pour un coût prévisionnel total de **Quatre Vingt-Quatre Millions (8 4 000 000)** defrancis CFA Toutes Taxes Comprises.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier Demande de Cotation peut être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cinquante Mille (50 000)** Francs CFA.

Cette quittance devra identifier le soumissionnaire désireux de participer à cette demande de cotation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) Copies marqués comme tels, devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage, Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2^{ème} étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210. Au plus tard **le 23 juin 2020 à 11 heures, heure locale** et devra porter la mention :

«Avis de Demande de Cotation N° 57/ADC/MINTP/CIPM-SPIAG/2020 du 15 mai 2020 Pour l'entretien des locaux des Services Centraux du Ministère des Travaux Publics.

Financement : Budget de fonctionnement MINTP, Exercice 2020.

Imputation : 54 36 470 04 390000 6161.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de Douze (12) Mois par lot.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours, établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation, par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant en francs CFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
Lot 1	200 000
Lot 2	450 000
Lot 3	620 000

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la Demande de Cotation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque et des compagnies d'assurances agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

13. Ouverture des Plis

- L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 23 juin 2020 dès 12 heures dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés des Services, des Prestations Intellectuelles et des Approvisionnements Généraux (CIPM-SPIAG) placé auprès du MINTP située dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre à Yaoundé.
- Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.
- La Commission de Passation des Marchés compétente établira séance tenante un procès-verbal d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Dossier administratif incomplet pour :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou non authentique.

b) Offre Technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes :

- Certificat de visite des lieux ;
- Une capacité de préfinancement d'au moins 4 000 000 Francs CFA pour le lot 1 ; 9 000 000 Francs CFA pour le lot 2 ; 13 000 000 Francs CFA pour le lot 3, délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances ;
- Un marché dans l'entretien des locaux effectué au cours des deux (02) dernières années et d'un montant supérieur à ou égal à dix millions (10 000 000) de Francs CFA pour le lot 1 et vingt millions (20 000 000) de Francs CFA pour les lots 2 et 3.

c) Offre financier incomplet ou absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres ;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- Le sous – détail des prix unitaires (l'élimination se fera pour les lots concernés).

d) Omission d'un prix quantifié ;

e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

f) N'avoir pas obtenu au moins un total de 4 critères sur l'ensemble des 6 critères essentiels ;

14.2 .Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

a) Présentation de l'offre 1 critère

b) Note d'organisation et planning 2 critères

c) Personnel 1 critère

d) Matériels 2 critères

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Demande de Cotation et ayant été évaluée la **moins-disante**.

Il ne peut être attribué qu'un (01) lot au maximum par soumissionnaire au titre de cette Demande de Cotation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Contrats/Cellule des Appels d'Offres, située au 2ème étage du nouveau bâtiment R+3 abritant certains Services Centraux du Ministère des Travaux Publics, logé dans l'enceinte de la Délégation Régionale des Travaux Publics du Centre, porte 210.

YAOUNDE le 15 Mai 2020

Le *MINISTRE*

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE BIBEY

AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/ MINDDEVEL/RCE/DHS/C-BIBEY/CIPM-HS/2020 DU 18 MAI 2020 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'ELINGA, COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA. FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 40 531 07 641153 2272

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BIBEY, Autorité contractante lance, pour le compte de la Commune de BIBEY, un avis de consultation pour l'équipement du Centre de Santé Intégré d'élinga, Commune de Bibey – Département de la Haute-Sanaga.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF). Elles sont constituées en un lot unique.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant provisionnel toute taxe comprise de **huit millions (8 000 000) F CFA** sur la ligne d'imputation **54 40 531 07 641153 2272**

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux prestataires de droit Camerounais spécialisés dans les équipements et le mobilier de bureau.

Par le présent Avis de Consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget d'investissement public, Exercice 2020,

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de BIBEY

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Mairie de Bibey; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme **non remboursable de Trente mille (30 000) FCFA**, payable à la Recette Municipale de BIBEY.

La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de Consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, **obligatoirement**, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (6) copies, devra parvenir à la Mairie de Bibey-, au plus tard **le 19 JUIN 2020 à 11 heures** précise et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION N° 01/AC/MINDDEVEL/RCE/DHS/C-B/CIPM-/2020
DU 18 mai 2020 POUR L'EQUIPEMENT DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BIBEY, COMMUNE DE BIBEY,
DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA.»**
FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020.

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures est fixé à Quatre-vingt Dix **(90) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

10. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date initiale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de la Demande de Cotation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque et des compagnies d'assurances agréées et habilitées à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 19 JUIN 2020 à 12 heures** précises par la Commission Départementale de Passation des Marchés, dans **la salle des actes** de la MARIE DE BIBEY.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- **1er étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),**
- **2eme étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)**
- **3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).**

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

a) Dossier administratives :

- Absence de l'original de la caution de soumission;
- Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des plis, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;

b) Dossier technique pour absence de l'une des pièces suivantes :

- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;
- Non satisfaction des spécifications techniques du matériel ;

c) Dossier financier incomplet ou absence de l'une des pièces suivantes :

- Une soumission timbrée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres;
- Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;
- Le sous – détail des prix unitaires.

d) Omission d'un prix quantifié ;

e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

f) N'avoir pas obtenu au moins un total de 4 critères sur l'ensemble des 5 critères essentiels ;

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **5 critères** essentiels comme suit :

a) Présentation de l'offre sur **01 critère** ;

b) Service après-vente **01 critère** ;

c) Planning et délai de livraison sur **01 critère** ;

d) Expérience du soumissionnaire dans la fourniture du Mobilier ou équipement de bureau sur **02 critères**.

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la **moins disante** et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de Quatre Vingt Dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Mairie de Bibey.

YAOUNDE le 18 Mai 2020

Le MAIRE

SAVOM Martin

COMMUNE DE DIBOMBARI

AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N° 003/ACDC/DC/CD/CIPM/2020 DU 18/05/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIVE A LA REHABILITATION DE LA TOITURE ET DU FAUX PLAFOND DE LA SAR/SM DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI
AUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE DIBOMBARI
FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 35 453 02 641404 2222 451

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de Dibombari, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Dibombari, un Avis de Consultation pour la réhabilitation de la toiture et du faux plafond de la SAR/SM à NJOBWELE dans la Commune de Dibombari.

2. Consistance des prestations

Il s'agit :

- Réhabiliter la charpente en bois y compris traitement des éléments en bois
- et réfection de la couverture.

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant toutes taxes comprises de **5 954 100 (cinq millions neuf cent cinquante-quatre mille cent) Francs CFA**

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et en règle.

5. Financement

Les travaux, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 ; imputation budgétaire : **54 35 453 02 641404 2222 451**

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, la Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables, dans les Services de la Mairie de Dibombari (STADU), Tél : 675 45 45 31.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue aux heures ouvrables au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune de Dibombari, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Originale de la Quittance de versement, à la recette Municipale de Dibombari, d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de consultation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en neuf (09) exemplaires soient un (01) numérique et huit (08) papiers (hard copy) dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermés, auprès de l'Unité des VRD de la Commune de DIBOMBARI, au plus tard le **18/06/2020 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/ACDC/ CD/CIPM/2020 DU 18/05/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIVE A LA REHABILITATION DE LA TOITURE ET DU FAUX PLAFOND DE LA SAR/SM A NJOBWELE DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison des travaux de la réhabilitation de la toiture et du faux plafond de la SAR/SM est fixé à deux (02) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à **cent dix-neuf mille quatre-vingt (119 080) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis de consultation.

La soumission dûment timbrée et signée à 1 500 F CFA (1000F Timbre fiscal et 500F Timbre communal), selon le modèle contenu dans la Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

11. Ouverture des Plis

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres le **18/06/2020** à la salle de passation des marchés.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics).
- Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le dossier ! À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- Non acceptation des clauses de la lettre commande (projet de Lettre-Commande non paraphés, non signés et daté à la fin) ;
- Modification d'une quantité dans le Devis ;
- Absence du prix unitaire d'un prix quantifié.
- Absence du SDP d'un prix quantifié

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le contrat au soumissionnaire présentant l'offre administrative et techniquement conforme et la moins disante.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès des Services de la Commune de Dibombari (STADU), Tél : 675 45 45 31.

DIBOMBARI le 18 Mai 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

COMMUNE DE DIBOMBARI

**DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/CD/CIPM/2020 DU 18/05//2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIVE A LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE EN TABLES BANCS (180), TABLES DE MAÎTRE (6) ET CHAISES DE MAÎTRE (6) A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BWADIBO
AUTORITÉ CONTRACTANTE : MAIRE DE DIBOMBARI FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2020**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 351 01 641404 2270 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de Dibombari, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Dibombari, un Avis de Consultation pour la fourniture et équipement des salles de classe en tables bancs (180), tables de maître (6) et chaises de maître (6) à L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BWADIBO.

2. Consistance des prestations

Le Fournisseur livrera 180 (cent quatre-vingt) tables bancs, 6 (six) tables et 6 (six) chaises à L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BWADIBO

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant toutes taxes comprises de 6 150 000 (six millions cent cinquante mille) Francs CFA

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et en règles.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation, sont financées par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2020 ; imputation budgétaire : **54 27 351 01 641404 2270 821** Pour un montant toutes taxes comprises de 6 150 000 (six millions cent cinquante mille) Francs CFA

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, la Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables, dans les locaux de la Mairie de Dibombari (STADU), Tél : 675 45 45 31.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue aux heures ouvrables au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune de Dibombari, dès publication du présent avis, sur présentation de l'Originale de la Quittance de versement, à la recette Municipale de Dibombari, d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de consultation et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en neuf (09) exemplaires soient un (01) numérique et huit (08) papiers (hard copy) dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermés, auprès de l'Unité des VRD de la Commune de DIBOMBARI, au plus tard le **18/06//2020 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/ CD/CIPM/2020 DU 08/04/2020, EN
PROCEDURE D'URGENCE, RELATIVE A LA FOURNITURE ET EQUIPEMENT DES SALLES DE CLASSE EN
TABLES BANCS (180), TABLES DE MAÎTRE (6) ET CHAISES DE MAÎTRE (6) A L'ECOLE PUBLIQUE
BILINGUE DE BWADIBO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI**

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai de livraison des fournitures des tables bancs, tables de maître et des chaises est fixé à un (01) mois maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à **cent vingt-trois mille (123 000) Francs CFA**, valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis de consultation.

La soumission dûment timbrée et signée à 1 500 F CFA (1000f Timbre fiscal et 500f Timbre communal), selon le modèle contenu dans la Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

11. Ouverture des Plis

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres le **04/05/2020 à 12 heures** à la salle de passation des marchés de la Commune de Dibombari.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Pièces falsifiées, scannées ou non conformes.
- c) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quel que soit le dossier ! À cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- d) Non acceptation des clauses de la lettre commande (projet de Lettre-Commande non paraphés, non signés et daté à la fin) ;
- e) Modification d'une quantité dans le Devis ;
- f) Absence du prix unitaire d'un prix quantifié.
- g) Absence du SDP d'un prix quantifié

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le contrat au soumissionnaire présentant l'offre administrative et techniquement conforme et la moins disante.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune de Dibombari (STADU).

DIBOMBARI le 18 Mai 2020

Le MAIRE

BEJEDI NDAME Justin

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N° 3203/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 11 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006BIS/20/AONO/SDCC/CIPM DU31/03/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DEDIX(10) VEHICULES LEGERS DE TYPE PICK UP 4X4 SIMPLE CABINE A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Les résultats d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°006bis/20/AONO/SDCC/CIPM du 31 mars 2020 pour la fourniture d'un lot de dix (10) véhicules légers de type pick up 4x4 simple cabine à la SODECOTON se présentent ainsi qu'il suit :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	CAMI	219 000 002	30 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua pour l'établissement du marché correspondant.

GAROUA le 11 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE

COMMUNIQUE/RADIO/PRESSE N°20/00044/C/MINPROFF/SG/DAG/SDBMM/SMP

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille porte à la connaissance du public que l'Appel d'Offres National Ouvert n°001/AONO/MINPROFF/CIPM/2020 du 31 mars 2020, pour la fourniture du matériel agricole à octroyer aux groupes de femmes a été déclaré infructueux.

YAOUNDE le 19 Mai 2020

Le **MINISTRE**

ABENA ONDOA NÉE OBAMA Marie Thérèse

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°001/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/05/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSUE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/ 2020 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VÉHICULES PICK-UP DIESEL DOUBLE CABINES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) communique,

Par décision n°001/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/05/2020 du 06 mai 2020, la société MADO Sarl a été retenue pour l'exécution du marché, suite à l'appel d'offres national ouvert n°001/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/ 2020 pour la fourniture de six (06) véhicules pick-up diesel double cabines.

Montant TTC : 161.500.005 (cent soixante-un millions cinq cent mille cinq) F.CFA.

Délai d'exécution : vingt (20) jours.

Le Directeur Général de ladite société est par conséquent invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, pour y recevoir notification de ladite décision et du projet du marché

Le présent communiqué tient lieu d'attribution, et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 6 Mai 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NOE WOIN

COMMUNE DE MANJO

COMMUNIQUE N° 05/C/CMJO/SG/CIPM/2020 DU 13/05/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NAMBA, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, communique

Par DECISION N° 05/DICMJO/SG/CIPM/2020 du 13/05/2020 ; l'Entreprise ci-dessous a été retenue comme Adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l' Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Namba , dans la Commune de Manjo, Département du MOUNGO, Région du Littoral.	ETS KLARA ; B.P Nkongsamba ; Tél. : 696 00 85 68	14 553 813 (Quatorze millions cin cent cinquante trois mille huit cent treize) FCFA.	90 jours alendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat Technique de la Commune de Manjo, pour la mise au point du projet de Lettre-Commande correspondant.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

MANJO le 13 Mai 2020

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

COMMUNIQUE N°02/IRAD/DG/DAAF/SDAG/05/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSUE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2020 DU 19/03/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) communique,

Par décision n°02/IRAD/DG/DAAF/SDAG/05/2020 du 15 mai 2020, la société INTERASYS CONSEIL a été retenue pour l'exécution du marché, suite à l'appel d'offres national ouvert N°002/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2020 du 19/03/2020 pour la fourniture du matériel informatique.

Montant TTC : 92.825.778 (Quatre-vingt-douze millions huit cent vingt-cinq mille sept cent soixante-dix-huit) F.CFA.

Délai d'exécution : Trente (30) jours.

Le Directeur Général de ladite société est par conséquent invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, pour y recevoir notification de ladite décision et du projet du marché

Le présent communiqué tient lieu d'attribution, et de main levée de la caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 15 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

COMMUNE DE MANJO

COMMUNIQUE N° 06/C/CMJO/SG/CIPM/2020 DU 13/05/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MOUMEKENG, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, communique

Par DECISION N° 06/D/CMJO/SG/CIPM/2020 du 13 MAI 2020; l'Entreprise ci-dessous a été retenue comme Adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l' Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet .	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
Travaux de construction du poste agricole . de Moumekeng, dans la Commune de Manjo, Département du MOUNGO, Région du Littoral.	ETS PEACE &CO; B.P: 30388 Yaoundé; Tél. : 676 50 71 30	19 996 798 (Dix neuf millions neuf cent quatre vingt seize mille sept cent quatre vingt dix huit) FCFA.	90 jours calendaires

Ladite entrépris? est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat Technique de la Commune de Manjo, pour la mise au point du projet de Lettre-Commande correspondant.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

MANJO le 13 Mai 2020

Le MAIRE

EKOSSO Téclairé

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/INS/CIPM/2020 DU 21 FEVRIER 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, Maître d'Ouvrage, communique :

L'ETABLISSEMENT **DYNAFCO CAMEROUN**, Tél : 694 33 73 97-Douala, est adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert **N°002/AONO/INS/CIPM/2020 du 21/02/2020 pour la fourniture du matériel informatique dans le cadre du projet MICS à l'Institut National de la Statistique (INS) exercice 2020** ; pour un montant toutes taxes comprises de **douze millions trois cent cinquante-quatre mille trois cent (12 354 300) francs CFA**, avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

L'adjudicataire est invité à se présenter de toute urgence dans les quinze (15) jours ouvrables suivant la publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières (Sous-direction du Budget et de la Maintenance, Service des Marchés.) de l'INS, sise à l'entrée des Services du Premier Ministre pour souscrire la lettre commande.

Les soumissionnaires non retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours ouvrables. Passé ce délai, ces offres seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission pour les entreprises non retenues.

YAOUNDE le 14 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE N° 004/CNCC/DG/2020 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE
N°06/LC/CNCC/CIPM/2018 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/CNCC/CIPM/2018 DU 18 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN CENTRE
DE PESEE DANS LA ZONE PORTUAIRE DE DOUALA POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES
CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communique :

Vu l'accord de résiliation à l'amiable N°001857/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 du Ministre Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics du 15 Mai 2020,

La lettre commande N°06/LC/CNCC/CIPM/2018 relative aux travaux d'aménagement d'un centre de pesée dans la zone portuaire de Douala pour le compte du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), attribuée à la Société Ets Technique Maintenance et Construction Camerounaise (TMCC), BP : 8 639 Douala, Tél : 233 39 00 47/677 75 61 89, est résiliée pour cas de force majeure, conformément à l'article 183 du code des marchés.

DOUALA le 18 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE DE MANJO

COMMUNIQUE N° 04/C/CMJO/SG/CIPM/2020 DU 13/05/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DIX BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MANJO, DANS LA COMMUNE DE MANJO, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Manjo, Autorité Contractante, communique :

Par DECISION N° 04/D/CMJO/SG/CIPM/2020 du 13/05/2020; l'Entreprise ci-dessous a été retenue comme Adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l' Appel d'Offres National Ouvert suscité.

Intitulé du projet	Attributaire	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
Travaux de construction de deux blocs de dix boutiques au marché de Manjo, dans la Commune de Manjo, Département du MOUNGO, Région du Littoral.	IBIC BTP ; B.p : 689 BAMENDA ; Tél. : 680 011 870	44 600 020 (Quarante quatre millions six cent mille vingt) FCFA.	120 (cent vingt) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent Communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Secrétariat Technique de la Commune de Manjo, pour la mise au point du projet de Lettre-Commande correspondant.

Le présent Communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

MANJO le 13 Mai 2020

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

COMMUNE DE MINTA

COMMUNIQUE N°007/C/CMTA/SG/2020 DU 18 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 DU 20/04/2020 POUR L'EQUIPEMENT DE 142 TABLES-BANCS ET 06 BUREAUX DES MAITRES A L'EP D'EBANGAL DANS LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINTA, COMMUNIQUE
A LA SUITE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION n°002/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 ET
Par DECISION N° 007//DM/RC/DHS/CMTA/SG/20 DU 18 MAI 2020**

Soumissionnaire	Montant TTC LU	Montant TTC corrigé	Rang	Observation
ETS DAG ICONS, BP 14676 Yaoundé	4 998 960	4 998 960	1^{er}	RAS

Le soumissionnaire **ETS DAG ICONS, BP : 14676 Yaoundé** est retenu pour la fourniture pour l'équipement de 142 tables-bancs bureaux des maitres pour un montant de **quatre millions neuf cent quatre vingt dix huit mille neuf cent soixante (4 998 960) francs CFA TTC**, pour un délai de **deux (02) mois**.

Ladite entreprise qui dispose d'un délai de livraison de deux mois à compter de la publication du présent communiqué, est invitée à présenter **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à **la Mairie de Minta** pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

MINTA le 18 Mai 2020

Le MAIRE

MOUT ABALANG

COMMUNE DE MINTA

COMMUNIQUE N°008/C/CMTA/SG/2020 DU 18 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 DU 20/04/2020 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL PEDAGOGIQUE ET SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DESTINES AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINTA, COMMUNIQUE
A LA SUITE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION
n°003/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 ET
Par DECISION N° 008//DM/RC/DHS/CMTA/SG/20 DU 18 MAI 2020

Soumissionnaire	Montant TTC LU	Montant TTC corrigé	Rang	Observations
ETS NOUVELLE OPTION SERVICES & COMPAGNIE SARL, BP 4107 Yaoundé	6 199 998	6 199 998	1 ^{er}	RAS

Le soumissionnaire **ETS NOUVELLE OPTION SERVICES & COMPAGNIE SARL, BP : 4107 Yaoundé** est retenu pour fourniture du matériel pédagogique et scolaire ou paquet minimum destinés aux écoles publiques pour un montant de **six millions cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt dix huit (6 199 998) de francs CFA TTC**, pour un délai de un (01) mois.

Ladite entreprise qui dispose d'un délai de livraison de un mois à compter de la publication du présent communiqué, est invitée à se présenter **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la **Mairie de Minta** pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

MINTA le 18 Mai 2020

Le MAIRE

MOUT ABALANG

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

COMMUNIQUE N° 3203/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 11 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'ATRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006BIS/20/AONO/SDCC/CIPM DU31/03/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DEDIX(10) VEHICULES LEGERS DE TYPE PICK UP 4X4 SIMPLE CABINE A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Les résultats d'attribution de l'Appel d'Offres National Ouvert N°006bis/20/AONO/SDCC/CIPM du 31 mars 2020 pour la fourniture d'un lot de dix (10) véhicules légers de type pick up 4x4 simple cabine à la SODECOTON se présentent ainsi qu'il suit :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	CAMI	219 000 002	30 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua pour l'établissement du marché correspondant.

GAROUA le 11 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE MANJO

DECISION N° 04/D/CMJO/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANJO

Autorité Contractante

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques;

Vu La Loi 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à

l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;

Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de Communes et Communes d'Arrondissement

Vu la Décision Municipale N° 36/2019/DM/CMJO/SG du 10 Avril 2019 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la commune de Manjo ;

Vu les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;

Considérant la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Considérant le **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°**

04/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 du 08 Avril 2020

Pour les travaux de construction de deux blocs de dix boutiques au marché de Manjo, dans la Commune de Manjo, Département du MOUNGO, Région du Littoral.

Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de Manjo **du 07 Mai 2020** ;

DECIDE

Article 1er : L'Entreprise **IBIC BTP ; B.P : 689 RAMENDA ; Tél.: 680 011 870**, est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus cité.

Objet de la Lettre-Commande

Travaux de construction de deux blocs de dix boutiques au marché de Manjo, dans la Commune de Manjo, Département du MOUNGO, Région du Littoral.

Montant de la Lettre-Commande : TTC de 44 600 020 (Quarante quatre millions six cent mille vingt) FCFA.

Délai d'exécution ; 120 jours calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MANJO le 13 Mai 2020

Le MAIRE

EKOSSO Téclaira

COMMUNE DE MANJO

DECISION N° 05/D/CMJO/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANJO

Autorité Contractante

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques;
- Vu La Loi 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
- Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
- Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;;
- Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret ??° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics
- Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
- Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
- Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;
- Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de Communes et Communes d'Arrondissement

Vu la Décision Municipale N° 36/2019/DM/CMJO/SG du 10 Avril 2019 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la commune de Manjo ;

Vu les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;

Considérant la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

- Considérant le **Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 05/AONO/CTD-MANJO/CIPMI2020 du 08 Avril 2020**

Pour les travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Namba, dans la Commune de Manjo, Département du MOUNGO, Région du Littoral.

- Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de Manjo **du 07 Mai 2020** ;

DECIDE

Article 1er : **Les ETS KLARA ; B.P : Nkongsamba ; Tél.: 696 00 85 68**, sont déclarés adjudicataires de l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus cité.

Objet de la Lettre-Commande

Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Namba, dans la Commune de Manjo, Département du MOUNGO, Région du Littoral.

Montant de la Lettre-Commande : **TTC de 14 553 813 (Quatorze millions cinq cent cinquante trois mille huit cent treize) FCFA.**

Délai d'exécution : **90 jours calendaires.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MANJO le 13 Mai 2020

Le MAIRE

EKOSSO Téclairé

COMMUNE DE MANJO

DECISION N° 06/D/CMJO/SG/CIPM/2020 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MANJO **Autorité Contractante**

Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et autres entités publiques ;
Vu La Loi 2019/023 du 24 Décembre 2019 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret N° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics
Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
Vu le décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
Vu la circulaire n° 002/CAB/PM du 04 novembre 2002, relative à la procédure de passation des Marchés-Publics ;
Vu la Circulaire N° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés pour l'exercice 2018 ;
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
Vu la Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion de la performance du système des marchés publics ;
Vu la Circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;

Vu l'arrêté n° 033 du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics ;
Vu l'arrêté n° 093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appel d'offres ;
Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions internes de passation des marchés auprès de Communes et Communes d'Arrondissement
Vu la Décision Municipale N° 36/2019/DM/CMJO/SG du 10 Avril 2019 constatant la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la commune de Manjo ;
Vu les normes en vigueur dans la République du Cameroun ;
Considérant la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
D Considérant **L'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 06/AONO/CTD-MANJO/CIPM/2020 du 08 Avril 2020**
Pour les travaux de construction du poste agricole de Moumekeng, dans la Commune de Manjo, Département du MOUNGO, Région du Littoral.
D Considérant le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM de Manjo **du 07 Mai 2020**

DECIDE

Article 1^{er} : Les ETS PÉACE & CO ; B.P : 30388 Yaoundé ; Tél.: 676 50 71 30, sont déclarés adjudicataires de l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus cité.

Objet de la Lettre-Commande

Travaux de construction du poste agricole de Moumekeng, dans la Commune de Manjo, Département du MOUNGO, Région du Littoral.

Montant de la Lettre-Commande : TTC de 19 996 798 (Dix neuf millions neuf cent quatre vingt seize mille sept cent quatre vingt dix huit) FCFA.

Délai d'exécution : 90 jours calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MANJO le 13 Mai 2020

Le MAIRE

EKOSSO Téclair

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 3202/20/DG/DAG/DAMP/SMP DU 11 MAI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AL'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006BIS/20/AONO/SDCC/CIPM DU 31/03/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE DIX (10) VEHICULES LEGERS DE TYPE PICK UP 4X4 SIMPLE CABINE A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme GHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et d'Intérêt Economique révisé le30 janvier 2014 ;
Vu La Loi .N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de laSODECOTON ;
Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de laSODECOTON ;
Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°006bis/20/AONO/SDCC/CIPM du 31/03/2020 pour la fourniture d'un lot de dix (10) véhicules légers de type Pick Up 4X4 simple cabine à la SODECOTON.
Considérant La Lettre N°30/20/SDCC/CIPM du 22 avril 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er : La Société CAMI est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée:

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
Unique	CAMI	219 000 002	30 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

Article 2: La présente décision sera enregistrée etpubliée partout où besoki sera.

GAROUA le 11 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°3494/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 18 MAI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/20/AONO/SDCC/CIPM DU 24/03/20 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) LOTS DE MATERIELS INFORMATIQUES A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme GHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
Vu La Loi N°2017/011 du 12juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;
Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON;
Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°015/20/AONO/SDCC/CIPM du 24/03/20 pour la fourniture de deux (02) lots de matériels Informatiques à la SODECOTON ;
Considérant La Lettre N°46/20/SDCC/CIPM du 07 mai 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1er: Les entreprises ci-après citées sont retenues comme adjudicataires des lettres-commande relatives à la consultation susmentionnée:

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
1	Ets E-MAX	69 486 975	60 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2	STE AUDATECH	7 757 213	60 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 18 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 3490/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 18 MAI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES RELATIVES AUX LOTS 2 ET 3 DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°023 /20/AOIO/SDCC/CIPM DU 31/03/2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) LOTS D'EQUIPEMENTS DE PESAGE ET ACCESSOIRES DES PONTS BASCULES A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°023/20/A010/SDCC/CIPM du 31/03/2020 pour la fourniture de trois (03) lots d'équipements de pesage et accessoires des ponts bascules à la SODECOTON.

Considérant La Lettre N°50/20/SDCC/CIPM du 07 mai 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er: La Société FOTI SARL est retenue comme adjudicataire des lettres-commandes relatives aux lots 2 et 3 de la consultation susmentionnée :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI DE LIVRAISON
2	FOTI SARL BP 5590	24 222 728	21 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations
3	Douala	34 604 311	49 jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 18 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DECISION N°001/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/05/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSUE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/ 2020 POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VÉHICULES PICK-UP DIESEL DOUBLE CABINES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu La Constitution ;
- Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Générale des Etablissements Publics ;
- Vu La loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- Vu le Décret N° 2019/075 du 18 février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- Vu le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- Vu La circulaire N°0000834/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2020 ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

DECIDE:

Article 1er la société MADO Sarl a été retenu pour l'exécution du marché, suite à l'appel d'offres national ouvert n° 001/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/ 2020 pour la fourniture de six (06) véhicules pick-up diesel double cabines.

Montant TTC : 161.500.005 (cent soixante-un millions cinq cent mille cinq) F.CFA. **Délai d'exécution** : vingt (20) jours.

Article 2 : Le Directeur de ladite société est invité à se présenter à la Direction des Affaires Administratives et Financières pour recevoir notification du projet du marché

Article 3 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 6 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DECISION N°02/IRAD/DG/DAAF/SDAG/05/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ ISSUE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2020 DU 19/03/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu La Constitution ;
- Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Générale des Etablissements Publics ;
- Vu La loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
- Vu le Décret N° 2019/075 du 18 février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- Vu le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;
- Vu La circulaire N°0000834/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2020 ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;
- Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

DECIDE:

Article 1er la société INTERASYS CONSEIL a été retenu pour l'exécution du marché, suite à l'appel d'offres national ouvert N°002/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2020 du 19/03/2020 pour la fourniture du matériel informatique.

Montant TTC : 92.825.778 (Quatre-vingt-douze millions huit cent vingt-cinq mille sept cent soixante-dix-huit) F.CFA.

Délai d'exécution : trente (30) jours.

Article 2 : Le Directeur de ladite société est invité à se présenter à la Direction des Affaires Administratives et Financières pour recevoir notification du projet du marché

Article 3 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DÉCISION N°00001233/INS/DG/DAF/SDBM/SMA/NNCP DU 14 MAI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/INS/CIPM/2020 DU 21/02/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LE CADRE DU PROJET MICS À L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS) EXERCICE 2020 ;

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Etablissements Publics ;

Vu la décision N°142D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant la composition des commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu La Circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 du MINFI portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu le procès-verbal de la session du 23 mars 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS statuant sur la proposition d'attribution de la lettre-commande ;

Vu la lettre du 23 avril 2020 du président de la CIPM portant proposition d'attribution de l'appel d'offres National Ouvert n°002/AONO/INS/CIPM/2020 du 21 février 2020 pour la fourniture du matériel informatique dans le cadre du projet MICS à l'Institut National de la Statistique (INS).

Décide :

Article 1^{er}: L'ETABLISSEMENT **DYNAFCO CAMEROUN**, Tél : 694 33 73 97-Douala, est adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert **N°002/AONO/INS/CIPM/2020 du 21/02/2020 pour la fourniture du matériel informatique dans le cadre du projet MICS à l'Institut National de la Statistique (INS) exercice 2020** ; pour un montant toutes taxes comprises de **douze millions trois cent cinquante-quatre mille trois cent (12 354 300) francs CFA**, avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service.

Article 2: La présente décision sera publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TEDOU Joseph

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°3483/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 18 MAI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°09/20/DCO/SDCC/CIPM DU 24/03/2020 POUR LA FOURNITURE DE 500 TONNES DE CALCAIRE A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant Le Dossier de Demande de Cotation N°04/20/DCO/SDCC/CIPM du 24/03/2020 pour la fourniture de 500 tonnes de calcaire à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°22/20/SDCC/CIPM du 10/04/2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON

Considérant Le procès-verbal de négociation en date du 12 mai 2020.

DECIDE :

Article 1er : La Société Pierre ROCAGLIA B.P. 109 Garoua est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée:

LOT	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAJ DE LIVRAISON
Unique	Pierre ROCAGLIA B.P 109 Garoua	34 582 500	15 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 18 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE MINTA

DECISION MUNICIPALE N°007/DM/RC/DHS/CMTA/SG/20PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 DU 20/04/2020 POUR L'ÉQUIPEMENT DE 142 TABLES-BANCS ET 06 BUREAUX DES MAITRES À L'EP D'EBANGAL DANS LA COMMUNE DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

le Maire de la Commune de Minta ;

Commandeur du Mérite Camerounais

Vu la Constitution,

Vu la Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'orientation et de la décentralisation,

Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes,

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités locales décentralisées,

Vu la loi n°2017/006 du 26 décembre 2017 portant régime financier du Cameroun ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020,

Vu l'ordonnance N° 59/75/INST/SG du 03 Décembre 1959 instituant la Commune de Minta,

Vu le décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers,

Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code général des marchés publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

JDM n° 2059 du 22 Mai 2020

Page 195 sur 276



2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2017 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu l'arrêté N° 000101/A/MINDDVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Minta, Département de la Haute-sanaga, Région du Centre,

Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 précisant les modalités de mutation économique des marchés publics ;

Vu la lettre circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2020,

Vu la lettre n°008/L/CMTA/PCIPM/SEC/2020 du 13/05/2020 relative à la demande de cotation n°002/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 du 20/04/2020,

Vu le budget approuvé de la Commune de Minta pour l'exercice 2020;

Vu les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er}: Est déclaré adjudicataire de la demande de cotation n° n°002/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 du 20/04/2020 l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
unique	ETS DAG ICONS, BP 14676 Yaoundé	4 998 960	deux (02) mois

Article 2: le Maire de la commune de Minta maître d'ouvrage invite le directeur général de ladite société à passer dans locaux de la commune de Minta pour la signature du projet de marché
MINTA le 18 Mai 2020

Le MAIRE

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

MOUT ABALANG

COMMUNE DE MINTA

DECISION MUNICIPALE N°008/DM/RC/DHS/CMTA/SG/20PORTANT PUBLICATION DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 DU 20/04/2020 RELATIVE À LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE ET SCOLAIRE OU PAQUET MINIMUM DESTINÉS AUX ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MINTA , DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

le Maire de la Commune de Minta ;

Commandeur du Mérite Camerounais

Vu la Constitution,

Vu la Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'orientation et de la décentralisation,

Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes,

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités locales décentralisées,

Vu la loi n°2017/006 du 26 décembre 2017 portant régime financier du Cameroun ;

Vu la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées

Vu la loi n°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020,

Vu l'ordonnance N° 59/75/INST/SG du 03 Décembre 1959 instituant la Commune de Minta,

Vu le décret n°77/41 du 03 février 1977 fixant les attributions et l'organisation des contrôles financiers,

Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code général des marchés publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2017 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu l'arrêté N° 000101/A/MINDDVEL du 03 mars 2020, constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Minta, Département de la Haute-sanaga, Région du Centre,

Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 précisant les modalités de mutation économique des marchés publics ;

Vu la lettre circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire N° 00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2020,

Vu la lettre n°009/L/CMTA/PCIPM/SEC/2020 du 13/05/2020 relative à la demande de cotation n°003/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 du 20/04/2020,

Vu le budget approuvé de la Commune de Minta pour l'exercice 2020;

Vu les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er}: Est déclaré adjudicataire de la demande de cotation n° n°003/DC/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2020 du 20/04/2020 l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
unique	ETS NOUVELLE OPTION SERVICES & COMPAGNIE SARL, BP 4107 Yaoundé	6 199 998	Un (01) mois

MINTA le 18 Mai 2020

Article 2: le Maire de la commune de Minta maître d'ouvrage invite le directeur général de ladite société à passer dans les locaux de la commune de Minta pour la signature du projet de marché
Le MAIRE

MOUT ABALANG

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°3498/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AH DU 18 MAI 2020 DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°017/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 24/03/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE CENT SOIXANTE (160) CONTENEURS POUR LE TRANSPORT DUCOTON GRAINEA LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des d'Intérêt Economique révisé le 30janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchésdes entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de laSODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu la RésolutionN°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les réglés spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certames attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°017/20/A010/SDCC/CIPM du 24/03/2020 pour la fourniture d'un lot de cent soixante (160) conteneurs pour le transport du coton graine à la SODECOTON.

Considérant La Lettre N°48/20/SDCC/CIPM du 07 mai 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er :Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, l'Appel d'Offres susmentionné pour offres reçues non conformes au dossier de consultation (spécifications techniques majeures des fournitures.

Article 2:La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

GAROUA le 18 Mai 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N° 3486/20/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 18 MAI 2020 DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°024/20/AONO/SDCC/CIPM DU 09/04/2020 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 675 000 CARTONS D'EMBALLAGE DIAMAOR ALA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit

Conseil de la SODECOTON ;

Considérant L'Appel d'Offres National Ouvert N°024/20/AONO/SDCC/CIPM du 09/04/2020 pour la fourniture d'un lot 675 000cartons d'emballage Diamor à la SODECOTON

Considérant La Lettre N°43/20/SDCC/CIPM du 06 mai 2020 du Président de la CIPM de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er : Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12juin 2018, la Consultation susmentionnée, pournon-conformité de l'offre reçue au dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision seraenregistrée et publiée partout oùbesoin sera. /-

GAROUA le 18 Mai 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**DECISION N°004/CNCC/DG/2020 PORTANT RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE
N°06/LC/CNCC/CIPM/2018 PASSEE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/CNCC/CIPM/2018 DU 18 MAI 2018 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN CENTRE
DE PESEE DANS LA ZONE PORTUAIRE DE DOUALA POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES
CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général

Vu la constitution ;

Vu la loi n°005/008 du 30 décembre 2005 portant loi des finances de la République du Cameroun ;

Vu le décret n°2004/275 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°98/311 du 09 décembre 1998 portant réorganisation du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu le décret n°2006/028 du 24 janvier 2006 portant nomination de Monsieur Auguste MBAPPE PENDA aux fonctions de Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu la décision N°004/CNCC/DG/2020 du 22 Juin 2018 portant attribution à la Société Ets Technique Maintenance et Construction Camerounaise (TMCC), BP : 8 639 Douala, Tél : 233 39 00 47/677 75 61 89, de l'appel d'offres N°003/AONO/CNCC/CIPM/2018 du 18 mai 2018 pour les travaux d'aménagement d'un centre de pesée dans la zone portuaire de Douala pour le compte du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) ;

Vu les recommandations de l'avis N°86 du 31 Décembre 2019 du Comité Consultatif d'Orientation du Port Autonome de Douala (CCO'PAD) portant autorisation d'exercice de l'activité de pesage au Port de Douala/Bonabéri ;

Vu la correspondance N°001857/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/CE3 du Ministre Délégué à la Présidence Chargé des Marchés Publics portant accord pour la résiliation à l'amiable de la lettre commande N°06/LC/CNCC/CIPM/2018 ;

Décide : _

Article 1 :

La lettre commande N°06/LC/CNCC/CIPM/2018 relative aux travaux d'aménagement d'un centre de pesée dans la zone portuaire de Douala pour le compte du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), attribuée à la Société Ets Technique Maintenance et Construction Camerounaise (TMCC), BP : 8 639 Douala, Tél : 233 39 00 47/677 75 61 89, est résiliée pour cas de force majeure, conformément à l'article 183 du code des marchés.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 18 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

ADDITIF I N°3437/20/DG/DAG/DAMP/SMP DU 15 MAI 2020 PORTANT MODIFICATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITÉ ET D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 027/20/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/04/2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Recevabilité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont rémission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.</p> <p>Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Elles devront indiquer formellement leur correspondant.</p> <p>L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>la date de recevabilité des soumissions relatives à l'Appel d'Offres International Ouvert N°027/20/A010/SDCC/CIPM du 15/04/2020 pour la fourniture d'un lot de trois (03) remorques de manutention type RK 18 ou 6100 SX équipées de polybras de manutention des conteneurs de 7.5 mde long avec capacité de 18 tonnes à la SODECOTON, initialement prévue le 19 mai 2020, est reportée au 02 juin 2020.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua le 19/05/2020 à partir de 16 heures.</p> <p>Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p> <p>Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>la date d'ouverture des soumissions relatives à l'Appel d'Offres International Ouvert N°027/20/A010/SDCC/CIPM du 15/04/2020 pour la fourniture d'un lot de trois (03) remorques de manutention type RK 18 ou 6100 SX équipées de polybras de manutention des conteneurs de 7.5 mde long avec capacité de 18 tonnes à la SODECOTON, initialement prévue le 19 mai 2020, est reportée au 02 juin 2020.</p>

GAROUA le 15 Mai 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE NGOUMOU

ADDITIF RECTIFICATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2020 DU 27/04/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Acquisition du Dossier	
Au lieu de ...	Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Ngoumou, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA par lot à la Recette Municipal de Ngoumou .
Lire plutot	Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Ngoumou, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de Ngoumou.

2 Remises des offres	
Au lieu de ...	Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ngoumou, au plus tard le 19/05/2020 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RC/CNG/CIPM/2020 Du 27/04/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS INFRASTRUCTURES DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. (LOT.....) " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "
Lire plutot	Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ngoumou, au plus tard le 26/05/2020 à 11 heures précises

3 Recevabilité des Offres	
Au lieu de ...	Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances. La caution devra rester valable trente (30) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

3 Recevabilité des Offres

Lire plutot

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **trente jours (30) jours** à compter de la date de remise des offres.
(conformément à l'article 18 du RPAO)

4 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures règlementaire ;

Lire plutot

Critères éliminatoires :

Offre Administrative

3) **Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures règlementaire ;**

5 Autres

Au lieu de ...

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (R.P.A.O)

Article 14 : Documents constituant l'offre

Chaque soumissionnaire devra présenter, sous peine de rejet, une offre comprenant les documents ci-après repartis en trois volumes :

Volume 1 : le dossier administratif

La preuve de l'acceptation des conditions du marché comprenant les copies dûment paraphées à toutes les pages, datées, signées et cachetées à la dernière page du :

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;

Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;

Nombre de lots maximum dont un soumissionnaire peut être attributaire

5 Autres

Lire plutot

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (R.P.A.O)

Article 14 : Documents constituant l'offre

Chaque soumissionnaire devra présenter, sous peine de rejet, une offre comprenant les documents ci-après repartis en trois volumes :

Volume 1 : le dossier administratif

La preuve de l'acceptation des conditions du marché comprenant les copies dûment paraphées à toutes les pages, datées, signées et cachetées à la dernière page du :

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;

Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (R.P.A.O)

F - ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES

Article 36 : Attribution des Lettres-Commandes

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux, l'autorité contractante attribuera les Lettres-Commandes aux soumissionnaires les moins-disants au terme de la comparaison dont les modalités sont définies à l'article 33 du RPAO, qui auront présentés des offres conformes aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres et, **un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.**

NGOUMOU le 20 Mai 2020

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

COMMUNE DE NITOUKOU

ADDITIF N° __13__ /AD/C.NTK/CIPM/2020 DU 09 AVRIL 2020 RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° __08__ /AONO/MINDDEVEL/DMI/CIPM-NTK/2020 DU 08 AVRIL 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE L'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE ET POSE D'UN TRANSFORMATEUR DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NITOUKOU COMMUNE DE NITOUKOU, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutôt

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné sont informés que :

- Dans le RGAO,
- L'Article 32.4 ; Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre **après l'avis technique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics**
- **L'Article 34.3 Toute attribution des marchés de Travaux se fait au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères d'évaluation et présentant l'offre évaluée la moins-disante.**
 - Dans le point e) des critères éliminatoires, lire "omission d'un **prix unitaire** quantifié dans l'offre financière.
 - **Le CCAP et CCTP complétés, paraphés à chaque page, signés et datés à la dernière page sont exigés dans l'offre technique**
 - **Pour le planning d'exécution**, les quantités, les rendements journaliers, la durée d'exécution des travaux et les ralentissements voire les interruptions dues devront ressortir clairement. Le planning financier qui découle du planning des travaux devra indiquer mois par mois, les montants prévisionnels des décomptes de travaux par poste et cumulés, en tenant compte de l'incidence des saisons de pluies, pour la solution de base et éventuellement la solution variante.
 - A l'AAO comme au RPAO, ajoutés les critères essentiels suivants :
- Rapport de visite de site signé sur l'honneur par le soumissionnaire
- **CCTP et CCAP complétés paraphés à chaque page, signés et datés à la dernière page**
- Planning et d'exécution et respect des délais d'exécution
 - La note quantitative de la **grille de notation est de 24 au lieu de 26.**
 - **La liste des banques et compagnies d'assurance agréées** et habilités à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics est la suivante

BANQUES

- Afriland First Bank (FIRST BANK), B.P. 11 834, Yaoundé
- Banque Atlantique Cameroun (BACM), B.P. 2 933, Douala
- Banque Camerounaise des petites et moyennes Entreprises (BC-PME) B.P.12 962, Yaoundé
- Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK), B.P.600, Douala
- Banque Internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC), B.P. 1 925, Douala
- Bank of Africa Cameroun (BOA Cameroun), B.P.4 593, Douala
- Citibank Cameroun (CITIGROUP), B.P. 4 571, Douala
- Commercial Bank-Cameroun (CBC), B.P. 4 004, Douala
- Crédit Communautaire d'Afrique – Bank (CCA-BANK), B.P. 30 388, Yaoundé
- Ecobank Cameroun (ECOBANK), B.P. 582, Douala
- National Financial Crédit-Bank (NFC-BANK), B.P.6 578, Yaoundé
- Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun), B.P. 300, Douala
- Société Générale Cameroun (SGC), B.P. 4 042, Douala
- Standard Chartered Bank Cameroun (SCBC), B.P. 1 784, Douala
- Union Bank of Cameroon (UBC), B.P. 15 569, Douala
- United Bank for Africa (UBA)

COMPAGNIES D'ASSURANCES

- Activa Assurances, B.P. 12 970, Douala
- Area Assurances S.A, B.P. 1 531, Douala
- Atlantique Assurances S.A, B.P. 2933, Douala
- Bénéficial General Insurance S.A, B.P.2328, Douala
- Chanas Assurances S.A, B.P. 109, Douala

- CPA S.A, B.P.54, Douala
- Nsia Assurances S.A, B.P. 2 759, Douala
- Pro Assur S.A, B.P. 5963, Douala
- SAAR S.A, B.P. 1 011, Douala
- Saham Assurances S.A, B.P. 11 315, Douala
- Zenithe Insurance S.A, B.P. 1 540, Douala

Le reste, sans changement.

NITOUKOU le 19 Mai 2020

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 4E (BONBÉRI)

ADDITIF N°007/A/AONO/CAD4/CIPIM/2020 L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAD4/CIPM/2020 DU 20 AVRIL 2020 POUR L'EXÉCUTION DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE SODIKO-RURAL DE BONABÉRI-DOUALA. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA IVE", AUTORITÉ CONTRACTANTE, COMMUNIQUE AUX POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES AU PROJET SUS- RAPPELÉ, QU'EN RAISON DE LA JOURNÉE DE JEUDI 21 MAI 2020 FÉRIÉE,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra sous peine de rejet, parvenir sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, (cabinet du maître d'ouvrage) 2^ene étage porte 1, B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19 / 672 47 94 57 au plus tard le 21 Mai 2020 à 10 heures (heures limites) et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAD4/CIPMJ2020 DU 20 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE SODIKO RURAL-BONABERI-DOUALA « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre sera rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra sous peine de rejet, parvenir sous pli fermé à la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, (cabinet du maître d'ouvrage) 2^ene étage porte 1, B.P : 9693 Douala ; Tél : 699 59 55 19 / 672 47 94 57 au plus tard le 25 Mai 2020 à 10 heures (heures limites) et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CAD4/CIPMJ2020 DU 20 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE SODIKO RURAL-BONABERI-DOUALA « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) aura lieu le 21 Mai 2020 à 11 heures et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, siégeant à l'Hôtel de Ville de Douala IV à la salle de réunion, 2^{ème} étage porte II. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres (plis, sous-plis et sous-paquets) aura lieu le 25 Mai 2020 à 11 heures et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Douala IV^{ème}, siégeant à l'Hôtel de Ville de Douala IV à la salle de réunion, 2^{ème} étage porte II. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

DOUALA le 19 Mai 2020

Le MAIRE

MOBY MPAH Edouard Hervé

COMMUNE DE DIBANG

ADDITIF N°001/A/2020 DU 19 MAI 2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-DIBANG/CIPM/20 DU 21 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE DIBANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le 13 Mars 2020 à 13 heures précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès de la commune de Dibang siégeant dans la salle de réunions de la commune en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps le 26 / 05 / 2020 à 13 heures précises heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès de la commune de Dibang siégeant dans la salle de réunions de la commune en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>

DIBANG le 19 Mai 2020

Le MAIRE

BIKAY Véronique Eliane

COMMUNE DE NGOUMOU

ADDITIF RECTIFICATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/CIPM /2020 DU 27/04/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE OTELE-NKOTSIRI-NKOLOKEDE DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Acquisition du Dossier	
Au lieu de ...	Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Ngoumou, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA pour les trois lots à la Recette Municipale de Ngoumou.
Lire plutot	Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Ngoumou, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de Ngoumou.

2 Remises des offres	
Au lieu de ...	Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ngoumou, au plus tard le 19/05/2020 à 11 heures précises et devra porter la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RC/CNG/CIPM-CNG/2020 Du 27/04/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA ROUTE OTELE-NKOTSIRI-NKOLOKEDE DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "
Lire plutot	Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ngoumou, au plus tard le 26/05/2020 à 11 heures précises

3 Recevabilité des Offres	
Au lieu de ...	Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances. La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

3 Recevabilité des Offres

Lire plutot

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **trente jours (30) jours** à compter de la date de remise des offres.
(conformément à l'article 18 du RPAO)

4 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures règlementaire ;

Lire plutot

Critères éliminatoires :

Offre Administrative

LIRE PLUTOT

3) **Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures règlementaire ;**

5 Autres

Au lieu de ...

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (R.P.A.O)

Article 14 : Documents constituant l'offre

Chaque soumissionnaire devra présenter, sous peine de rejet, une offre comprenant les documents ci-après repartis en trois volumes :

Volume 1 : le dossier administratif

La preuve de l'acceptation des conditions du marché comprenant les copies dûment paraphées à toutes les pages, datées, signées et cachetées à la dernière page du :

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;

Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;

5 **Autres**

Lire plutot

Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (R.P.A.O)

Article 14 : Documents constituant l'offre

Chaque soumissionnaire devra présenter, sous peine de rejet, une offre comprenant les documents ci-après repartis en trois volumes :

Volume 1 : le dossier administratif

La preuve de l'acceptation des conditions du marché comprenant les copies dûment paraphées à toutes les pages, datées, signées et cachetées à la dernière page du :

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;

Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;

NGOUMOU le 20 Mai 2020

Le MAIRE

AMVOUNA ATEMENGUI Jean-Baptiste Martin

COMMUNE DE NITOUKOU

ADDITIF N° __14__ /AD/C.NTK/CIPM/2020 DU 09 AVRIL 2020 RELATIF A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°_07_/AONR/MINDDEVEL/DMI/CIPM-NTK/2020 DU 08/04/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ELABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME DE LA COMMUNE DE NITOUKOU DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A

1 Autres

Lire plutot

Les soumissionnaires concernés par l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné sont informés que :

- Dans L'AAO, pour toutes dénonciations, **au lieu d'appeler le MINMAP, appeler plutôt le numéro vert de la CONAC 1517**
- **L'heure de dépôt des offres est arrêté à 12h tandis que celle de l'ouverture des offres est arrêtée à 13h**
- **Est annulé, l'article 10 du RPAO relatif à la signature du marché**
- Dans les Articles relatifs aux Ordres de service, il n'y a **pas de distinction entre l'Autorité Contractante et le Maître d'Ouvrage**
- Dans le CCAP, au lieu des textes :

- la loi 2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019

- le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;

- la circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Lire plutôt : **La loi n°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020**

- **La liste des banques et compagnies d'assurance agréées et habilités à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics est la suivante**

BANQUES

- Afriland First Bank (FIRST BANK), B.P. 11 834, Yaoundé
- Banque Atlantique Cameroun (BACM), B.P. 2 933, Douala
- Banque Camerounaise des petites et moyennes Entreprises (BC-PME) B.P.12 962, Yaoundé
- Banque Gabonaise pour le Financement International (BGFIBANK), B.P.600, Douala
- Banque Internationale du Cameroun pour l'épargne et le crédit (BICEC), B.P. 1 925, Douala
- Bank of Africa Cameroun (BOA Cameroun), B.P.4 593, Douala
- Citibank Cameroun (CITIGROUP), B.P. 4 571, Douala
- Commercial Bank-Cameroun (CBC), B.P. 4 004, Douala
- Crédit Communautaire d'Afrique – Bank (CCA-BANK), B.P. 30 388, Yaoundé
- Ecobank Cameroun (ECOBANK), B.P. 582, Douala
- National Financial Crédit-Bank (NFC-BANK), B.P.6 578, Yaoundé
- Société Commerciale de Banques-Cameroun (SCB-Cameroun), B.P. 300, Douala
- Société Générale Cameroun (SGC), B.P. 4 042, Douala
- Standard Chartered Bank Cameroun (SCBC), B.P. 1 784, Douala
- Union Bank of Cameroon (UBC), B.P. 15 569, Douala
- United Bank for Africa (UBA)

COMPAGNIES D'ASSURANCES

- Activa Assurances, B.P. 12 970, Douala
- Area Assurances S.A, B.P. 1 531, Douala
- Atlantique Assurances S.A, B.P. 2933, Douala
- Bénéficial General Insurance S.A, B.P.2328, Douala
- Chanas Assurances S.A, B.P. 109, Douala
- CPA S.A, B.P.54, Douala
- Nsia Assurances S.A, B.P. 2 759, Douala
- Pro Assur S.A, B.P. 5963, Douala
- SAAR S.A, B.P. 1 011, Douala
- Saham Assurances S.A, B.P. 11 315, Douala
- Zenithe Insurance S.A, B.P. 1 540, Douala

Le reste, sans changement.



NITOUKOU le 19 Mai 2020

Le MAIRE

OSIANEMBON EPSE ENANGA

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

ADDITIF RECTIFICATIF N°006/AR/J12/SAEF/2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/J12/SAEF/CDPM/2020 DU 21/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION RURALE DE NKOLMENYENGUE (LOT 1) ET LE RENFORCEMENT DU RÉSEAU EN TRIPHASÉ D'OKOA-MARIA (LOT 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO – RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Allotissement
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le DAO comporte deux lots. Les soumissionnaires sont invités à soumissionner soit pour un lot, soit pour les deux.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le DAO comprend deux lots. Les soumissionnaires sont invités à soumissionner soit pour un lot, soit pour les deux lots.</p>

2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières au plus tard le 15/05/2020 à 12 heures (heure locale), et devront porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/J12/SAEF/CDPM/2020 DU 21/04/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE NKOLMENYENGUE (LOT 1) ET DU RENFORCEMENT DU RESEAU EN TRIPHASE D'OKOA-MARIA (LOT 2), DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO - DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO (A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières contre récépissé, au plus tard le lundi 25/05/2020 à 12 heures précises.</p>

3	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 15/05/2020 à 13 heures dans la salle de réunion de la Préfecture de Ngoumou par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le lundi 25/05/2020 à 13 heures précises dans la salle de réunions de la Préfecture de Ngoumou par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) de la Mefou et Akono.</p>

4	Durée Validité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de trente (30) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.</p>

NGOUMOU le 14 Mai 2020

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

ADDITIF RECTIFICATIF N°005/AR/J12/SAEF/2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/J12/SAEF/CDPM/2020 DU 21/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) AU PETIT SÉMINAIRE SAINT JOSEPH D'AKONO PHASE 01 (LOT 1) ET LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPE DE PMH A NKOLEMOMODO (LOT 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Allotissement
	Au lieu de ... Le DAO comporte deux lots. Les soumissionnaires sont invités à soumissionner soit pour un lot, soit pour les deux.
	Lire plutot Le DAO comprend deux lots. Les soumissionnaires sont invités à soumissionner soit pour un lot, soit pour les deux lots.

2	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières contre récépissé, au plus tard le 15/05/2020 à 12 heures précises, heure locale et devront porter la mention : « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/J12/SAEF/CDPM/2020 DU 21/04/2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE (AEP) AU PETIT SEMINAIRE SAINT JOSEPH D'AKONO PHASE 01 (LOT 1) ET DE LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH A NKOLEMOMODO (LOT 2) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. LOT N°.... « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposées à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières contre récépissé, au plus tard le lundi 25/05/2020 à 12 heures précises.

3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le 15/05/2020 à 13 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de la Préfecture de Ngoumou. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

3	Ouverture des Plis
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et se aura lieu le lundi 25/05/2020 à 13 heures par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) dans la salle de réunion de la Préfecture de Ngoumou</p>
4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>II- TITRE V : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES</p> <p>LOT 200 : PEINTURE</p> <p>Le reste sans changement.</p>

NGOUMOU le 14 Mai 2020

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

ADDITIF RECTIFICATIF N°007/AR/J12/SAEF/2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°010/AONO/J12/SAEF/CDPM/2020 DU 21/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE PISTES AGRICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Allotissement
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le présent appel d'offres comprend deux lots. Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un (01) lot.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le DAO comprend deux lots. Les soumissionnaires sont invités à soumissionner soit pour un lot, soit pour les deux lots.</p>

2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le 15/05/2020 à 12 h précises et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°010/AONO/J12/SAEF/CDPM/2020 DU 21/04/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE PISTES AGRICOLES DANS CERTAINES LOCALITES DE L'ARRONDISSEMENT DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE <i>Lot N° ... : (Préciser le lot sollicité)</i> " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposées à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières contre récépissé, au plus tard le lundi 25/05/2020 à 12 heures précises.</p>

3	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Préfecture de Ngoumou, le 15/05/2020 à 13 h précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le lundi 25/05/2020 à 13 heures précises dans la salle de réunions de la Préfecture de Ngoumou par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) de la Mefou et Akono.</p>

4	Durée Validité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trente (30) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.</p>

NGOUMOU le 14 Mai 2020

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

PRÉFECTURE MEFOU ET AKONO

ADDITIF RECTIFICATIF N°008/AR/J12/SAEF/2020 RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/J12/SAEF/CDPM/2020 DU 21/04/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL DE LA MEFOU ET AKONO, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Préfecture de Ngoumou (Service des Affaires Economiques et Financières), au plus tard le 15/05/2020 à 12 h précises et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/J12/SAEF/CDPM/2020 DU 21/04/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposées à la Préfecture de Ngoumou, Service des Affaires Economiques et Financières contre récépissé, au plus tard le lundi 25/05/2020 à 12 heures précises.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la Préfecture de Ngoumou, le 15/05/2020 à 13 h précises, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le lundi 25/05/2020 à 13 heures précises dans la salle de réunions de la Préfecture de Ngoumou par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) de la Mefou et Akono.</p>

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

A. Critères éliminatoires :**a. Offre Administrative**

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence de Caution de soumission ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission, après le délai de 48 heures réglementaires ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **6/9** de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Capacité financière insuffisante (engagement pris par une banque à financer ledit projet) : montant de la capacité ne doit être inférieur à 70 000 000 (soixante-dix millions) francs CFA ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE;

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | |
|--|---------|
| 1) L'attestation de visite de site et le rapport | Oui/Non |
| 2) Les références de l'Entreprise | Oui/Non |
| 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et
D'exécution des travaux et la compréhension du projet | Oui/Non |
| 4) L'expérience du personnel d'encadrement. | Oui/Non |
| 5) Le matériel et les équipements essentiels. | Oui/Non |

3 Critères d'évaluation

Lire plutot

1. **A. Critères éliminatoires :**
2. **a. Offre Administrative**

- 1) Pièce falsifiée ou non authentique;
- 2) Absence de Caution de soumission ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces du dossier administratif, à l'exception de la Caution de soumission, après le délai de 48 heures réglementaires ;

1. **b. Offre technique**

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins **4/6** de critères de qualification.

1. **c. Offre Financière**

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence d'un sous-détail des prix unitaires quantifiés dans le BPU ou le DQE;

N.B : les copies certifiées des pièces légalisées devront datées de moins de trois (03) mois.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- | | |
|--|---------|
| 1) L'attestation de visite de site et le rapport | Oui/Non |
| 2) Les références de l'Entreprise | Oui/Non |
| 3) Capacité financière : (engagement pris par une banque à financer ledit projet) : montant de la capacité doit être supérieur ou égal à 60 000 000

(soixante millions) francs CFA) | Oui/Non |
| 4) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet | Oui/Non |
| 5) L'expérience du personnel d'encadrement. | Oui/Non |
| 6) Le matériel et les équipements essentiels. | Oui/Non |

4	Attribution
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre: administrative sera jugée conforme ; technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 6/9 de critères de qualification ; financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.</p> <p>A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:</p> <ul style="list-style-type: none">- administrative sera jugée conforme ;- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 4/6 de critères de qualification ;- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante. <p>A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, le Marché est signé par l'Autorité Contractante et notifié à l'entrepreneur par le Chef Service du Marché.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

5	Durée Validité des Offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trente (30) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.</p>

NGOUMOU le 14 Mai 2020

Le PRÉFET

ZONGO NYAMBONE Antoinette Justine

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

ADDITIF N01/CCIM/SG/CJCM/CEA DU 14/05/2020 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/CCIMA/CIPM/2020 DU 27/04/2020 RELATIF A L'ACQUISITION DE VEHICULES POUR LE COMPTE DE LA CCIMA ET LE CENTRE D'INCUBATION

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Participation et origine
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les concessionnaires installés au Cameroun et présentant de solides références dans le domaine des prestations objet du présent Appel d'Offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les concessionnaires ou non _concessionnaires installés au Cameroun et présentant de solides références dans le domaine des prestations objet du présent Appel d'Offres.</p>

2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule Juridique, du Contentieux et des Marchés sise au siège de la CCIMA, à BONANJO-DOUALA, tél. : 233 42 67 87, email : siege@ccima.cm, dès publication du présent avis, au plus tard le 27/05/2020 à 12 heures précises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/CCIMA/CIPM/2020 DU 27/04/2020 RELATIF A L'ACQUISITION DE VEHICULES POUR LE COMPTE DE LA CCIMA ET LE CENTRE D'INCUBATION PILOTE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Cellule Juridique, du Contentieux et des Marchés sise au siège de la CCIMA, à BONANJO-DOUALA, tél. : 233 42 67 87, email : siege@ccima.cm, dès publication du présent avis, au plus tard le 10/06/2020 à 12 heures précises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/CCIMA/CIPM/2020 DU 27/04/2020 RELATIF A L'ACQUISITION DE VEHICULES POUR LE COMPTE DE LA CCIMA ET LE CENTRE D'INCUBATION PILOTE. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture en une seule phase des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sise à l'immeuble abritant le Centre de Gestion Agréé de la CCIMA le **27/05/2020** dès **13 heures** par ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture. Le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01).

Lire plutot

L'ouverture en une seule phase des offres administratives, techniques et financières aura lieu dans la salle des réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics sise à l'immeuble abritant le Centre de Gestion Agréé de la CCIMA le **10/06/2020** dès **13 heures** par ladite Commission.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture. Le nombre de représentants par soumissionnaire est limité à un (01).

DOUALA le 14 Mai 2020

Le PRÉSIDENT

EKEN Christophe

PORT AUTONOME DE DOUALA

ADDITIF N° 001 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 072/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 DU 14/04/2020 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALA DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE DOUALA COMMUNIQUE :LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES CI-DESSUS EST MODIFIÉ AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat BP. 4020 Douala, au plus tard le 19-05-2020 à 12 heures précises, heure locale et revêtue de la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 072/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 DU 14-04-2020 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALA</p> <p>LOT N°</p> <p>"A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, doit être déposée à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat BP. 4020 Douala, au plus tard le 29-05-2020 à 12 heures précises, heure locale et revêtue de la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 072/AONO/CIPM-AS/PAD/2020 DU 14-04-2020 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCES DU PATRIMOINE DU PORT AUTONOME DE DOUALA</p> <p>LOT N°</p> <p>"A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT"</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le 19-05-2020 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services (CIPM-AS) à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariats. L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure. Seuls les soumissionnaires ou leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance de leur offre seront autorisés à assister à la séance d'ouverture des plis</p>

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **29-05-2020** à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services (CIPM-AS) à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariats.

L'ouverture des offres financières se fera par la même Commission à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires ou leur représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance de leur offre seront autorisés à assister à la séance d'ouverture des plis

DOUALA le 15 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/CNBI/BIP/2020 DU 14 AVRIL 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'HYDRAULIQUE RURALE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de NGOG-MAPUBI (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de NGOG-MAPUBI d'un montant de 75 000F (Soixante-quinze mille francs) CFA non remboursables.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de Ngog-Mapubi (Secrétariat Général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement non remboursable de 65 000 F CFA (soixante-cinq mille francs) FCFA payable à la recette municipale de la commune de Ngog-Mapubi .</p>

2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de NGOG-MAPUBI (Secrétariat Général) au plus tard le 12 mai 2020 à 13 heures précises contre récépissé et devront porter la mention : « Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/CIPM/CNBI/BIP/2020 DU 14 AVRIL 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'HYDRAULIQUE RURALE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.»</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de Ngog-Mapubi (Secrétariat Général) au plus tard le 19 MAI 2020 à 13 heures précises contre récépissé et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI /SG/CIPM/20 DU 14 AVRIL 2020 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'HYDRAULIQUE RURALE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE. « À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »</p>

3 Cautionnement Provisoire
Au lieu de ...

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

LOT N°	LOCALITÉ	MONTANT EN
01A	FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À MAMB SONG LINDJECK	320.000 F C
01B	FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À MAKAI SONG NTAMACK	
02	3 FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH À MODE CHEFFERIE, LIBELLINGOÏ ET NGOG-BASSONG	480.000 F C

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Lire plutot

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

LOT N°	LOCALITÉ	MONTANT EN FC
1	01A FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À MAMB SONG LINDJECK	340.000 F CFA
	01B FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À MAKAI SONG NTAMACK	
02	3 FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH À MODE CHEFFERIE, LIBELLINGOÏ ET NGOG-BASSONG	480 000 F CFA

et valables pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

4 Ouverture des Plis
Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera **le 12 mai 2020 à partir de 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de NGOG-MAPUBI en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

4 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 19 MAI 2020 à partir de 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Commune de Ngog-Mapubi en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

5 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

A- Présentation de l'offre	02 éléments
B - Références	07 éléments
C - Personnel d'encadrement	11 éléments
D - Organisation-Planning-Méthodologie	05 éléments
E - Matériel	05 éléments

Lire plutot

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de réalisation de forage équipée de pompe à motricité humaine ; ;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 19 éléments positifs (oui) ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux dans les domaines du génie rural, génie civil ; de niveau BAC + 3.

6 Attribution

Au lieu de ...

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Lire plutot

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre le moins disant et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

NB : un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de deux lots.

NGOG-MAPUBI le 12 Mai 2020

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CIPM/CNBI/BIP/2020 DU 14 AVRIL 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOUMNYÉBÉL ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ÉCOLE MATERNELLE D'OMOG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE. AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de NGOG-MAPUBI (secrétariat général) au plus tard le 12 Mai 2020 à 13 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :</p> <p>« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM20 DU 14 AVRIL 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOUMNYÉBÉL ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ÉCOLE MATERNELLE D'OMOG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de NGOG-MAPUBI (secrétariat général) au plus tard le 19 mai 2020 à 13 heures précises contre récépissé et devront porter la mention :</p> <p>« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI/CIPM20 DU 14 AVRIL 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ÉCOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BOUMNYÉBÉL ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ÉCOLE MATERNELLE D'OMOG DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE »</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera le 12 Mai 2020 à partir de 14 heures précises par la Commission Compétente de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de NGOG-MAPUBI en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera le 19 mai 2020 à partir de 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de NGOG-MAPUBI en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.</p>

NGOG-MAPUBI le 12 Mai 2020

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE D'EDEA 2EME

ADDITIF N°002/CAEDII/SG/SAPM/2020 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 /AONO/CAED II/ CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MALIMBA URBAIN DANS LA COMMUNE D'EDEA II DEPARTEMENT DE LA SANAGA -MARITIME, REGION DU LITTORAL LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDEA II, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 002/AONO/CAED II/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 RELATIF À L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MALIMBA URBAIN DANS LA COMMUNE D'EDEA II DEPARTEMENT DE LA SANAGA -MARITIME, REGION DU LITTORAL QUE LE DIT APPEL D'OFFRE EST MODIFIÉ COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir à la Mairie de D'EDEA II, au plus tard le **26 Mai 2020** à **12 heures** et devra porter la mention :

**Appel d'Offres N°002/AONO/EDEA II /CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MALIMBA URBAIN
DANS LA COMMUNE D'EDEA II DEPARTEMENT DE LA SANAGA -MARITIME, REGION DU LITTORAL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Présentation des offres

Les documents constituant des offres seront repartis en trois volumes ci-après, placés sous enveloppe simple dont ;
L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppe A, B, C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'appel d'offre.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

1 Remises des offres**Lire plutot**

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en **sept (07) exemplaires**, dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tel, devra parvenir à la Mairie de D'EDEA II, au plus tard le **09 Juin 2020, à 13 Heures à 12 heures** et devra porter la mention :

**Appel d'Offres N°002/AONO/EDEA II /CIPM/2020 DU28 AVRIL2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE MALIMBA URBAIN
DANS LA COMMUNE D'EDEA II DEPARTEMENTDE LA SANAGA -MARITIME, REGION DU LITTORAL
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Présentation desoffres

Les documents constituant des offres seront repartis en trois volumes ci-après, placés sous enveloppe simple dont ;
L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
L'enveloppe B contenant l'offre technique (volume 2) ;
L'enveloppe C contenant l'offre financière (volume 3)

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppe A, B, C) seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'appel d'offre.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **26 Mai 2020, à 13 Heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune D'EDA II, dans la salle des Actes de la Mairie D'EDEA II. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **09 Juin 2020, à 13 Heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune D'EDA II, dans la salle des Actes de la Mairie D'EDEA II. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

3 Autres**Au lieu de ...**

N/A

3 Autres

Lire plutot

NB: TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES A:

PIECE N°06 : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

EDEA le 19 Mai 2020

Le ADJOINT AU MAIRE

YOMBA EPSE NJANJO Yvette

COMMUNE D'EDEA 2EME

ADDITIF N°001 /CAEDII/SG/SAPM/2020 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001 /AONO/CAED II/ CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR-MAIRIE EDEA II-SOUS PREFECTURE EDEA II EN MOYENNE TENSION (LOT 1) ET L'ELECTRIFICATION EN MT (2,5 KM) ET BT (2,5 KM) SUR LE LINEAIRE CHEFFERIE POUTLOLOMA I-PONT POUTLOLOMA –CARREFOUR BONI MATANDO-ECOLE PUBLIQUE (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDÉA II, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CAED II/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR-MAIRIE EDEA II-SOUS PREFECTURE EDEA II EN MOYENNE TENSION (LOT 1) ET L'ELECTRIFICATION EN MT (2,5 KM) ET BT (2,5 KM) SUR LE LINEAIRE CHEFFERIE POUTLOLOMA I-PONT POUTLOLOMA –CARREFOUR BONI MATANDO-ECOLE PUBLIQUE (LOT 2) DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL QUE LE DIT APPEL D'OFFRE EST MODIFIÉ COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune D'EDEA II, au plus tard le **25 Mai 2020 à 12 Heures** et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°001/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR-MAIRIE EDEA II-SOUS PREFECTURE EDEA II EN MOYENNE TENSION (Lot 1) et L'ELECTRIFICATION EN MT (2,5 Km) ET BT (2,5 Km) SUR LE LINEAIRE CHEFFERIE POUTLOLOMA I-PONT POUTLOLOMA –CARREFOUR BONI MATANDO-ECOLE PUBLIQUE (Lot 2) DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat particulier du Maire de la Commune D'EDEA II, au plus tard le **08 Juin 2020 à 12 Heures** et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°001/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 27 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE CARREFOUR EVELYNE BAR-MAIRIE EDEA II-SOUS PREFECTURE EDEA II EN MOYENNE TENSION (Lot 1) et L'ELECTRIFICATION EN MT (2,5 Km) ET BT (2,5 Km) SUR LE LINEAIRE CHEFFERIE POUTLOLOMA I-PONT POUTLOLOMA –CARREFOUR BONI MATANDO-ECOLE PUBLIQUE (Lot 2) DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 25 Mai 2020 à 13 Heures à la salle des Actes de la Commune D'EDEA II par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Maire de la Commune D'EDEA II. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 08 Juin 2020 à 13 Heures à la salle des Actes de la Commune D'EDEA II par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Maire de la Commune D'EDEA II. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>NB: TELECHARGER LE FICHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES A:</p> <p>PIECE N°6 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (CBPU)</p> <p style="text-align: center;">CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES (Lot1)</p>

EDEA le 19 Mai 2020

Le ADJOINT AU MAIRE

YOMBA EPSE NJANJO Yvette

HILTON YAOUNDE

ADDITIF N° 01/AONO/CHC/HILTON/DG/2020 DU 18.05.2020 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS ELEMENTS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 16/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 07/05/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE RENOVATION DU BAR PANORAMIQUE DU HILTON YAOUNDE CHC

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Renseignements Complémentaires
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Technique et au service des Marchés du Hilton Yaoundé CHC B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E-mail : emile.akono@hilton.com, reine.ngogwem@hilton.com. Une visite du site des travaux est prévue du 08/06/2020 au 10/06/2020 entre 10h et 16h précises à la Direction Technique du Hilton Yaoundé CHC.</p> <p>Complementary technical information may be obtained during working hours from the Yaoundé Hilton Technical Direction (PO Box 11852, Tel. 237 222 23 36 46, Fax: 237 222 22 32 10, email: emile.akono@hilton.com, reine.ngogwem@hilton.com) and from the public contract department. An on-site visit is scheduled from 08 June 2020 to 10 June 2020 between ten 10 am and 4 pm at the Technical Department of Hilton Yaoundé CHC.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Technique et au service des Marchés du Hilton Yaoundé CHC B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, E-mail : emile.akono@hilton.com, reine.ngogwem@hilton.com. Une visite du site des travaux est prévue du 18/05/2020 au 19/05/2020 entre 10h et 16h précises à la Direction Technique du Hilton Yaoundé CHC.</p> <p>Complementary technical information may be obtained during working hours from the Yaoundé Hilton Technical Direction (PO Box 11852, Tel. 237 222 23 36 46, Fax: 237 222 22 32 10, email: emile.akono@hilton.com, reine.ngogwem@hilton.com) and from the public contract department. An on-site visit is scheduled from 18/05/2020 to 19/05/2020 between ten 10 am and 4 pm at the Technical Department of Hilton Yaoundé CHC.</p>

YAOUNDE le 18 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

COMMUNE DE NGOG-MAPUBI

RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/CNBI/BIP/2020 DU 14 AVRIL 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'HYDRAULIQUE RURALE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de NGOG-MAPUBI (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de NGOG-MAPUBI d'un montant de 75 000F (Soixante-quinze mille francs) CFA non remboursables.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être obtenu à la Mairie de Ngog-Mapubi (Secrétariat Général) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement non remboursable de 65 000 F CFA (soixante-cinq mille francs) FCFA payable à la recette municipale de la commune de Ngog-Mapubi .</p>

2	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de NGOG-MAPUBI (Secrétariat Général) au plus tard le 12 mai 2020 à 13 heures précises contre récépissé et devront porter la mention : « Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/CIPM/CNBI/BIP/2020 DU 14 AVRIL 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'HYDRAULIQUE RURALE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCÉDURE D'URGENCE.»</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marquées comme tels, devra parvenir à la Mairie de Ngog-Mapubi (Secrétariat Général) au plus tard le 19 MAI 2020 à 13 heures précises contre récépissé et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/R-CE/D-NK/C-NGOG-MAPUBI /SG/CIPM/20 DU 14 AVRIL 2020 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'HYDRAULIQUE RURALE DANS CERTAINES LOCALITÉS DE L'ARRONDISSEMENT DE NGOG-MAPUBI, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, EN PROCÉDURE D'URGENCE. « À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »</p>

3 Cautionnement Provisoire

Au lieu de ...

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

LOT N°	LOCALITÉ	MONTANT EN
01A	FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À MAMB SONG LINDJECK	320.000 F C
01B	FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À MAKAI SONG NTAMACK	
02	3 FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH À MODE CHEFFERIE, LIBELLINGOÏ ET NGOG-BASSONG	480.000 F C

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Lire plutot

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à :

LOT N°	LOCALITÉ	MONTANT EN FC
1	01A FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À MAMB SONG LINDJECK	340.000 F CFA
	01B FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À MAKAI SONG NTAMACK	
02	3 FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH À MODE CHEFFERIE, LIBELLINGOÏ ET NGOG-BASSONG	480 000 F CFA

et valables pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

4 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera **le 12 mai 2020 à partir de 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunion de la Mairie de NGOG-MAPUBI en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

4 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps **le 19 MAI 2020 à partir de 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle de réunions de la Commune de Ngog-Mapubi en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

5 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

A- Présentation de l'offre	02 éléments
B - Références	07 éléments
C - Personnel d'encadrement	11 éléments
D - Organisation-Planning-Méthodologie	05 éléments
E - Matériel	05 éléments

Lire plutot

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de réalisation de forage équipée de pompe à motricité humaine ;;
- Dossier ayant obtenu, au terme de l'analyse technique, moins de 19 éléments positifs (oui) ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme d'Ingénieur de travaux dans les domaines du génie rural, génie civil ; de niveau BAC + 3.

6 Attribution

Au lieu de ...

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Lire plutot

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre le moins disant et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

NB : un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou de deux lots.

NGOG-MAPUBI le 12 Mai 2020

Le MAIRE

NGO TJOCK Christine

COMMUNE DE YAOUNDE II

DECISION MUNICIPALE N°00008/DM/CAY2/SG/SMP/2020 DU 15 MAI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 DU 27 MARS 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DES CARREFOURS, AXES STRUCTURANTS ET PLACES URBAINES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II (QUARTIER NKOMKANA I) .

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, MAITRE D'OUVRAGE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
- Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;
- Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;
- Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;
- Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;
- Vu l'Arrêté municipal N°004/AM/SG/CAY2/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;
- Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;
- Vu l'Avis d'appel d'Offres National Ouvert En procédure d'urgence N° 001/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2020 du 27 Mars 2020 pour l'exécution des travaux d'aménagements paysagers des carrefours, axes structurants et places urbaines de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II (Quartier Nkomkana I) ;
- Vu le Procès-verbal de restitution N°17 du rapport d'analyse de la sous-commission d'analyse des offres en date du 07 mai 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de

Yaoundé II ;

Vu le budget de l'exercice 2020 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu les nécessités de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article1: L'entreprise *ERICO& BROTHERS CO* N° R.C/BDA/2014/B/07. N° Contribuable : M011400048256M B.P : 1565 YAOUNDE Tél. : 677 911 018 est déclarée attributaire du marché pour l'exécution des travaux d'aménagements paysagers des carrefours, axes structurants et places urbaines de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II (Quartier Nkomkana I) selon les modalités ci-après :

- Montant TTC 198 993 668 (Cent quatre-vingt-dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-treize mille six cent soixante-huit) Francs CFA ;
- délai d'exécution de 04 (Quatre) Mois.

YAOUNDE le 15 Mai 2020

Le MAIRE

Article 2 : Le Responsable de l'entreprise *ERICO& BROTHERS CO* ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés publics, porte 200, pour la souscription du marché y relatif.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera./-

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

COMMUNIQUE N° 009/AER/DG/DARH/SDA/SM/2020 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/AER/DG/DARH/CIPM/2020 DU 21/04/2020, POUR L'ACQUISITION DE QUATRE (04) VÉHICULES REPARTIS EN DEUX LOTS : LOT 01 : DEUX (02) VÉHICULES STATION WAGON 4X4 ; LOT 02 : DEUX (02) VÉHICULES BERLINES, À L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22/05/2020 à 15 heures précises par la Commission Intérnede Passation des Marchés de l'Agence d'Electrification Rurale, dans la salle de conférence sise au quartier Bastos NYLON, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale (AER), Maître d'Ouvrage, communique :</p> <p>L'ouverture des Offres suite à l'Appel d'Offres susvisé, initialement prévue le 22 mai 2020 à 15h 00, heure locale, est reportée au 5 juin 2020 à la même heure et au même lieu. Par conséquent, l'heure limite de dépôt des offres est fixée à 14h 00 précise, heure du Cameroun.</p>

YAOUNDE le 18 Mai 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MOUSSA OUSMANOU

COMMUNE DE NKOLMETET

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/C-NKMT/CIPM/2020 DU 15/04/2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLECTRIFICATION RURALE
DE L'AXE YOB – NKOLVENG DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET
SO'O-RÉGION DU CENTRE-FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020
ADDITIF N°003**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat général de la Mairie de NKOLMETET , au plus tard le 21/05/2020 à 14 h 00 min précises et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-NKMT/CIPM/2020 DU 15/04/2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA VILLE DE NKOLMETET PAR TRENTE (30) LAMPADAIRES SOLAIRES, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O -RÉGION DU CENTRE- " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat général de la Mairie de NKOLMETET, au plus tard le 26/05/2020 à 14 h 00 min précises ;</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la Mairie de NKOLMETET le 21/05/2020 à 15 h 00 min précises, par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des actes de la Mairie de NKOLMETET le 26/05/2020 à 15 h 00 min précises.</p> <p>Par ailleurs, les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres, sont priées de passer à la Mairie de Nkolmetet, retirer les documents complémentaires dudit dossier.</p>

NKOLMETET le 19 Mai 2020

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE D'EDEA 2EME

ADDITIF N°003 /CAEDII/SG/SAPM/2020 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MANGOMBE DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDÉA II, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAED II/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MANGOMBE DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL QUE LE DIT APPEL D'OFFRE EST MODIFIÉ COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06)Copies marquées comme telles, devra parvenir Secrétariat particulier du Maire au plus tard le 26 Mai 2020 à 12 heures précises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT » N° 003/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020. Pour les travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de MANGOMBE, dans l'Arrondissement d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, en procédure d'urgence A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06)Copies marquées comme telles, devra parvenir Secrétariat particulier du Maire au plus tard le 09 Juin 2020 à 12 heures précises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT » N° 003/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 28 AVRIL 2020. Pour les travaux de Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de MANGOMBE, dans l'Arrondissement d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral, en procédure d'urgence A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **26 Mai 2020 à 13 heures** précises et se fera en un temps par la Commission de Passation des Marchés de la Mairie d'Edéa 2 dans sa salle des Actes de la Mairie d'Edéa 2.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **09 Juin 2020 à 13 heures** précises et se fera en un temps par la Commission de Passation des Marchés de la Mairie d'Edéa 2 dans sa salle des Actes de la Mairie d'Edéa 2.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

3 Autres**Au lieu de ...**

N/A

Lire plutot**AU LIEU DE:****Evaluation criterias****Eliminatory criterias;**

- Absence ou non conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48h après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix quantifié ;
- L'Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés passés au cours des trois dernières années ;
- L'absence de la caution de soumission ;

LIRE:**Eliminatory criterias;**

- Incomplete administrative file or absence or non-conformity of one of the documents required beyond the 48-hours before the opening bid;
- Falsified documents or false declaration;
- omission of a quantified unit price in bid;
- omission of sub-details of a quantified unit price;

Not satisfying at least 18 items of essential criteria

EDEA le 19 Mai 2020

Le ADJOINT AU MAIRE

YOMBA EPSE NJANJO Yvette

COMMUNE D'EDEA 2EME

ADDITIF N°004 /CAEDII/SG/SAPM/2020 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTIS EN 2 LOTS :LOT 1: ESPLANADE MAIRIELOT 2: BERGES DE LA SANAGA ; AMONT DU BRAS MORT LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDÉA II, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CAED II/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTIS EN 2 LOTS :LOT 1: ESPLANADE MAIRIE ; LOT 2: BERGES DE LA SANAGA ; AMONT DU BRAS MORTQUE LE DIT APPEL D'OFFRE EST MODIFIÉ COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel que indiqué dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 005/AONO/CAED II/CIPM/2020 DU 29 AVRIL2020
POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME,
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, Région du Littoral
Répartis en 2 lots :
Lot 1: Esplanade Mairie
Lot 2: Berges de la Sanaga ; Amont du bras mort
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le **27 Mai 2020 à 12h** précises, au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II^{ème}

Lire plutot

Le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel que indiqué dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 005/AONO/CAED II/CIPM/2020 DU 29 AVRIL2020
POUR LES TRAVAUX DE REBOISEMENT DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA IIEME,
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, Région du Littoral
Répartis en 2 lots :
Lot 1: Esplanade Mairie
Lot 2: Berges de la Sanaga ; Amont du bras mort
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)**

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le **10 Juin 2020 à 12h** précises, au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II^{ème}

2	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission ou un chèque certifié établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances d'un montant égal à :</p> <ul style="list-style-type: none">● Lot n° 1 : (160 000)● Lot n° 2 : (240 000) <p>Soit au total 400 000 Fcfa du budget prévisionnel du marché pendant 90 jours au delà de la date initiale de dépôt des offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission ou un chèque certifié établi par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances d'un montant égal à :</p> <ul style="list-style-type: none">● Lot n° 1 : (160 000)● Lot n° 2 : (240 000) <p>Soit au total 400 000 FCFA du budget prévisionnel du marché pendant 30 jours au delà de la date initiale de dépôt des offres.</p>

3	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture d'Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps à la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II^{ème} le 27 Mai 2020 à 13 Heure, locale, par la Commission Interne de Passation de Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II^{ème}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p> <p>La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire dans les mêmes formes que celle de la soumission financière et de tous les éléments cités.</p> <p>Une copie complète et intégrale de chaque Offre doit être remise à l'autorité contractante, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles au plus tard et dans les mêmes délais que ceux de la transmission à la sous-commission d'analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture d'Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps à la salle des Actes de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II^{ème} le 10 Juin 2020 à 13 Heure, locale, par la Commission Interne de Passation de Marchés de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II^{ème}, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p> <p>La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire dans les mêmes formes que celle de la soumission financière et de tous les éléments cités.</p> <p>Une copie complète et intégrale de chaque Offre doit être remise à l'autorité contractante, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles au plus tard et dans les mêmes délais que ceux de la transmission à la sous-commission d'analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture.</p>

4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

4 Autres

Lire plutot

Evaluation criterias

14.1. *Eliminatory criterias:*

- Absence ou non conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48h après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix quantifié ;
- L'Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés passés au cours des trois dernières années ;
- L'absence de la caution de soumission ;

La Note technique sevrà être supérieure ou égale à 75% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels;

LIRE:

14. Evaluation criterias

Eliminatory criterias:

- Incomplete administrative file or absence or non-conformity of one of the documents required beyond the 48-hour before the opening bid;
- Falsified documents or false declaration;
- omission of a quantified unit price in bid;
- omission of sub-details of a quantified unit price;

The result of the technical note should be more than 75% of yes from the essential criterias.

EDEA le 19 Mai 2020

Le ADJOINT AU MAIRE

YOMBA EPSE NJANJO Yvette

COMMUNE D'EDEA 2EME

ADDITIF N°006 /CAEDII/SG/SAPM/2020 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDÉA II, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CAED II/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES DANS L'ARRONDISSEMENT D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL QUE LE DIT APPEL D'OFFRE EST MODIFIÉ COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II, TEL : 697 27 06 95 au plus tard le 27 Mai 2020 à 12 Heures et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT » N°004 /AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 Pour les travaux de Réhabilitation des Routes Communales, dans l'Arrondissement d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral En procédure d'urgence A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d'Arrondissement d'Edéa II, TEL : 697 27 06 95 au plus tard le 10 Juin 2020 à 12 Heures et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT » N°004 /AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 Pour les travaux de Réhabilitation des Routes Communales, dans l'Arrondissement d'Edéa II, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral En procédure d'urgence A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 27 MAI 2020 à 13 Heures précises et se fera en un temps par la Commission de Passation des Marchés de la Mairie d'Edéa 2 à la Salle es Actes de la Mairie d'Edéa II. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.</p>

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **210 Juin 2020 à 13 Heures** précises et se fera en un temps par la Commission de Passation des Marchés de la Mairie d'Edéa 2 à la Salle es Actes de la Mairie d'Edéa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

3 Autres**Au lieu de ...**

N/A

Lire plutot**Evaluation criterias****14.1. Eliminary criterias:**

- Absence ou non conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48h après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- L'omission dans le bordereau des prix unitaires d'un prix quantifié ;
- L'Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon et de non défaillance dans l'exécution des marchés passés au cours des trois dernières années ;
- L'absence de la caution de soumission ;

La Note technique sevrà être supérieure ou égale à 75% de Oui par rapport aux sous-critères essentiels;

LIRE:**14. Evaluation criterias****14.1. Eliminary criterias:**

- Incomplete administrative file or absence or non-conformity of one of the documents required beyond the 48-hour before the opening bid;
- Falsified documents or false declaration;
- omission of a quantified unit price in bid;
- omission of sub-details of a quantified unit price;

The result of the technical note should be more than 75% of yes from the essential criterias.

EDEA le 19 Mai 2020

Le ADJOINT AU MAIRE

YOMBA EPSE NJANJO Yvette

COMMUNE DE YAOUNDE II

DECISION MUNICIPALE N°00012/DM/CAY2/SG/SMP/2020 DU 15 MAI 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/DC/CAY2/CIPM/SMP/20 DU 14 AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDÉ II.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Loix de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;

Vu l'Arrêté municipal N°004/AM/SG/CAY2/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;

Vu la Demande de Cotation en procédure d'urgence N°001/DC/CAY2/CIPM/SMP/20 du 14 Avril 2020 pour la fourniture du Paquet Minimum aux Ecoles Primaires Publiques de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II ;

Vu le Procès-verbal de dépouillement N°20 de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II en date du 11 mai 2020 ;

Vu le budget de l'exercice 2020 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;



Vu les nécessités de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article 1: L'Etablissement TCHOUWO JULIENNE N° R.C: RC/YAO/2014/A/4017; N° Contr.: P077712148237L, B.P.: 2 598 Yaoundé, Tél.: 674 57 57 95 / 699 54 45 88 / 243 25 06 33 est déclaré attributaire de la Lettre-Commande pour la fourniture du Paquet Minimum aux Ecoles Primaires Publiques de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II selon les modalités ci-après :

- Montant TTC. : 16 247 813 (Seize millions deux cent quarante-sept mille huit cent treize) Francs CFA ;
- Délai d'exécution de 45 (Quarante-cinq) Jours.

YAOUNDE le 15 Mai 2020

Article 2 : Le Responsable de l'Etablissement TCHOUWO JULIENNE ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés publics, porte 203, pour la souscription du marché y relatif.
AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera./-

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE ISSUE DE L'AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2020 DU 08 AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE DE DEUX SÉCHOIRS MOBILES À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'IRAD.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Constitution ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Générale des Etablissements Publics ;

Vu La loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le Décret N° 2019/075 du 18 février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ; Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;

organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant

Le Décret n° 2012/076 du 08 mars

2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le

Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;

Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001

portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ; Vu La circulaire N°0000834/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2020 ;

DECIDE:

Article 1er l'Etablissement TF MAYAH a été retenu pour l'exécution de la lettre-commande, suite à l'avis de consultation ouverte pour la demande de cotation

n°01/DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2020 du 08 avril 2020 pour la fourniture de deux séchoirs mobiles à la Direction Générale de l'IRAD.

Montant TTC : 38.756.250 (Trente-huit millions sept cent cinquante-six mille deux cent cinquante) F.CFA.

Délai d'exécution : soixante (60) jours.

Article 2 : Le Directeur dudit établissement est invité à se présenter à la Direction des Affaires Administratives et Financières pour recevoir notification du projet de la lettre-commande.

Article 3 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 15 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

COMMUNE DE MBANGASSINA

DECISION MUNICIPALE N°08/DM/C/MBA/SG/CIPM/2020 DU 18 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/ DC/CMBNA/SG/CIPM/2020 DU 16/04/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BADISSA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu le décret n° 2018 /366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu l'Arrêté n°000263/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la commune de MBANGASSINA, Département du Mbam et Kim, Région du Centre;

Vu l'arrêté n° 204/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communautés urbaines, communes et communes d'arrondissement;

Vu la circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2020 ;

Considérant la DEMANDE DE COTATION N°01/ DC/CMBNA/SG/CIPM/2020 du 16/04/2020 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BADISSA DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE

D E C I D E :

Article 1^{er} : L'entrepreneur ci-dessous cité est retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative à l'appel d'offres national susmentionné pour les montants et délai ci-après :

LOTS	ARRONDISSEMENT	LOCALITE	SOUSSIONNAIRE	MONTANT (FCFA)	DELAI
unique	MBANGASSINA	BADISSA	ETS DIMS AQUINAL	7 750 000	45 jours

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE D'EDEA 2EME

ADDITIF N°005 /CAEDII/SG/SAPM/2020 A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. REPARTI EN DEUX LOTS : LOT 1 : MALIMBA URBAIN : CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH LOT 2: EKITE I : CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDÉA II, AUTORITÉ CONTRACTANTE, PORTE À LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT SOUMISSIONNÉ À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CAED II/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE D'EDEA II, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. RÉPARTI EN DEUX LOTS : LOT 1 : MALIMBA URBAIN : CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH ; LOT 2: EKITE I : CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMHQUE LE DIT APPEL D'OFFRE EST MODIFIÉ COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Le soumissionnaire doit produire son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel indiquées dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGESEQUIPES DE POMPES A
MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE D'EDEA II DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME,
REGION DU LITTORAL. REPARTIS EN DEUX LOTS :**

**LOT 1 : MALIMBA URBAIN (Colline de la joie) : CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH
LOT 2 : EKITE I (Village MELONE) CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH
'A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'**

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d'Edéa II au plus tard **le 27 Mai 2020 à 12 heures précises.**

1 Remises des offres**Lire plutot**

Le soumissionnaire doit produire son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour les volumes techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent contenir eux-mêmes chacun, deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et les mentions tel indiquées dans RGAO. Le pli unique doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/CAEDII/CIPM/2020 DU 29 AVRIL 2020
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE FORAGESEQUIPES DE POMPES A
MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE D'EDEA II DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME,
REGION DU LITTORAL. REPARTIS EN DEUX LOTS :**

**LOT 1 : MALIMBA URBAIN (Colline de la joie) : CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH
LOT 2 : EKITE I (Village MELONE) CONSTRUCTION D'UN FORAGE A PMH
'A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT'**

Sous peine de rejet les offres doivent parvenir au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune d'Edéa II au plus tard **le 10 Juin 2020 à 12 heures précises.**

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des Offres s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle des Actes de la Mairie d'Edéa II le **27 Mai 2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Maire de la Commune d'Edéa II, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celle de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Une copie complète et intégrale de chaque Offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la sous-commission d'analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture.

Lire plutot

L'ouverture des Offres s'effectuera en **un (01) temps**, à la salle des Actes de la Mairie d'Edéa II le **10 Juin 2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Maire de la Commune d'Edéa II, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celle de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Une copie complète et intégrale de chaque Offre doit être remise à l'Autorité Contractante, à la diligence du Président de la Commission Interne de Passation des marchés aussitôt après l'ouverture des offres, ou dans les plus brefs délais possibles, et au plus tard dans les mêmes délais que ceux de leur transmission à la sous-commission d'analyse, avec une copie du PV de cette session d'ouverture.

3 Attribution**Au lieu de ...**

Le Maire de la commune D'EDEAII, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante**, après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

Les soumissionnaires non retenus disposent d'un délai de 15 jours pour retirer leurs offres. Faute de quoi, elles seront détruites.

3 Attribution

Lire plutot

Le Maire de la commune D'EDEAIL , Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** , après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres. **Un même soumissionnaire peut être attributaire des 2 lots.**

Les soumissionnaires non retenus disposent d'un délai de 15 jours pour retirer leurs offres. Faute de quoi, elles seront détruites.

EDEA le 19 Mai 2020

Le MAIRE

YOMBA EPSE NJANJO Yvette

COMMUNE DE NKOLMETET

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/C-NKMT/CIPM/2020 DU 15/04/2020 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA
VILLE DE NKOLMETET PAR TRENTE (30) LAMPADAIRES SOLAIRES, DEPARTEMENT DU NYONG ET
SO'O-RÉGION DU CENTRE-FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020,
MINDDEVEL.ADDITIF N°003**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat général de la Mairie de NKOLMETET, au plus tard le 26/05/2020 à 14 h 00 min précises ;</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat Général de la Mairie de NKOLMETET, au plus tard le 26/05/2020 à 14 h 00 min précises ;</p>

NKOLMETET le 19 Mai 2020

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 06/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2020 DU 06/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DANS LES ANTENNES DE NGATTI ET ENDOM.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Constitution ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Générale des Etablissements Publics ;

Vu La loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le Décret N° 2019/075 du 18 février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ; Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;

organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant

Le Décret n° 2012/076 du 08 mars

2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le

Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;

Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001

portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu La circulaire

N°0000834/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2020 ;

DECIDE:

Article 1er : Est pour compter de la date de signature de la présente, annulé l'Avis d'Appel d'Offres N°

06/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2020 du 06/05/2020 pour les travaux de construction des bureaux dans les antennes de Ngatti et Endom.

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2020 DU 06/05/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN POUR LE TRI ET LA MISE EN PLACE EN SAC DES SEMENCES À L'ANTENNE DE BIBEMI

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Constitution ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Générale des Etablissements Publics ;

Vu La loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le Décret N° 2019/075 du 18 février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;

des Marchés publics ;

portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;

organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

N°0000834/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2020 ;

DECIDE:

Article 1er : Est pour compter de la date de signature de la présente, annulé l'Avis d'Appel d'Offres N° 05/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/CIPM/2020 du 06/05/2020 pour les travaux de construction d'un magasin pour le tri et la mise en place en sac des semences à l'antenne de Bibemi.

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

PORTANT ANNULATION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM /2020 DU 06/05//2020 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VÉHICULES PICK-UP DIESEL DOUBLE CABINES À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'IRAD

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Constitution ;

Vu la loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Générale des Etablissements Publics ;

Vu La loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu le Décret N° 2019/075 du 18 février 2019 portant réorganisation de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés publics ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2011/305 du 12 septembre 2011 portant nomination du Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) ;

Le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ; Vu La circulaire N°0000834/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés pour l'exercice 2020 ;

DECIDE:

Article 1er : Est pour compter de la date de signature de la présente, annulé l'**Avis d'Appel d'Offres N°04/AONO/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2020 du 06/05//2020 pour la fourniture de trois (03) véhicules pick-up diesel double cabines à la Direction Générale de l'IRAD.**

Article 2 : la présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 14 Mai 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NOE WOIN

COMMUNE D'AKOEMAN

DÉCLARANT INFRUCTUEUX LA LETTRE COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE BETH DANS LA COMMUNE D'AKOEMAN, DÉPARTEMENT DU NYONG ET SO'O OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N°002.BIS/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 25/03/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKOEMAN (Autorité Contractante)

Vu la Constitution ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2018 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu l'arrêté N° 038/CAB/PM du 15 mai 2014 mettant en vigueur les dossiers d'Appel d'Offres types pour la passation des marchés publics ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la décision N° 00157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Vu la Décision Municipale N° 008/DM/C/AKO/SG/ du 12/04/2019 constatant la Commission Interne de passation des Marchés Publics dans la Commune d'AKOEMAN ;

Vu l'Appel d'offre **N°002.BIS/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 25/03/2020** en procédure d'urgence relative aux travaux de **Construction d'un Bloc de deux (02) Salles de Classe A L'Ecole Publique De Beth** dans la commune d'Akoeman, Département du Nyong et So'o.

Vu la proposition d'Infructuosité d'attribution de marché de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'AKOEMAN transmise le 29/04/2020,

Considérant les nécessités de service

DECIDE

Article 1^{er} : Est déclarée Infructueuse pour absence de soumissionnaire la lettre commande objet de l'appel d'Offre National Ouvert N°002.BIS/AONO/C/AKOEMAN/CIPM/2020 DU 25/03/2020 en procédure d'urgence relative aux travaux de **Construction d'un Bloc de deux (02) Salles de Classe à L'Ecole Publique de Beth.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

YAOUNDE le 15 Mai 2020

Le MAIRE

MBARGA MBIDA JOSEPH

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm